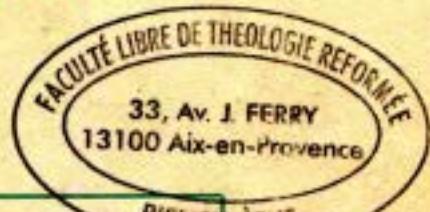


# LA REVUE RÉFORMÉE

*SOLI DEO GLORIA*



## SOMMAIRE

Les Eglises allemandes sous régime communiste précisent leur position. Dix articles sur la liberté et sur le service de l'Eglise .....	1
Klaus BOCKMUHL : La nouvelle morale ; Faits et arguments .....	12
Pierre MARCEL : « Frères et sœurs » du Christ .....	18
Jean CADIER : Rachetés pour glorifier Dieu .....	31
Jacques ALLIER : Le Rayonnement de Calvin .....	37
Daniel ROBERT : Le rôle historique de Calvin .....	42
Daniel BUSCARLET : La joie de Calvin .....	48
Nouvelles breves .....	56
Bulletin de l'Alliance Evangélique Française.	
Tables des Matières du Tome XV-1964.	

# LA REVUE RÉFORMÉE

*REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE*

*à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs*

*publiée par la*

SOCIÉTÉ CALVINISTE

Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs  
des Eglises réformées françaises et étrangères.

## COMITÉ DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — Michel RÉVEILLAUD

André SCHLEMMER — A.-M. SCHMIDT

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, J. G. H. HOFFMANN, A.-G. MARTIN,  
Pierre PETIT, etc...

*Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.*

*Président de l'Association Internationale Réformée*

*Rédaction et commandes : 8, rue de Tourville, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE*  
(Seine-et-Oise), France

## ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS

*se référer page 3 de la couverture*

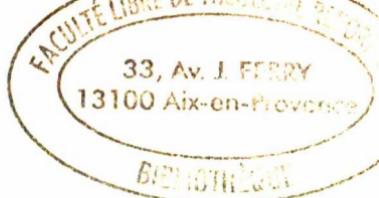
Prix de ce numéro : F 4,50 (1965 : 5 F)

(Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux de  
« La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome  
(année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre  
adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour  
l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les six premiers mois de  
l'année. Les frais de rappel (1 F) sont à la charge des abonnés.



# LES ÉGLISES ALLEMANDES SOUS RÉGIME COMMUNISTE PRÉCISENT LEUR POSITION

**Dix articles sur la liberté et sur le service de l'Eglise \***

Pour préciser la position théologique et la ligne suivie par les Eglises évangéliques d'Allemagne orientale (E.K.D.), la Conférence des autorités ecclésiastiques de la République démocratique allemande a publié « *Dix articles sur la liberté et sur le service de l'Eglise* ». Ce document entend constituer « le mot d'ordre donné à l'Eglise actuelle comme explication de l'Ecriture et de la confession de foi », pour les huit Eglises évangéliques de la zone d'Allemagne occupée par les Soviets.

Ces dix articles exposent la mission de la prédication chrétienne dans les régions soumises au communisme et indiquent les limites qui séparent la vie ecclésiale de la « prétention d'une idéologie à être un absolu ». Ils veulent aider les paroisses à s'orienter face à l'Etat et à la société et exhorte les chrétiens à ne pas « se soumettre à une morale déterminée par une conception athée de l'existence ».

L'une des phrases capitales du document dit : « Nous désobéissons lorsque nous ne militons pas pour la vérité, lorsque nous nous taisons devant l'abus de pouvoir et ne sommes pas prêts à obéir à

\* La Revue Réformée est heureuse de publier une traduction française de « *Zehn Artikel über Freiheit und Dienst der Kirche* », rédigés par les Eglises allemandes sous régime communiste, dans une traduction de M. le pasteur E. DE PEYER. Nous publions également le préambule et le commentaire qui accompagnaient, en juillet 1963, leur publication par le « *Pressedienst Evangelisches Deutschland* », München.

Ces articles, dont la signification est aussi importante que celle des « *Thèses de Barmen* » en 1934, et qui doivent forcer notre réflexion, auraient mérité une large diffusion dans le protestantisme français. S'il n'en a pas été ainsi, l'intelligent lecteur de notre Revue comprendra facilement pourquoi... Nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer une traduction « officielle ». Malheureusement, cette traduction n'était pas publiable, et il a fallu en établir une autre. Nous publions donc ces *Dix Articles* une année et demie après leur diffusion en allemand, ce dont nous nous excusons. Mais qu'est-ce qu'une année dans l'histoire de l'Eglise ? Et ne parle-t-on pas aujourd'hui encore des « *Thèses de Barmen* » ? A notre avis, *Thèses* et *Articles* ne peuvent plus être séparés désormais.

Dieu plutôt qu'aux hommes. » On trouve une allusion plus directe encore aux circonstances de la vie dans la République démocratique dans la phrase : « Nous cédons à l'incrédulité en pensant être abandonnés de Dieu dans les circonstances actuelles et en désespérant, ou au contraire, en interprétant les circonstances historiques et les réalités sociales comme une communication immédiate de la volonté de Dieu que nous accepterions dès lors sans réserve. La liberté de notre foi nous permet de ne jamais cesser de distinguer dans l'ordre de la société socialiste le service qui nous est commandé en faveur du maintien de la vie et le refus qui nous est aussi commandé à l'égard de tout lien avec l'athéisme. »

Les articles insistent sur la possibilité de prospecter avec réalisme la nature et l'histoire sans nous soumettre à une exploitation idéologique de la science. Ils s'élèvent aussi contre l'abus ou la corruption du droit au profit d'intérêts politiques et économiques. Ils disent à ce propos : « Nous désobéissons lorsque nous ne prenons pas fait et cause pour notre prochain dépouillé de ses droits et menacé dans sa dignité d'homme et ne souffrons pas avec lui. » Ils insistent sur la constatation que la guerre, aujourd'hui moins que jamais, ne peut résoudre les tensions politiques et idéologiques entre peuples et blocs politiques. La conception marxiste de la rédemption de l'homme par le travail est en outre rejetée.

L'attitude à l'égard des autorités est définie en ces termes : « Les détenteurs de l'autorité de l'Etat demeurent dans la main de Dieu qui leur a assigné leur tâche, même lorsqu'ils ne lui obéissent pas, lorsqu'ils se constituent les maîtres des consciences et prétendent s'immiscer dans le ministère de l'Eglise. » Le chrétien ne doit pas se taire devant l'abus de pouvoir. Enfin, on relève que l'Eglise tombe dans l'incredulité lorsqu'elle est inquiète de sa sécurité et fuit la souffrance.

L'Eglise doit définir elle-même sa constitution. En conclusion, on affirme la certitude que « la révolution mondiale n'est pas le jugement dernier et la nouvelle société n'est pas l'accomplissement de l'histoire ».

#### LES EGLISES D'ALLEMAGNE ORIENTALE PARLENT.

— *Confession de foi et ligne de conduite, mais nullement matériel de propagande.*

On comprendrait tout à fait mal ces « *Dix articles sur la liberté et le service de l'Eglise* », rédigés par les autorités des Eglises évangéliques des territoires soumis au régime communiste de la République démocratique d'Allemagne, si on les considérait comme une prise de position politique ou comme un instrument de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Il ne faut pas non plus les regarder comme une sorte de manifeste de « propagande chrétienne » contre le commu-

nisme ou comme une protestation contre lui. Ils sont purement et simplement destinés à ménager une place libre et sans obstacle à l'Evangile ; en effet, au début du document il est précisé : « Dieu veut que nous proclamions sa Parole avec assurance, sans craindre les hommes ni chercher à leur plaisir. »

Mais de l'autre côté du « rideau de fer », cette place libre est constamment contestée aux Eglises allemandes. Le gouvernement de Pankow a mené pendant ces quatorze dernières années une lutte contre l'Eglise, qui est plus violente que le combat mené contre l'Eglise en Allemagne sous le régime hitlérien. L'Eglise a été enfermée dans un ghetto et la vie ecclésiale est devenue impossible. A titre d'exemple, quiconque ne prend pas part à la consécration de la Jeunesse communiste ne peut ni étudier, ni fréquenter les universités. Les ecclésiastiques n'ont aucun accès auprès des soldats de l'armée populaire. Et depuis l'édition du mur de Berlin, le 13 août 1961, les Eglises de la R.D.A. sont pratiquement coupées de celles d'Allemagne occidentale et livrées à elles-mêmes. Dans ces conditions, pasteurs et paroisses aspirent à recevoir des directives concernant leur attitude.

Les autorités ecclésiastiques de la zone soviétique ont donc pris position unanimement et clairement dans le système de la société socialiste. Elles ont indiqué les limites entre l'exigence de la Bible : « Soyez soumis aux autorités », et celle qui dit : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Par les « *Dix articles* », elles apportent une aide bibliquement fondée aux chrétiens qui vivent dans l'ambiance athée de l'Etat d'Allemagne orientale, pour le maintien de leur foi. Ces directives sont en même temps une confession claire, courageuse et franche de tout compromis. Cette déclaration prend résolument ses distances à l'égard des puissances et des idéologies dont la prétention à l'absolu est sans commune mesure avec la foi chrétienne. En outre, elle montre clairement au chrétien placé dans l'ordre social de l'Est — comme en tout autre — quelle est sa responsabilité envers son prochain, dût-il lui en coûter sacrifices et souffrances.

Le document des Eglises d'Allemagne orientale a la même signification que les « *Thèses de Barmen* » qui, en 1934, ont également pris position en face du régime national-socialiste d'Allemagne. Il servira de base aux conversations qui pourront se dérouler entre les dirigeants de l'Eglise et les organes de l'Etat de Pankow. L'importance des « *Dix articles* » ne se limite d'ailleurs pas à l'Allemagne orientale ; le président du Conseil de l'Eglise évangélique d'Allemagne (E.K.D.), Kurt SCHARF les a désignés de manière générale comme « un fil conducteur de la foi et de la vie des chrétiens actuels placés dans une situation dangereuse ». Cette confession exprime avec une joyeuse assurance que l'Eglise « doit être présente par amour pour un monde sans Dieu, ennemi de Dieu, et qui nie Dieu ».

**DIX ARTICLES SUR LA LIBERTE ET LE SERVICE DE L'ÉGLISE  
décrétés par la « CONFÉRENCE DES AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES PRO-  
TESTANTES EN R.D.A. ».**

*Il y a un seul Seigneur, Jésus-Christ. C'est par lui que Dieu a créé toutes les créatures. Dans sa mort et sa résurrection Dieu a réconcilié le monde avec lui-même et il l'a constitué Seigneur de tous les seigneurs. Nous sommes enfants de Dieu par le Saint-Esprit. Nous attendons dans la patience la manifestation glorieuse de son règne et nous savons qu'il nous faudra tous comparaître devant le tribunal de Christ. C'est cette confession qui constitue la liberté de la communauté chrétienne, son service et son avenir.*

I

**LA TÂCHE DE LA PRÉDICATION**

*Jésus-Christ a envoyé sa communauté dans le monde pour proclamer à tous les hommes la réconciliation avec Dieu et attester sa volonté dans tous les domaines de la vie. Quiconque reçoit la Parole de Dieu, loin d'être asservi à une contrainte, est introduit dans une liberté glorieuse. Quiconque se refuse à cette Parole demeure sous le jugement de Dieu, Dieu veut que nous proclamions sa Parole avec assurance, sans craindre les hommes ni chercher à leur plaisir. Ni les fautes passées, ni les fautes actuelles de l'Eglise n'ont aboli cette mission. La repentance ne signifie pas qu'on est paralysé devant sa faute, mais qu'on obéit mieux à la mission qui nous est confiée. L'Eglise doit mettre sa confiance dans la puissance de la Parole, qui réside en elle-même.*

*Nous cédons à l'incrédulité lorsque nous pensons pouvoir communiquer de notre propre fonds une valeur et une autorité à la Parole de Dieu en nous en servant comme d'un auxiliaire sanctionnant des objectifs terrestres ou en nous laissant aller à l'idée trompeuse que certaines structures sociales ont le pouvoir de faciliter l'obéissance de la foi et réalisent en elles-mêmes les exigences de l'obéissance de la foi.*

*Nous agissons en désobéissant aux ordres du Seigneur et nous portons atteinte à l'amour du prochain lorsque nous restons redébables des consolations de l'Evangile devant les consciences troublées, mais aussi lorsque nous gardons le silence devant les péchés de notre temps. Si la communauté a honte d'attester la volonté de Dieu dans tous les domaines de la vie, sa prédication du pardon des péchés sera, elle aussi, frappée d'impuissance.*

## II

## LA VIE DANS LA FOI ET DANS L'OBÉISSANCE

*Dieu veut l'homme nouveau, créé à son image. C'est pourquoi il nous a réconciliés avec lui-même en Christ. Il a restauré la dignité de l'homme, perdue par la chute, et rendu à notre vie son sens et sa plénitude. Aussi nous exhorte-t-il à nous garder de tout attachement à l'athéisme, à témoigner par notre propre vie de la puissance de la réconciliation et à servir notre prochain dans tous les domaines de l'existence. Dans les conditions concrètes de la société, nous avons à rechercher ce que Dieu veut de nous et à faire le bien selon sa volonté.*

*Nous succombons à l'incrédulité en pensant être abandonnés de Dieu dans les circonstances actuelles et en désespérant ; ou au contraire, en interprétant les circonstances historiques et les réalités sociales comme une communication immédiate de la volonté de Dieu que nous accepterions dès lors sans réserve. La liberté de notre foi nous permet de ne jamais cesser de distinguer dans l'ordre de la société socialiste le service qui nous est commandé en faveur du maintien de la vie et le refus qui nous est aussi commandé à l'égard de tout lien avec l'athéisme.*

*Nous désobéissons lorsque, dans le culte, nous confessons Dieu comme le Seigneur de notre vie, tandis que, dans la vie quotidienne, nous nous soumettons aux prétentions absolutistes d'une idéologie et nous soustrayons à l'exigence universelle du premier commandement divin. Nous désobéissons lorsque nous nous laissons asservir par une morale déterminée par une conception athée de l'existence, dans laquelle on fait de l'homme sans Dieu le but de l'éducation et de l'instruction. Nous égarons les consciences en ne nous opposant pas à l'affirmation selon laquelle les commandements de Dieu et les dix commandements de la morale socialiste auraient une finalité humaniste commune.*

## III

## SCIENCE ET VÉRITÉ

*Dieu, qui s'est révélé en Jésus-Christ, est le Créateur et le Seigneur de toutes choses, tant visibles qu'invisibles, et non une partie de la réalité à laquelle le monde appartiendrait également. La foi en Dieu le Créateur nous libère de toute interprétation mythique du monde et nous donne la capacité de prospecter avec réalisme le domaine tout entier de la réalité qui nous est accessible par l'expérience des sens et par la raison dans la nature et dans l'histoire, sans que nous soyons tenus pour autant à soumettre la science à une idéo-*

*logie. Il est conforme à la réalité de vouloir connaître celle-ci dans son ensemble sans introduire Dieu comme bouche-trou dans les lacunes de notre connaissance. Mais il n'est pas conforme à cette réalité de ne pas reconnaître le fondement et la limite de cette liberté scientifique et de faire passer une connaissance ainsi limitée par la négation de Dieu, pour la vérité universelle qui résout toutes les questions, y compris celles du fondement de notre existence. Ce n'est que dans la rencontre de Jésus-Christ que nous est révélée la vérité et le destin de l'homme comme partenaire de Dieu et prochain de l'homme. C'est Jésus-Christ qui nous affranchit pour que nous recevions notre vie et notre monde pour ce qu'ils sont : la création de Dieu qui nous a été confiée.*

*Nous agissons d'une manière incrédule et désobéissante en méprisant ou en suspectant la recherche scientifique objective, mais aussi en tenant ses méthodes et ses résultats pour absous, de sorte que nous nous soustrayons à la vérité de Dieu et à la responsabilité devant lui.*

*Nous succombons à l'incrédulité et à la désobéissance en exposant les faits de notre vie dans la nature et dans l'histoire, d'une manière tendancieuse, en les falsifiant ou en les supprimant, quel que soit l'intérêt qui nous fait agir dans ce sens.*

## IV

### JUSTIFICATION ET DROIT

*Par la croix et la résurrection de Jésus-Christ, Dieu a déclaré juste l'homme perdu et l'a appelé à vivre comme homme nouveau, consacré à Dieu, dans son royaume. C'est pour conduire à ce but que Dieu, dans sa bienveillance, conserve le monde et protège l'homme dans son humanité au moyen de l'ordre institué par le droit terrestre. Sans doute, ne peut-on pas déduire de la justice de Dieu des règles de droit valables pour tous les temps ; mais la justice de Dieu ordonne que tout droit terrestre respecte la dignité de l'homme créé et racheté par Dieu, préserve l'égalité de tous devant la loi, assure la défense des faibles et ménage une place à la proclamation de l'Evangile et de la vie dans l'amour du prochain.*

*En dépit du péché, l'homme est capable de prendre des dispositions juridiques utilisables. Mais, dans son opposition à Dieu, qui veut la justice, il succombe constamment à la tentation d'abuser du droit au profit d'intérêts égoïstes ou de le soumettre aux prétentions absolutistes d'une idéologie, ce qui est une façon de le réduire à néant. Sans miséricorde, pas de justice.*

*Le témoignage rendu à la justice de Dieu et le commandement de l'amour du prochain imposent à la communauté de participer au souci d'un droit terrestre juste. Ce souci se manifeste en rendant témoignage aux commandements de Dieu, en maintenant la solidarité humaine dans les affaires terrestres et en montrant une volonté de souffrir l'injustice plutôt que de la faire subir.*

*Nous cédons à l'incrédulité lorsque nous ne prenons pas au sérieux le droit tel qu'il existe — tout provisoire qu'il est — au nom d'une justice qui s'efforce à la perfection ou lorsque, en vertu de la puissance du péché, nous considérons que le souci de rechercher un droit raisonnable est une entreprise vouée à l'échec.*

*Nous désobéissons lorsque nous admettons — même tacitement — qu'on abuse du droit ou qu'on le suspende pour des raisons politiques ou économiques et lorsque nous ne prenons pas fait et cause pour notre prochain dépouillé de ses droits et menacé dans sa dignité d'homme et ne souffrons pas avec lui.*

## V

## RÉCONCILIATION ET PAIX

*Dieu a fait la paix avec le monde par Jésus-Christ, crucifié et ressuscité. Christ est notre paix, son Evangile proclame le commencement d'une humanité nouvelle dans laquelle l'hostilité entre hommes et peuples est abolie. C'est pourquoi les chrétiens ont pour mission d'être serviteurs de la réconciliation dans le monde.*

*Ce service nous oblige à rechercher la paix jusque dans toutes les relations terrestres. Lorsque nous nous trouvons placés sur la ligne de démarcation entre deux mondes hostiles, nous nous efforçons d'agir, chacun dans le lieu où il se trouve, en réconciliateurs et en pacificateurs, par des jugements et des actions objectifs. Nous nous interdisons la haine et l'esprit de vengeance parce qu'ils sont contraires à la volonté réconciliatrice de Dieu. Nous ne participons pas aux outrages faits à l'honneur de l'adversaire.*

*Le service de la réconciliation nous oblige également à travailler honnêtement et sérieusement à la paix entre les peuples. Face aux moyens de destruction massifs, la guerre est, aujourd'hui moins que jamais, un moyen de résoudre les tensions politiques et idéologiques entre peuples et blocs de puissances.*

*L'Eglise milite pour la protection légale des objecteurs de conscience pour motif de foi ou de conscience et maintient son droit à assurer la cure d'âme de ses membres qui sont appelés sous les armes.*

*Quiconque doit souffrir comme serviteur de la réconciliation, doit être assuré de la fidélité de Dieu et doit éprouver la solidarité et l'intercession de la communauté.*

*Nous cédons à l'incrédulité lorsque nous confondons la paix terrestre avec la paix de Dieu et lorsque nous nous soumettons, dans notre action pour la paix aux critères d'idéologies humaines, d'idéaux politiques et d'idées de vengeance ou lorsque nous désespérons de notre tâche de pacificateurs.*

*Nous désobéissons en ne nous opposant pas à l'abus par lequel on veut mettre sur le même pied les intérêts de la politique ou de la nation et le service de la paix.*

## VI

### LE TRAVAIL

*En nous confiant les biens de sa création, Dieu nous a chargés d'en user en hommes responsables. Il en va de même de notre capacité de travail. Par notre travail, nous devons assurer notre propre existence et servir notre prochain, rendant ainsi gloire à Dieu. Cette mission que Dieu nous confie confère au travail sa dignité et sa juste mesure. Si notre vie doit se dérouler sous la malédiction du péché, dans laquelle le travail n'est que peine et misère, nous aggravons considérablement la situation lorsque nous faisons du travail un moyen de rédemption personnelle. Jésus-Christ nous affranchit de la divinisation du travail. Il ne veut pas que l'homme soit esclave du travail. Il nous aide à parvenir à une juste répartition du travail, des loisirs et de la prière. Par sa bénédiction, nous pouvons faire de notre travail un service réciproque, une louange à Dieu et une fidélité à la tâche, même si elle nous apparaît insatisfaisante et vaine.*

*Nous succombons à l'incrédulité en tombant dans l'erreur de considérer que le travail a créé l'homme et détient le pouvoir de le sauver, ou lorsque nous désespérons de sa signification parce que nos illusions sont déçues.*

*Nous désobéissons lorsque nous abdiquons de notre propre responsabilité et devenons indifférents à notre travail ou lorsque nous rendons la vie du prochain plus dure par notre comportement égoïste et notre aplat au gain, dont les conséquences retombent sur lui.*

## VII

### LES AUTORITÉS

*L'Eglise reconnaît Jésus-Christ comme le Seigneur à qui tout pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre ; il est aussi le Seigneur de ceux qui détiennent le pouvoir politique sur la terre. Selon l'ordre*

*de Dieu, les autorités ont à veiller au droit et à la paix. Cet ordre de grâce divin, nous l'honorons en priant pour les magistrats et en respectant leur autorité.*

*Dans l'Etat, les détenteurs du pouvoir demeurent dans la main de Dieu et sous son ordre, même lorsqu'ils s'en écartent, lorsqu'ils se constituent maîtres des consciences et prétendent s'immiscer dans le ministère de l'Eglise. En vertu de cette certitude, nous sommes redevables envers les autorités de confesser la vérité, même si nous devons en subir des souffrances.*

*Nous cédons à l'incrédulité en ne reconnaissant pas avec gratitude l'ordre de Dieu ou en pensant qu'un Etat qui manque à ses devoirs peut échapper à la souveraineté de Dieu et ne lui doit plus aucun service.*

*Nous désobéissons lorsque nous cessons de chercher, en accord avec la volonté de Dieu, comment nous pouvons servir au maintien de la vie dans l'Etat. Nous désobéissons lorsque nous ne militons pas pour la vérité, lorsque nous nous taisons devant l'abus de pouvoir et ne sommes pas prêts à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

## VIII

### VIE ET SERVICE DE L'EGLISE

*L'unique raison de la vie de l'Eglise, c'est que Jésus-Christ rassemble par le Saint-Esprit, au moyen de sa Parole et de ses sacrements, des hommes, qu'il constitue son Eglise, qu'il s'attache et qu'il envoie dans le monde comme ses témoins. Elle est en marche jusqu'à l'avènement de son Seigneur : opprimée de l'extérieur, tentée de l'intérieur, elle marche dans la détresse. Mais c'est ainsi qu'elle est vraiment le corps de Christ, dès aujourd'hui le lieu de sa présence salutaire. L'Eglise est vivante dans la mesure où elle met toute sa confiance dans son Seigneur, où elle assume la mission dont il la charge et compte sur ses promesses. Parce qu'il veut qu'elle soit, l'Eglise demeura. Elle accueille comme un cadeau de son Seigneur la place qu'elle occupe dans la vie et dans le droit, selon les circonstances de l'histoire. Lorsqu'elle revendique son droit dans le monde, elle défend la liberté de la prédication et du service. Elle ne doit obéissance qu'à l'ordre de son Seigneur ; elle n'est libérée de sa mission dans aucune circonstance historique. Elle l'assumera dans des formes anciennes et nouvelles et donnera à ses membres l'occasion et le courage de servir selon la mesure des dons naturels et spirituels qu'ils auront reçus. L'Eglise acceptera également de faire les sacrifices exigés par l'accomplissement de sa mission.*

*L'Eglise est incrédule quand elle se soucie de la sécurité de sa vie dans le monde, fuit la souffrance qui résulte de sa situation de*

*disciple du Christ et se laisse intimider par des prévisions qui contredisent aux promesses de son Seigneur.*

*Elle désobéit quand elle devient paresseuse, s'enferme entre ses quatre murs et charge quelques personnes, quelques groupes ou quelques organes ecclésiastiques seulement de la responsabilité qui a été confiée à la totalité des membres de la communauté. Elle désobéit aussi quand, pour s'assurer des moyens d'action dans le monde, elle dévie du sujet qui lui est propre.*

## IX

### LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE

*Par son message et par sa constitution, l'Eglise doit attester qu'elle n'appartient qu'à son Seigneur et ne veut obéir qu'à lui. Il est vrai qu'elle ne peut déduire de l'Ecriture aucune constitution définie et immuable ; la forme de l'Eglise est soumise aux modifications. Mais, compte tenu de la situation historique, la constitution de l'Eglise doit correspondre à sa nature, elle ne doit pas contredire l'Ecriture, mais doit favoriser l'accomplissement de sa mission. C'est pourquoi l'Eglise est responsable devant son Seigneur d'élaborer elle-même sa constitution.*

*L'Eglise tombe dans l'incrédulité en confiant à une constitution ce qui ne peut être qu'action du Saint-Esprit et, par conséquent, au lieu de n'envisager qu'un véritable service, en revendiquant pour elle-même des priviléges traditionnels ou en abandonnant la forme de sa constitution aux modifications des circonstances sociales momentanément dominantes.*

*L'Eglise désobéit lorsqu'elle laisse l'arbitraire humain suspendre sa constitution et supprimer ses droits, lorsqu'elle ne s'en tient plus à ses propres règles ou abandonne la forme de sa constitution aux effets d'alliances extra-ecclésiastiques.*

## X

### L'ESPÉRANCE DE L'ÉGLISE

*L'Eglise chrétienne confesse que la victoire de son Seigneur est la seule réalité décisive — bien que cachée — du monde et de l'histoire. Cette foi lui donne une espérance confiante en la fin, la fortifie dans sa tâche et dans sa lutte dans le monde, lui permet de supporter patiemment les souffrances du temps, la tient à l'écart de tout faux activisme et la consolide dans son humble activité quotidienne. La*

*communauté attend dans la veille et la prière le Seigneur qui vient et proclame l'Evangile à tous les peuples jusqu'à ce qu'il manifeste sa seigneurie à tous les regards.*

*Forte de cette certitude, elle se détourne de toutes les idées et de tous les plans de glorification humaine et met tous les hommes en garde contre la tentative de se sauver par leurs propres œuvres. Ce qui est né de la chair est chair et les royaumes humains ne seront jamais le royaume de Dieu. C'est pourquoi la révolution mondiale ne saurait être le jugement dernier et l'homme nouveau dans la société nouvelle ne saurait être l'accomplissement de l'histoire. Tout ce qui nous arrive est déjà accompli dans la victoire de Jésus-Christ.*

*Forte de cette certitude, la communauté s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de vaincre les souffrances et de venir au secours des besoins de ce monde et de substituer au pire le meilleur. Elle sait que tous les efforts humains sont provisoires, incapables de perfection. Elle aspire au jour où sera révélé au monde entier ce qu'elle possède déjà par la foi :*

*« Les royaumes du monde sont remis à notre Seigneur et à son Christ ; et il régnera aux siècles des siècles. » (Apoc. 11 : 15).*

### NOUVEAUX TARIFS 1965

En raison des hausses survenues en 1963 et 1964 concernant le papier, l'impression et les tarifs postaux, nous sommes obligés d'augmenter de UN franc le prix de nos abonnements.

Abonnement : 15 F.

Abonnement de solidarité : 30 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 10 F.

Etranger : voir page 3 de la couverture.

# LA NOUVELLE MORALE FAITS ET ARGUMENTS

Dr. Klaus BOCKMÜHL, Bâle

La tâche que je me suis fixée est de rendre compte de certains changements qui se produisent actuellement en éthique chrétienne et dans l'enseignement de la morale. En évoquant dans ce qui suit quelques étapes de la discussion sur la « nouvelle morale », je voudrais contribuer à approfondir notre connaissance de la situation présente dans l'Eglise et la société et la conscience que nous avons de notre époque.

En fait, il s'agit d'un événement nouveau. La notion de « nouvelle morale » se présente comme une citation positive dans le livre qui sert de manifeste à la nouvelle tendance et qui a connu la diffusion la plus large : « *Honest to God / Dieu sans Dieu* », de l'évêque de Woolwich, John ROBINSON. Dans son chapitre sur la nouvelle éthique, il aborde une discussion qui remonte à quelques années et dans laquelle quelques théologiens ont présenté une esquisse d'une éthique de situation individuelle. Ce projet a été condamné par le Saint-Siège comme une attaque dirigée contre la tradition doctrinale chrétienne et la « nouvelle morale » a été bannie des chaires catholiques et des séminaires. Sous le titre de « nouvelle morale » on doit comprendre qu'on a affaire à une éthique relative à la *situation particulière* et à l'*individu isolé* ; elle donne leur congé aux commandements et aux lois universellement admises et obligatoires pour tous.

Dans le domaine de l'éthique théologique, on a toujours discuté par principe de la méthode d'une morale ; mais le type de l'éthique de situation est intervenu dans le débat. Il va sans dire que toute éthique doit chercher à passer des propositions les plus générales (comme les dix commandements) à la situation concrète qui réclame une directive éthique. C'est ce que tente par exemple la *casuistique* en construisant d'avance un système d'applications à toutes les situations imaginables, à partir des propositions éthiques générales. Dans le protestantisme on a circonscrit, dans le cadre des *Dix commandements*, des domaines comme l'Etat, la famille, la profession, dans lesquels l'individu doit prendre des décisions en assumant ses responsabilités. Une conception plus pénétrante et intéressante est celle

que préconise mon maître, le professeur VAN OYEN, de Bâle, qui construit une éthique sur la notion de l' « *Esprit paraclet* (avocat) », de sorte que nous avons à nous demander comment nous avons à agir sur la terre sous l'inspiration du Saint-Esprit.

Il va sans dire que dans toutes ces conceptions on maintient un cadre extérieur du genre des *Dix commandements*. Par ce cadre extérieur, on délimite un certain champ dans lequel le chrétien doit prendre une décision individuelle en fonction de la situation. Nous nous trouvons là sur le terrain de la loi. Et on y constate une chose extraordinaire, c'est qu'un commandement n'a pas seulement pour fonction de nous conduire dans le choix de nos options futures, mais de constituer en même temps un critère pour le jugement des actions passées, de sorte que la loi joue un rôle qui rend possible la conscience du péché. Je tiens à souligner cela parce que la « nouvelle morale », le relativisme de la loi, le rejet des critères absolus font disparaître cette seconde signification du commandement moral qui, pour la théologie, est presque plus importante que la première.

On retrouve chez les sociologues un jugement très semblable sur ce cadre de la moralité universellement obligatoire ; ils considèrent le droit naturel et la morale sociale comme une sorte de choix anticipé, qui permet à l'individu de n'avoir pas à choisir dans chaque situation nouvelle une décision à prendre dans toute la gamme des possibilités humaines. Ce qu'une expérience historique remontant aux origines nous apprend être pernicieux, les *Dix commandements* l'excluent d'avance, pour que l'homme puisse décider dans le champ de ce qui reste possible ce qui est juste dans une situation donnée.

La « nouvelle morale » propose pour la première fois une éthique de situation radicale dans laquelle tout critère absolu, donné par Dieu et valable pour les hommes, est nié. Le centre de la « nouvelle morale » consiste dans le rejet de tout critère.

Le contraire d'un critère moral absolu, c'est un critère relatif, un critère qui sera apprécié en fonction des conditions particulières de l'individu et de la situation. Les besoins de l'individu ont aussi leur part dans la détermination. Ce qu'on demande, c'est si une consigne peut être imposée.

Avant la montée de la nouvelle vague, des critères relatifs avaient été réclamés systématiquement par les théories du *Rapport Kinsey*. On y déclare que l'accomplissement normal des commandements par la majorité de la population est tellement différent des commandements chrétiens traditionnels que tout enseignement éthique en devient pratiquement impossible ; il n'y a plus aucun rapport entre la théorie et la pratique. Il faut donc abaisser le niveau des commandements pour qu'ils puissent de nouveau être pris en considération. Il est significatif que cet argument se situe sur le terrain de l'éthique sexuelle. Entre-temps, il a été démontré par des savants (KARDINER, SCHELSKY, LUTZ) à KINSEY et à ses collaborateurs que leurs statistiques

exiger qu'un couple reste toute sa vie ensemble ; une fois les enfants éduqués, chaque partenaire devrait recouvrer sa liberté de chercher d'un autre côté. D'ailleurs, la plupart des mariages subsistent uniquement parce qu'on entretient secrètement une liaison adultère. Il a soutenu à la télévision que les jeunes devraient être instruits à la maison et à l'école sur l'acte sexuel et encouragés à cet effet à de plus fréquentes satisfactions personnelles. Les jeunes doivent attendre beaucoup plus longtemps le mariage aujourd'hui, du fait de la longueur des études et des apprentissages, de sorte qu'on ne peut plus guère exiger d'eux de renoncer si longtemps aux jouissances sexuelles. En outre, COMFORT a plaidé pour une reconnaissance de plus en plus grande dans la société des *comportements sexuels anormaux* ; il a écrit il y a deux ans un roman à clef qui permet de constater que toutes ces actions ont été projetées de longue date et sont concertées.

Aussi l'évolution est-elle si subite et si menaçante, parce que, pour la première fois, nous avons affaire à un groupe qui ne se borne pas à vivre amoralement, mais cherche à influencer toute une nation dans cette direction : l'amoralisme est promu au rang de doctrine, il devient une théorie. On se sert pour cela, et avec un grand succès, de la télévision et de la radio britannique.

Dans le monde de langue allemande, la discussion s'est également engagée. Le grand illustré *Constanze* fait dans de nombreux numéros une réclame pour un plus grand bonheur conjugal par les moyens anticonceptionnels. Un hebdomadaire suisse a tenté d'interviewer les adolescents dans les rues de Bâle sur leurs expériences sexuelles.

Les théologiens se font-ils là aussi les pionniers d'une dissolution de la morale sexuelle ? Un professeur d'éthique chrétienne très connu a récemment avancé la proposition de réviser l'éthique du Nouveau Testament dans le sens d'une morale individuelle plus large. Le rigorisme néo-testamentaire viendrait en grande partie du fait que Paul n'avait tout simplement aucun sens de l'amour sexuel.

Des théologiens du continent se sont empressés aux côtés de l'évêque ROBINSON et exposent qu'il leur est désormais impossible de voir une différence entre l'essence du christianisme et un humanisme sans-dieu.

Là aussi, on s'efforce d'obtenir des *révisions de la loi* : un dirigeant d'Eglise allemand réclame l'impunité pour les actes homosexuels, la stérilisation, l'avortement pour motifs « éthiques » et le sacrilège.

En Suisse, il y a, entre autres, un écrivain ecclésiastique célèbre par ses ouvrages sur le mariage qui déclare, avec des arguments très proches de ceux des Anglais, que l'éthique du Nouveau Testament est imprécise, et qui change consciencieusement les critères en cherchant, par exemple, à établir que l'homosexualité appartient comme « autre

nature » à l'ordre de création et qui excuse les relations homosexuelles, tandis qu'il affirme d'autre part que les relations extra-conjugales se défendent dans certaines circonstances, du point de vue chrétien ; là aussi il s'agit du *rejet des critères absous* universellement obligatoires et la porte est ouverte au raisonnement fondé sur les besoins individuels.

On commence à entendre aujourd'hui des voix qui s'opposent à cette tendance dans le domaine de la dogmatique et de l'éthique chrétienne ; elles représentent peut-être un tournant. Nous avons là l'occasion d'un coup de frein mis au changement silencieux apporté à l'éthique chrétienne et la discussion s'engage ouvertement. On déclare d'emblée qu'on ne peut prétendre que toute prise de position a le droit de se dire chrétienne. Dans le domaine de la foi chrétienne, on ne peut sans autre différence d'opinion invoquer n'importe quelle *largeur* ni se dire « de bonne foi » sur n'importe quel sujet. La vérité chrétienne impose des limites.

Il s'agit, dans la situation présente, de tracer partout un front de combat entre des théories humaines et la seigneurie de Dieu. Il est surtout nécessaire de voir clairement où passe le front dans le secteur si violemment attaqué de l'éducation pour communiquer à cette constatation du combat du temps présent une conscience de la *mission* de l'éducation chrétienne.

Le déclenchement de la vague de la « nouvelle morale » a mis fin, en tout cas, à la paix relative dans le domaine des idées sur l'Eglise, l'éducation et la société. L'héritage des pères a cessé d'être un asile de paix incontesté. Il nous faudra reconquérir désormais l'ordre qui y était prescrit si nous voulons le posséder et préserver la jeunesse de l'anarchie et du chaos.

#### DANS UN PROCHAIN NUMERO :

**La discussion sur l'homosexualité ;  
point de vue théologique,**

par Klaus Bockmühl, D. Th.

**Le chrétien et la démocratie moderne,**

par J. D. Dengerink, D<sup>r</sup> en droit.

# "FRÈRES ET SŒURS" DU CHRIST

par Pierre MARCEL

## § 1. FAMILLE NATURELLE ET FAMILLE SPIRITUELLE.

*La famille au service de Jésus-Christ.* Dans l'Epître aux Ephésiens (3 : 15), l'Apôtre Paul déclare : « Je fléchis les genoux devant le Père, duquel toute famille, dans les cieux et sur la terre, tire son nom. » Il fonde cette affirmation sur le fait que le mot grec *patria* signifie *famille* ou *patrie*, et dérive de *pater*, qui veut dire *père*.

Toute famille terrestre tire donc son nom du Père céleste. Ainsi, toute famille, en fin de compte, doit avoir pour but de refléter quelque chose du Père céleste et de le servir. Quels que soient les honneurs qui lui sont conférés, l'estime et le respect dont elle est et doit être entourée, la protection qui lui est de plus en plus assurée, la famille — dans la perspective chrétienne — n'est pas et ne peut jamais être une fin en elle-même. Une famille qui, repliée sur elle-même, ne pense qu'à soi et ne vit que pour soi, passe à côté de son authentique vocation, et manque le but qui lui est assigné. Toute famille n'est qu'un moyen : elle doit être au service du Père céleste qui s'est révélé en Jésus-Christ. Les relations naturelles qui unissent les membres d'une même famille ne peuvent jamais prévaloir sur les relations spirituelles que chacun de ses membres doit nouer et entretenir avec Dieu.

Jésus-Christ est très net à cet égard. Sa venue dans le monde nous apporte la pleine révélation de Dieu, son Père ; elle impose à chacun l'obligation de recevoir et de garder ses paroles, de mettre en pratique ses commandements, d'aimer le Christ, de l'honorer et de le servir. Chacun se voit placé devant un choix inéluctable, et pour sa vie personnelle et pour la nature de ses relations avec les membres de sa propre famille. Il n'en peut être autrement. Celui qui entend la prédication de l'Evangile et par là est « appelé », doit considérer sa relation avec Dieu et avec le Christ comme beaucoup plus importante que toute autre relation naturelle ou familiale. Le choix pour Dieu détermine aussi un choix à l'intérieur de sa propre famille, où chaque membre décide librement de son attitude religieuse personnelle.

*L'éclatement de la famille naturelle.* En effet, Christ et l'Evangile sont partout une cause de chute et de relèvement pour beaucoup, un signe qui provoque la contradiction et la dispute (Luc 2 : 34) : « Je

suis venu, dit Jésus, mettre la division entre le fils et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. » (Matth. 10 : 34-36). Tel est et doit être, pris au sérieux, le caractère dynamique et explosif de l'Evangile.

En présence du Christ et de la prédication du Royaume, le cadre de la famille naturelle, la volonté de la maintenir dans l'unité, ne peuvent être déterminants. Jésus ne tolère pas que des raisons de famille pèsent plus lourd que l'appel de Dieu. « Suis-moi ; et laisse les morts ensevelir leurs morts », commande-t-il au jeune homme qui ne souhaitait le suivre qu'après avoir *d'abord* enseveli son père (Matth. 8 : 21-22).

Christ prévoit que la puissance de son appel conduira, dans de nombreux cas, à des déchirements et à des éclatements familiaux : « Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; les enfants se soulèveront contre leurs parents et les feront mourir. Vous serez hais de tous à cause de mon nom. » (Matth. 10 : 21-22). L'appel de Dieu doit être plus fort que les plus intimes et apparemment légitimes liens de famille : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Celui qui aura conservé sa vie la perdra ; et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi la trouvera. » (Matth. 10 : 37-38). L'Evangile selon saint Luc rapporte un propos plus radical encore (14 : 26-27). Quand donc des liens familiaux voudraient nous empêcher de professer la foi chrétienne, de suivre et de servir le Christ, ces résistances, avec l'aide du Saint-Esprit, doivent être surmontées et vaincues par une résolution inébranlable. Jésus lui-même a bien connu ces sortes d'arrachements qu'impliquent le service de Dieu et l'attachement au Royaume : il a scandalisé des siens dont il fut méprisé (Matth. 13 : 57 ; Marc 3 : 21 ; 6 : 4).

*La nouvelle famille spirituelle.* Toutefois, cet éclatement du cadre de la famille n'entraîne nullement une atomisation de la société dans un individualisme appauvrissant. Tout au contraire ! « En vérité, je vous le déclare, dit Jésus, de tous ceux qui ont quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou enfants, ou champs, à cause de moi et de l'Evangile, IL N'Y EN A PAS UN qui ne reçoive maintenant, dès le temps présent, CENT FOIS DAVANTAGE, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, et des champs — avec des persécutions — et, dans le siècle à venir, la vie éternelle. » (Marc 10 : 29-31).

Nous nous posons alors deux questions : Pourquoi une telle exigence est-elle formulée ? Comment une telle bénédiction est-elle possible ?

Si la famille naturelle et ses liens passent au second plan, c'est que surgit une *famille nouvelle*, une *famille spirituelle*, qui « tire vraiment son nom du Père : « *C'est l'Eglise du Dieu vivant, la maison, la famille de Dieu.* (I Tim. 3 : 15) ; ou encore, *la maison du Christ qui en est le Chef.* Et sa maison, c'EST NOUS (Héb. 3 : 6). Dans cette famille nouvelle, miraculeusement donnée à tous ceux qui ont dû renoncer à placer leur famille naturelle au premier plan, et qui souffrent dans leur chair des déchirements imposés par des fois opposées, chacun retrouve, selon la promesse du Christ qui vient d'être rappelée, *tous ces liens de parenté*, mais à un niveau très supérieur, car c'est le Christ qui en est le ciment.

Saint Paul est un père : « Vous n'avez pas plusieurs pères : c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile » (I Cor. 4 : 15). Les Corinthiens sont « ses enfants » (II Cor. 6 : 13). « Nous avons agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants. » (I Thess. 2 : 11). Les enfants de cette famille, il les met au monde comme une mère qui accouche (Gal. 4 : 19). « Nous avons été pleins de douceur parmi vous, comme une mère qui prend un tendre soin de ses enfants qu'elle allaite » (I Thess. 2 : 7). Les croyants sont « ses enfants bien-aimés » (I Cor. 4 : 17 ; II Tim. 1 : 2). Timothée est « son véritable enfant dans la foi » (I Tim. 1 : 2), qui « se dévoue avec lui au service de l'Evangile, comme un enfant auprès de son père » (Phil. 2 : 22). Onésime est « son enfant qu'il a engendré dans les chaînes » (Ph'l 10).

Paul demande à Timothée de considérer les membres de l'Eglise comme des gens de sa parenté : « Ne reprends pas rudement le vieillard, mais parle-lui comme à un père ; parle aux jeunes gens comme à des frères, aux femmes âgées comme à des mères, et à celles qui sont jeunes, comme à des sœurs, avec une entière pureté » (I Tim. 5 : 1-2). Les évêques sont des pères de famille (I Tim. 3 : 5), les femmes croyantes des mères pour l'Eglise (Rom. 16 : 13) ; dans la communion de la foi la mère de Rufus est devenue celle de Paul. L'Eglise est la mère de tous ceux qui ont Dieu pour Père, et les croyants sont ses enfants (II Jean 1, 4, 13).

Dans le christianisme antique, cette compréhension « familiale » de l'Eglise était tellement forte qu'un des plus fréquents chefs d'accusation païenne contre les croyants était que l'Eglise favorisait des incestes : on ne comprenait pas que ceux qui s'appelaient mutuellement : père ou mère, frère ou sœur, se mariassent entre eux !

## § II. LES « FRÈRES » ET LES « SŒURS » DU CHRIST.

De là découle la notion biblique des « frères et sœurs » du Christ et de la « fraternité » dans l'Eglise.

Le point de départ de cette conception fondamentale est l'œuvre salvatrice de Dieu en Jésus-Christ et par lui : « Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus du même (litt. *d'un*) Père. C'est pourquoi il ne dédaigne pas de donner à ceux-ci le nom de FRÈRES, quand il dit : J'annoncerai ton nom à MES FRÈRES... Et encore : Me voici, moi, avec les enfants que Dieu m'a donnés » (Héb. 2 : 11-13 ; Ps. 22 : 23 ; Es. 8 : 18). Celui qui sanctifie, le Christ, et ceux qui sont sanctifiés, les croyants, *ont un même Père*. Le Christ et ceux qui sont sanctifiés sont donc frères. L'auteur de l'Epître aux Hébreux précise que ces « frères » sont « les nombreux fils que Dieu veut amener à la gloire » (2 : 10), les enfants que Dieu a donnés au Christ (2 : 13), lequel, dans ce but, « a été rendu tout semblable à ses frères » (2 : 17), pour construire avec eux, comme Fils de Dieu, « sa maison » ; et cette maison, *c'est nous qui avons part à la vocation céleste* (3 : 5-6, 1).

Ces fils que Dieu veut amener à la gloire, « il les a connus d'avance..., et il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que Celui-ci fût le premier-né d'un grand nombre de frères » (Rom. 8 : 29).

Voilà la seule manière dont nous sommes « frères » ! A cause de l'amour dont le Père nous a efficacement aimés en son Fils, amour grâce auquel, en pratiquant la justice évangélique, nous sommes appelés « enfants de Dieu » (I Jean 3 : 10), donc « héritiers de Dieu » ; et si nous souffrons avec lui, « héritiers au même titre que le Christ » (Rom. 8 : 16-17), et par conséquent « ses frères ».

Un jour que Jésus parlait à la foule, quelqu'un lui dit : « Ta mère et tes frères sont là dehors ; ils cherchent à te parler. » — Il répondit à celui qui lui disait cela : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis, étendant la main sur ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères ! *Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, est mon frère, ou ma sœur, ou ma mère.* » (Matth. 12 : 46-50).

Ainsi, cette qualification de « frères et sœurs » du Christ (en dehors du sens banal des liens de parenté au sein de la famille naturelle), est prise dans le Nouveau Testament dans une acception très restrictive, confirmée par de nombreux autres passages. Sont « tous frères » entre eux, ceux qui n'ont et ne reconnaissent « qu'un seul Maître » : Dieu en Jésus-Christ (Matth. 23 : 8). Frères, ceux qui sont « chargés de rendre témoignage à Jésus » (Apoc. 19 : 10) et de maintenir la vérité de l'Evangile parmi les hommes (Gal. 2 : 5). Frères, tous les « fidèles », les « bien-aimés » de Dieu (I Tim. 6 : 2-3), tous ceux qui sont « saints » parce qu'ils sont dans la foi (I Cor. 6 : 1 s.).

Selon la déclaration du Christ, sont « frères et sœurs » tous ceux qui « font la volonté de son Père qui est dans les cieux », c'est-à-dire tous les « disciples », desquels, les désignant de sa main, il déclare : « *Celui-là est mon frère, ou ma sœur, ou ma mère.* » (Matth. 12 : 50).

Voilà la vraie *famille* dont Dieu est le Père, l'Eglise des appelés, des disciples, des désignés pour la gloire, dont tous les membres sont frères entre eux, parce qu'ils sont tous les frères du même Christ et Sauveur, Fils du même Père. En dehors du sens familial banal, LE MOT DE FRÈRES DANS LE NOUVEAU TESTAMENT NE DÉSIGNE JAMAIS LES HOMMES EN GÉNÉRAL.

Il désigne parfois les Juifs, frères selon la chair des Apôtres, qui les appellent ainsi quand ils leur annoncent pour la première fois l'Evangile du Christ. Mais les Juifs *restés incrédules* et qui ont refusé de se convertir à la prédication des Apôtres sont soigneusement *opposés aux « frères »* (par exemple Act. 14 : 2). Ananias ne peut dire à Saul de Tarse : « Mon frère... », que parce que le Seigneur lui a révélé que Saul est un instrument choisi pour porter le nom du Christ devant les nations, les rois et les enfants d'Israël (Act. 9 : 15-17).

Dans l'Epître aux Corinthiens, Paul l'indique clairement : les *infidèles* ne sont pas des frères (I Cor. 6 : 1), et dans l'Epître aux Thessaloniciens, « ceux du dehors » ne le sont pas non plus (I Thess. 4 : 6), ni — il va sans dire — ceux qu'il appelle « les faux frères » (II Cor. 11 : 26 ; Gal. 2 : 4).

A l'époque où nous vivons, tout empreinte d'une débordante sentimentalité qui nivelle par le bas les notions les mieux établies, cette conclusion que *le mot de « frères » ne désigne jamais les hommes en général* peut surprendre. Elle est cependant, nous semble-t-il, des mieux fondées ; sur le plan biblique, rien ne nous permet d'en tirer une autre : *c'est un fait*.

### § III. FRÈRES ET SŒURS DU CHRIST DANS L'ÉGLISE ET LA FAMILLE CHRÉTIENNE.

Mais ce *fait* mérite des explications complémentaires. Il détermine en effet la vraie nature de l'Eglise, le comportement de chacun de ses membres vis-à-vis des autres et envers les autres, nos obligations et l'inspiration intérieure qui les détermine et les anime, le sens de la communion que nous devons avoir les uns avec les autres, et que le Christ entretient avec nous ; partant, la différence nécessaire qu'il y a, et qui doit être, entre toutes ces relations fraternelles dans l'Eglise et par elle, d'une part, et ces autres relations que nous devons entretenir avec les autres hommes, nos « prochains », en ne confondant ni mélangeant jamais ces deux notions si différencierent exégétiquement de « frères » et de « prochain ».

L'appartenance au Christ et à son Eglise doit donc prendre le pas sur les liens de la famille naturelle, si ceux-ci prétendent nous séparer du Christ et de l'Eglise. Le but de notre vie est d'être et de rester en communion avec le Christ ; aucun autre but ne peut avoir priorité sur celui-là : tous les autres sont secondaires. En effet, la communauté que forment ensemble les croyants est la plus haute qui puisse exister ici-bas et dans l'au-delà. Elle est la Maison de Dieu, elle est le Corps du Christ, elle est l'expression suprême de la grâce, elle préfigure le Royaume de Dieu, elle est la pépinière de la Cité céleste, l'épouse du Christ. Elle contient le sens de tout ; elle est la raison et le but de l'Histoire ; elle transcende déjà le temps et a valeur d'éternité. Elle vit, et doit exprimer chaque jour, la vie éternelle.

Tous ceux qui y participent sont et doivent être unis les uns aux autres par des liens de fraternité d'une profondeur, d'une puissance, d'une finesse, d'une délicatesse, d'une beauté incomparables, fruits de la grâce. Car chacun y exprime, avec le don qu'il a reçu, la communion avec le Christ ; chaque âme y est l'épouse du Christ. « Tout homme qui aime Dieu qui l'a fait naître *aime aussi quiconque est né de Dieu.* » (I Jean 5 : 1). Pour tous ceux qui sont vraiment nés spirituellement, il est impossible qu'il en soit autrement, en raison même de la parenté supérieure que la foi établit entre tous ceux qui croient. Amour de la grâce et grâce de l'amour qui imposent aux frères dans l'Eglise un comportement et des relations d'une tonalité toute particulière, d'une nature privilégiée, d'une inspiration intérieure qui cherche sa règle dans la perfection de Dieu (Matth. 5 : 48), car il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit de *la famille de Dieu*, dont tout croyant est membre.

Selon les enseignements du Nouveau Testament, personne, dans l'Eglise des croyants, et par conséquent dans aucune paroisse où il y a présence d'Eglise, ne doit scruter la paille qui est dans l'œil de son frère ou de sa sœur (Luc 6 : 40-42), ni le juger, ni le mépriser. Pourquoi ? Parce que Dieu est notre Maître à chacun ; parce que chacun rendra compte à Dieu pour soi-même, moi sûrement, mais aussi mon frère ou ma sœur en Christ. Et puisque Dieu réserve à ce frère ou à cette sœur le même accueil de grâce qu'à moi-même, ce qu'il fait, « cela regarde son Maître » et non moi (Rom. 14 : 10 ss., 4).

Dans l'Eglise, personne ne doit se mettre en colère contre son frère (Matth. 5 : 22), ni le tromper ou lui faire tort en quoi que ce soit (I Thess. 4 : 6), ni jamais, si par malheur la chose arrivait, rester brouillé avec lui (Matth. 5 : 23-24 ; 18 : 15 s.). C'est aussi pourquoi la « repentance » d'un frère — elle n'a rien de commun avec les excuses, les regrets ou le remords d'un incroyant ! — doit toujours trouver toute prête, au cœur de chacun de nous, la réponse du pardon, ce frère eût-il péché contre nous « sept fois en un seul jour » (Luc

17 : 3-4). Si notre propre repentance trouve toujours accès auprès de Dieu, celle d'un frère ou d'une sœur dans l'Eglise doit aussi toujours être accueillie favorablement par chacun de nous.

C'est exactement la marque du passage de la mort à la vie spirituelle que d'aimer ceux que Dieu, avec nous, a rendus vivants : « Pour nous, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. » (I Jean 3 : 14). « Tout homme qui croit que Jésus est le Christ est né de Dieu ; tout homme qui aime Celui qui l'a fait naître *aime aussi quiconque est né de Dieu.* » (I Jean 5 : 1). Il est impossible qu'il le haisse, sinon ce seraient les ténèbres de Satan et non la lumière divine qui rempliraient son cœur !

Dans les libertés octroyées aux croyants et l'usage que nous en faisons, chacun doit veiller soigneusement à ne pas détruire l'œuvre que Dieu accomplit *en un frère, en une sœur* dont la foi n'est peut-être pas encore bien affermie. Envers tous ceux chez qui nous discernons que Dieu travaille par son Esprit, nous devons nous conduire selon l'amour (Rom. 14 : 15, 20), prendre garde que notre liberté ne devienne en rien pour personne une occasion de chute (...), *ce frère pour lequel Christ est mort* (I Cor. 8 : 9, 11). Dans ce chapitre de la première aux Corinthiens, comme dans ceux qui dépeignent notre comportement envers les « faibles » (cf. Rom. 14), les « faibles » sont toujours ceux qui sont faibles *dans la foi*, des disciples déjà, des croyants, des membres de l'Eglise, des « frères », *et jamais les païens*. « Quand vous péchez ainsi contre les frères et que vous blessez leur conscience qui est faible, dit l'Apôtre, VOUS PÉCHEZ CONTRE CHRIST. » (I Cor. 8 : 12).

Voilà des directives très simples, qu'elles soient négatives ou positives. A y regarder de près, à les prendre au sérieux, dans l'ambiance où nous sommes plongés, elles sont révolutionnaires. Si quelqu'un les estimait banales, qu'il les mette donc en pratique dès aujourd'hui, et il ne tardera pas à constater à quel point sa vie est changée. Qu'un fort noyau de frères et sœurs les mettent en pratique dans leur paroisse, et celle-ci ne tardera pas à être bouleversée.

Quant à ceux qui ont le privilège de vivre en famille, dans l'Alliance de Grâce, avec un conjoint croyant, des parents croyants, des enfants croyants, qu'ils ne perdent jamais de vue qu'à la parenté naturelle qui les unit *s'ajoute et se superpose cette parenté spirituelle de père, de mère, de frère et de sœur du Christ*. Notre conjoint, nos parents, nos enfants sont notre propre chair, certes ; mais voyons-les aussi, tous les jours et en toute circonstance, *comme des membres de l'Eglise, de la famille de Dieu, des frères et des sœurs du Christ, dans sa communion avec lui*. Pensons d'eux et agissons envers eux comme le prescrit l'Evangile qui vient d'être rappelé. Vivons *simultanément* la plénitude de ces deux parentés, de ces deux fraternités :

la naturelle, et la spirituelle en Christ. Et, tout à l'inverse des ruptures que le Christ prescrit quand la famille s'oppose à sa grâce, considérons combien la fraternité spirituelle qui unit et cimente les membres croyants d'une même famille fortifie et approfondit la parenté et la fraternité naturelles ; au point qu'un foyer chrétien est une petite Eglise du Christ, et qu'une famille qui tire vraiment son nom du Père est un spectacle devant lequel, du haut du ciel, les Anges s'inclinent, car il est le plus beau que, de là-haut, on puisse contempler ici-bas !

#### § IV. LE CHRIST S'APPROPRIE CE QUI CONCERNE SES FRÈRES ET SES SŒURS.

Ces relations fraternelles ne sont nullement *statiques*. Il nous faut au contraire remarquer combien elles sont dynamiques. Leur inspiration intérieure se fonde d'abord sur *la dynamique du Saint-Esprit*, auquel seul revient de se rendre maître de chaque disciple du Christ dans l'Eglise ; ensuite sur *la grâce de Dieu*, de plus en plus efficace en chacun, toujours à l'œuvre, fidèle à ses promesses, d'une persévérance tenace, d'une puissance efficace que rien n'abat ; sur *la communion du Christ*, enfin, les souffrances qu'il a endurées, la mort qu'il a soufferte pour les siens : les disciples et les frères de l'Eglise — donc aussi nos conjoints, parents et enfants qui font profession de disciples — en sorte que si nous péchons contre l'un de ceux-ci, frère ou sœur dans l'Eglise, ou membre de notre famille appartenant à l'Eglise, si nous blessons sa conscience qui est faible, nous péchons **CONTRE LE CHRIST** (I Cor. 8 : 12). Ce faisant, nous nous séparerions de l'Eglise ; nous n'aurions plus droit au titre de *frère* ; nous nous exclurions de cette divine fraternité, et nous rejeterions dans les ténèbres du dehors.

*Matthieu 18 et parallèles.* Dans le dix-huitième chapitre de l'Evangile selon saint Matthieu (versets 1 à 14 ; cf. Marc 9 : 33-48 ; Luc 9 : 46-48), le Christ attire notre attention et sur les petits enfants, et sur ces disciples qui doivent être « humbles comme un petit enfant » et « petits » aux yeux du monde, en raison de l'humilité nécessaire pour entrer dans le Royaume.

1. — « Jésus, ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux » (Matth. 18 : 2) et il le tint « entre ses bras » (Marc 9 : 36). Le mot employé par le Christ et l'évangéliste désigne les petits enfants de moins de trois ans. L'enfant que Jésus a pris dans ses bras et ceux qui l'entourent et qu'il montre sont *des enfants de l'Alliance de Grâce* et non n'importe quels enfants en général.

a) Jésus affirme que ces enfants-là *sont dans le Royaume*, ce qui ne fait aucun doute, puisque ceux qui veulent y entrer doivent deve-

*nir comme eux* (Matth. 18 : 3), et que, dit-il, « leurs anges, dans les cieux, voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux » (Matth. 18 : 10).

b) C'est pourquoi le Christ déclare : « Celui qui reçoit un de ces petits enfants *en mon nom me reçoit, moi* ; et celui qui me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais Celui qui m'a envoyé. » (Marc 9 : 37. Cf. Matth. 18 : 5 et Luc 9 : 48).

c) Il affirme enfin que « *ces petits croient en lui* » (Matth. 18 : 6), ce qui peut nous surprendre, puisqu'ils n'ont encore aucun moyen d'expression et que nous ne disposons d'aucun critère d'investigation. Toutefois la déclaration du Christ tranche tout ; c'est avec joie que nous la recevons comme vraie, car elle établit la fidélité de Dieu à l'égard des enfants de l'Alliance, et les fruits de sa grâce prévenante en eux.

Qui donc reçoit l'un de ces petits enfants de l'Alliance au nom du Christ REÇOIT LE CHRIST. Qui ne reçoit pas ainsi l'un d'eux ne reçoit pas non plus le Christ. Qui « fait tomber dans le péché l'un de ces petits » (v. 6) pèche nécessairement contre le Christ. Le propos de l'Apôtre Paul dans I Corinthiens 8 : 12 s'étend tout naturellement à la conscience si fraîche et si délicate des petits enfants, et étaye l'avertissement solennel et la malédiction du Christ : « Si quelqu'un fait tomber dans le péché l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales... Malheur à l'homme par qui le scandale arrive (...). Il sera jeté dans le feu éternel. » (Matth. 18 : 6-8). Il nous faut donc, chez les enfants de l'Alliance, respecter et tenir en grande estime leur communion avec le Christ et leur foi : ils sont aussi nos frères et nos sœurs en Christ. Le Christ les chérit tout particulièrement, car ils appartiennent à son Eglise et prennent à ses yeux la personne de son Epouse qu'il aime d'un puissant amour. Malheur à ceux qui n'exhortent pas les enfants à persévérer dans cette communion et qui, blessant leur conscience, les en détournent, les « méprisent » (v. 10) et les font tomber dans le péché. Ceux-là pèchent contre le Christ.

2. — Mais tout ce récit a eu pour origine une discussion entre les disciples « pour savoir qui d'entre eux était le plus grand » (Marc 9 : 34), et qui aboutit à la question : « Qui est le plus grand dans le Royaume des Cieux ? » (Matth. 18 : 1). « Si quelqu'un veut être le premier, répond Jésus, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous » (Marc 9 : 35) ; « car celui qui est le plus petit entre vous tous, c'est celui-là qui est grand ! » (Luc 9 : 48). C'est pour illustrer cette vérité qu'intervient l'épisode de l'enfant. « En vérité, je vous le déclare, si vous ne changez et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. Celui-là donc qui

deviendra humble comme cet enfant sera le plus grand dans le Royaume des Cieux.» (Matth. 18 : 3-4).

Ce que le Christ a affirmé des petits enfants s'applique donc aussi (tous les exégètes le reconnaissent) à tout disciple authentique du Christ, qui, en raison de son humilité, apparaît aux yeux des hommes et du monde comme « le serviteur de tous », « le plus petit de tous », « le dernier de tous ». *Qui reçoit un tel disciple au nom du Christ reçoit le Christ. Qui méprise l'un de ces petits méprise le Christ ; qui fait tomber dans le péché l'un de ces petits qui croient au Christ pèche contre le Christ.*

L'expression « l'un de ces petits » est identique dans Matthieu 11 : 25 (Luc 10 : 21 ; cf. Jean 13 : 33), et désigne bien l'humble disciple dont la dignité est voilée aux yeux du monde.

#### § V. LA QUALIFICATION DE FRÈRE OU SŒUR DU CHRIST NE S'USURPE PAS ET PEUT SE PERDRE.

Dans l'Eglise visible, dans nos communautés paroissiales, tous ne sont pas de véritables frères et sœurs du Christ. Certains, dit saint Paul, *en usurpent le titre*. « Je vous ai écrit, dit-il, de ne point avoir de relations avec quelqu'un qui, *prenant le nom de frère*, serait impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou diffamateur, ou ivrogne, ou rapace, et même de ne point partager de repas avec un tel homme. » (I Cor. 5 : 11). L'exclusive de l'Apôtre s'étend, plus loin, aux adultères, aux efféminés, aux infâmes, aux voleurs et aux avares (6 : 9-10). Paul précise qu'il s'agit là d'une mesure interne à l'Eglise, qui ne vise que ceux qui, faussement, *prennent le nom de frère*. Ce nom ne se « prend » pas : on le reçoit par grâce et dans l'émerveillement. « Quand je vous ai écrit de ne point avoir de relation avec les impudiques, dit-il, il ne s'agissait pas de la généralité des impudiques, des hommes cupides et rapaces ou des idolâtres de ce monde, car alors il vous faudrait sortir du monde (...). Car est-ce à moi de juger *ceux du dehors* ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? Ceux du dehors, Dieu les jugera. Otez le méchant du milieu de vous. » (I Cor. 5 : 9-10, 12-13).

D'autres peuvent perdre cette glorieuse appellation de « frère ». Si des frères ne savent pas régler leur conduite et ne suivent pas les enseignements de l'Evangile, l'Apôtre nous commande de « nous en tenir à l'écart » (II Thess. 3 : 6), et de n'avoir « aucune relation avec eux » (v. 14). Toutefois, en raison de la dynamique de la grâce de Dieu, qui peut les réformer et les maintenir dans la communion de l'Eglise, il nous demande « de ne pas les regarder comme des ennemis, mais de les avertir comme des frères » (v. 15), car ils n'en ont pas encore perdu la qualité. Ce point de vue est corroboré par le Christ qui ordonne qu'après plusieurs avertissements le « frère » qui refuse

d'écouter l'Eglise ne soit plus considéré comme un frère, mais « comme un païen et un péager » (Matth. 18 : 15-18).

On ne garde en effet la qualité de « frère » qu'en se laissant sanctifier par le Christ, en recevant la Parole de Dieu, en maintenant pour soi d'abord la vérité de l'Evangile et en rendant témoignage au Christ.

*Conclusion : En dehors du sens familial banal, DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, LE NOM DE FRÈRES NE DÉSIGNE JAMAIS LES HOMMES EN GÉNÉRAL, MAIS CES HOMMES ET CES FEMMES, CES JEUNES GENS ET CES JEUNES FILLES, CES ENFANTS QUI CROIENT AU CHRIST ET LE SERVENT.*

#### § VI. DEUX NOTIONS ET DEUX SITUATIONS DISTINCTES : CELLE DE « FRÈRES ET SCEURS EN CHRIST », ET CELLE DE « PROCHAIN ».

Surgit alors la question : Quel lien nous unit donc, nous, les frères et sœurs du Christ dans l'Eglise, avec les autres hommes, ceux du dehors, qui ne croient pas au Christ ? N'est-ce pas une idée courante aujourd'hui, un aveu banal, une déclaration non pas même chrétienne mais simplement humaine, que d'affirmer : « Tous les hommes sont frères. Liberté, Egalité, Fraternité » ? Les chrétiens ne sont-ils pas aussi les « frères » des incroyants, des libres-penseurs, des athées ? La fraternité humaine — dans toutes ses manifestations et expressions — n'est-elle pas un prolongement et une extension de la fraternité évangélique ?

La prise en considération de l'enseignement du Christ et du Nouveau Testament nous oblige à admettre que les hommes « du dehors » ne sont pas nos « frères spirituels » au sens que les saintes Ecritures donnent à ce terme qui vient d'être précisé. En sommes-nous surpris ? C'est en raison de la *sentimentalité* moderne, qui nous a fait, trop souvent, perdre de vue des définitions et des nuances bibliques fort bien établies. Toutefois, il faut se hâter de le dire, si les autres hommes ne sont pas « nos frères », ils sont « nos prochains ». Plus exactement — dans la perspective de la parabole du bon Samaritain, — nous devons, je dois être *leur prochain*.

Les liens qui nous unissent, nous, croyants, à la généralité des autres hommes sont nombreux et puissants. *Avec* les autres, nous avons un Créateur, un Seigneur communs ; avec nous, ils sont « appelés » à se repentir, à croire au même Christ, à recevoir leur pardon, à accepter Dieu pour Père. Mais nous n'avons pas *actuellement* en commun avec eux, dans la réalité concrète de nos vies respectives, un même Père et un même Sauveur, puisqu'ils déniennent à Dieu la qualité de Père et au Christ celle de Sauveur : « *Quiconque nie le Fils n'a pas non plus le Père* » (I Jean 2 : 23), tranche l'Apôtre Jean. « *Celui qui me hait, hait aussi mon Père* », souligne le Christ (Jean 15 : 23). De notre part, ce serait une fausse générosité d'étendre aux incroyants,

voire aux infidèles, les priviléges des croyants ; une fausse humilité aussi, découlant toutes deux d'une sentimentalité exagérée et démentie par les faits.

N'est-il pas opportun, aujourd'hui, de remonter le courant d'une démagogie facile qui ravale délibérément le chrétien au niveau de la médiocrité par considération pour l'infidèle, qu'on n'élèvera d'ailleurs jamais plus haut que cette médiocrité-là ; de marquer à nouveau la différence *évangélique* entre l'Eglise et le monde, entre le fidèle et l'infidèle, et de reprendre au sérieux tout un enseignement biblique qui s'oppose vigoureusement à cette sorte d'avachissement humanitaire de la pensée chrétienne ? Nous soumettre à l'enseignement divinement inspiré des Ecritures, n'est-ce pas là — quoi qu'il en coûte — l'humilité évangélique ?

Saint Jean déclare : « Tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu, mais c'est là l'esprit de l'Antéchrist (...), qui est déjà maintenant dans le monde. » (I Jean 4 : 2-3). « Nous habitons un monde où est le trône de Satan, et où Satan a sa demeure. » (Apoc. 2 : 13). « Nous savons que le monde entier est sous la puissance du Malin » (I Jean 5 : 19), et que Satan « séduit le monde entier » (Apoc. 12 : 7-9).

Saint Paul affirme sans arrondir les angles : « Ne vous mettez pas sous un joug étranger, en vous unissant aux infidèles. Car quelle association peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ? Que peut-il y avoir de commun entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord existe-t-il entre le Christ et Bérial, ou quelle part le fidèle a-t-il avec l'infidèle ? Et quel rapport y a-t-il entre le temple du Dieu vivant et les idoles ? Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit. » (II Cor. 6 : 14-16).

Certes ! Je partage avec les infidèles la même humanité. En eux, je vois mon image, celle de l'homme naturel que je suis, livré à mes seules forces, hors de la grâce du Christ. Bien sûr, nous sommes de la même postérité charnelle, celle d'Adam ; mais nous ne sommes pas de la même parenté spirituelle, celle d'Abraham et du Christ. Je reçois de Dieu le commandement de *les aimer comme moi-même*, mais il n'y a pas entre eux et moi cette *fraternité* incomparable établie par le Christ entre ceux qui partagent sa communion dans l'union mystique, puisqu'ils n'ont pas, ou récusent, ou disqualifient la foi chrétienne. Ils sont comme les membres de ma propre famille qui n'ont plus de foi, parce qu'ils ont librement, volontairement et consciemment renié l'Alliance de grâce : si proches que nous puissions être, eux et moi, par les liens du sang, ils n'en sont pas moins et demeurent aussi longtemps que leur incrédulité des « étrangers », parce qu'il n'y a pas, entre eux et moi, de communion spirituelle, alors que les frères de l'Eglise qui la partagent sont vraiment mes parents, mon père et ma mère, ma sœur et mon frère. La « réalité » de cette frater-

nité, comme toute réalité, « est en Christ ». Là où le Christ est absent du cœur de l'homme, cette réalité de fraternité et de parenté qu'on vit dans l'Eglise n'existe pas.

Nous sommes tous les *sujets* d'un même Créateur, oui ! Mais nous ne sommes pas les *enfants* d'un même Père. Quiconque a quelque expérience d'une vie dans la communion du Christ, ressent cela au plus profond de soi-même ; c'est une évidence : et de son expérience religieuse et des hommes. Avec l'Evangile, il me semble honnête aujourd'hui de le dire ou de le redire.

Cette constatation ne mène ni à l'orgueil, ni au pharisaïsme qu'on a raison de combattre énergiquement aujourd'hui ; *elle conduit à la véritable humilité*. Elle nous fait comprendre combien tout est grâce dans notre vie chrétienne ; elle nous permet de glorifier Dieu dans ses grâces et, notre personne et notre esprit vaincus et liés, de nous dédier vraiment et gratuitement à son service.

(*A suivre*).

#### Prochain article :

- § VII. Explication de Matthieu 25 : 31 à 40.
- § VIII. Explication de Matthieu 25 : 41 à 46.
- § IX. Portée christologique et ecclésiastique de Matthieu 25 : 31 à 46.
- § X. Utilisations abusives de l'expression « frères et sœurs » du Christ.
- § XI. La notion de fraternité universelle « en Christ » et l'identification du Christ avec tous les hommes, contredit formellement l'enseignement constant du Nouveau Testament.
- § XII. Explication du commandement *nouveau* : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jean 13 : 34).

**DANS UN PROCHAIN NUMERO :**

**Théologie de la Confirmation,**  
par Pierre MARCEL

# RACHETÉS POUR GLORIFIER DIEU

par Jean CADIER \*

*Vous n'êtes point à vous-mêmes. Vous avez été rachetés à un grand prix. Gloriez donc Dieu dans votre corps.*

I Corinthiens 6-19.

Quatre siècles après sa mort, CALVIN demeure un prédicateur toujours vivant. Au travers de ses sermons, de ses livres et de ses commentaires, il est encore pour des centaines de milliers d'hommes de par le monde un messager de la Parole de Dieu. De son doigt levé, dans un geste familier et docte, il nous montre encore l'Ecriture sainte et souligne pour nous ce passage qui fut comme le mot d'ordre de sa vie dépouillée : « *Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes.* » C'était sa devise. Rappelons dans quelle circonstance il la prit.

## MON CŒUR, COMME IMMOLÉ...

Après quelques années d'exil à Strasbourg, les Genevois, qui avaient un peu tardivement compris la faute qu'ils avaient commise en le chassant de leur ville, lui adressèrent à nouveau un appel. Mais CALVIN fit la sourde oreille. « Plutôt cent autres morts que cette croix sur laquelle il me faudrait mille fois mourir chaque jour », écrivait-il à Guillaume FAREL. Mais celui-ci insiste et CALVIN cède à son insistance : « Si j'avais le choix, je ferais n'importe quoi plutôt que de te céder dans cette affaire. Mais puisque je me rappelle que je ne m'appartiens pas, j'offre mon cœur immolé en sacrifice au Seigneur. » De retour à Genève, il prit comme sceau une main tenant un cœur. Et ses lettres qui partaient de Genève vers la France et l'Europe et que ses messagers portaient aux princes dans leur Cour brillante comme

\* Prédication donnée au Culte de l'Assemblée du Musée du Désert le dimanche 6 septembre 1964 par le pasteur Jean Cadier, doyen de la Faculté de Théologie protestante de Montpellier.

Les trois études suivantes de MM. Jacques Allier, Daniel Robert et Daniel Buscarlet ont été prononcées au cours de la même Assemblée.

— Nous sommes heureux de féliciter ici notre ami Jean Cadier, qui vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

\*  
\*\*

Mais d'où vient cet aveuglement étrange, ce décentrement incompréhensible, cette immense méconnaissance du sens véritable de la vie ?

Il vient du péché, de la rupture, de la révolte de l'homme contre son Créateur. L'homme n'a pas voulu de Dieu pour Maître et il s'est choisi un despote cruel. C'est celui que Jésus appelle « le Prince de ce monde », c'est le grand Ennemi, le Diable. L'homme a quitté la belle et riche dépendance de Dieu pour se mettre sous l'esclavage du péché. Mais Dieu a voulu nous libérer de cet esclavage. Il nous a rachetés de cette servitude et, pour cela, Il a payé un grand prix, le prix infiniment précieux du sang de son fils, innocente et sainte victime. Rachetés, mais à quel prix ! Dès lors, nous ne sommes plus la propriété de la puissance démoniaque, nous sommes la propriété de Dieu, les gens de sa maison. Nous ne nous appartenons plus à nous-même, nous appartenons à Celui qui a payé le prix de notre libération. Et CALVIN s'écrie : « Que saurait-on dire de plus vénémente et de plus grande efficace ? »

#### LA SAINTETÉ, MAIN-MISE DE DIEU.

Mais voici maintenant la conséquence : si nous appartenons à Dieu, il nous faut avancer vers la SAINTETÉ. Voilà un mot que les lèvres protestantes ne prononcent qu'avec crainte. Et pourtant, quelle magnificence dans ce terme ! Citons encore ici le Réformateur : « Quand nous parlons de l'union de Dieu avec nous, il nous doit souvenir que le lien de cette conjonction est la sainteté. Non que par le mérite de notre sainteté nous venions à la compagnie de notre Dieu, vu qu'il nous faut, avant d'être saints, adhérer à Lui, afin qu'il répande de sa sainteté sur nous, pour nous faire suivre là où Il nous appelle. Mais parce que cela appartient à sa gloire qu'Il n'ait nulle accointance avec l'iniquité et l'impureté, *il nous Lui faut ressembler puisque nous sommes siens.* »

Quel message grandiose : Dieu nous appelle à la sainteté ! Il veut nous la donner. Il veut nous délivrer de l'impureté. Il ne veut pas que nous continuions à nous y « vautrer », comme dit CALVIN. Quelle vocation magnifique ! Nous sommes sur les sommets, nous respirons l'air pur des cimes, nous nous élevons au-dessus de ces relents impurs qui flottent sur nos livres, sur nos journaux, sur nos films et sur nos chansons, sur toutes les publications de notre temps, embourbées dans la sexualité et pénétrées d'érotisme. Oui, nous respirons, nous sommes emportés par le Sauveur au-dessus et hors de ces situations douteuses où se complaisent notre curiosité et aussi notre complicité. De l'air, de l'air pur ! Quittons cette casuistique où nous entraîne parfois notre désir de libérer nos contemporains de leurs « problèmes ». La casuis-

tique a toujours joué de mauvais tours à ceux qui l'ont voulu pratiquer ; elle les a entraînés aux compromis, jusqu'au jour où un PASCAL leur a dévoilé le caractère inadmissible de leurs concessions. Au risque de paraître sévère, que l'Eglise redise sans cesse l'exigence divine : la sainteté, la pureté du cœur, la simplicité d'une vie livrée, l'amour pour les autres. Qu'elle ne se lasse pas de relire, dimanche après dimanche, ces Dix Commandements de la Loi de Dieu, que parfois l'on délaisse, non pas tant par crainte d'accoutumance que par peur de leur trop grande clarté. Si l'époque s'enlise dans la boue, l'Eglise doit rester sur le sol ferme, sur le rocher sur lequel viendront prendre appui les âmes incertaines.

\*\*

On nous dira peut-être : « Voyez à quoi dans le passé a conduit cette sévérité calviniste : à l'hypocrisie puritaine, à l'esprit d'inquisition et de jugement, à l'étroitesse moraliste, à la contrainte inacceptable. » Tout cela est vite dit, et ces puritains et ces huguenots ont été les pionniers du monde moderne, avec toute leur rigidité. Certes, la fermeté a des risques. Mais nous en serons gardés par deux principes qui sont l'essence même de l'Evangile. Le premier, c'est que « *Tout est grâce.* ». Le second, c'est que « *Tout doit être accompli par amour.* ».

#### TOUT EST GRÂCE !

Tout est grâce. Alexandre VINET l'avait dit et BERNANOS nous l'a redit. Tout dans la vie chrétienne est don de Dieu et œuvre de son Saint-Esprit en nous. La sainteté est une grâce que Dieu accorde à notre foi. Elle n'est pas cette tension de l'effort orgueilleux vers la perfection, cette volonté personnelle de triomphe où se sont brisées tant de décisions vaines et d'espérances déçues, et qui nous laisserait sans forces, dans l'amertume de l'échec. La sainteté est la présence du Christ en nous, le reflet de sa puissance divine au travers de notre faiblesse, le don renouvelé de son amour. La sainteté est liée à notre plus grande union avec le Christ, à cette « conjonction admirable, dépassant notre entendement, dans laquelle il s'unit jurement de plus en plus à nous en une même substance ». La sainteté est liée à la prière, elle est le résultat d'une personnelle ouverture à la grâce, d'un renoncement à nos propres forces pour laisser agir la puissance d'En-Haut. C'est une marche jour après jour vers le but sublime, jusqu'à ce que nous parvenions à la plénitude dans le Royaume éternel.

Or, la grâce est un don particulier de Dieu. La grâce dans l'ordre de la Rédemption est toujours personnelle. Le danger serait alors d'imposer à une société, à une cité, à un ensemble ce qui est don de la grâce particulière. CALVIN a soigneusement distingué entre la grâce

générale et la grâce particulière. A la grâce générale appartiennent des règles de morale élémentaire, constitutives de toute société, par laquelle Dieu maintient l'existence du monde, malgré toutes les attaques destructrices de Satan. Mais Dieu veut pour les siens plus que cette survie gréginaire. Il veut la Vie, la Vie véritable dans la sainteté. Cette Vie n'a rien à voir avec cette carence de la foi, avec cette dégradation de la réalité intérieure, qui conduit au faux-semblant, à l'hypocrisie, à « l'apparence de la piété, alors qu'on a renié ce qui en fait la force ». Lorsque la vie qui animait le corps s'est retirée, il n'y a plus qu'un cadavre avec son épouvante.

#### L'OBÉISSANCE PAR AMOUR.

Second principe : tout dans notre vie de chrétien doit être accompli par amour pour Dieu. Il est notre Père. Il nous a aimés le premier d'un amour infini. Il nous demande à notre tour de l'aimer et de tout faire dans notre vie rachetée, par reconnaissance et par amour pour Lui. Le renoncement à soi-même est un acte d'amour vrai. L'obéissance à ses commandements n'est pas pénible, parce qu'elle se fait dans l'amour. Tout ce qui est obtenu par le dressage, par la crainte, la menace, la contrainte extérieure est faux. Tout ce qu'on a pu reprocher à bon droit à un certain conformisme étroit, est d'avoir oublié que l'authenticité de l'acte est indispensable quand cet acte est accompli devant Dieu, dans la vérité et dans l'amour. La difficulté est de rester dans la ferveur et de ne pas continuer dans la routine et la contrainte ce qui a été commencé dans la reconnaissance et dans l'adoration. On fait alors par devoir ce que l'on faisait autrefois par amour. L'importance prise, dans une morale faussement considérée comme protestante, par la notion kantienne du « devoir » marque le déclin de cette morale. Le jour où le catéchisme a parlé des devoirs envers Dieu et des devoirs envers le prochain au lieu de parler de l'amour pour Dieu et de l'amour pour le prochain, il a abandonné la ligne première du Calvinisme et n'a fait que le trahir.

\*  
\*\*

Je serais incomplet et incompris si, parlant de l'exposé de CALVIN sur la vie de l'homme chrétien, j'avais donné l'impression de me tenir sur le plan moral et de délaisser pour autant le plan religieux. Car chez lui, tout est intimement lié : la religion est une vie et les fondements de la morale sont dans la foi. Corps, âme et esprit sont intimement unis dans l'unité de la personne. Le sacrifice vivant et saint, qu'il nous demande avec saint Paul d'offrir à Dieu comme notre culte logique, ou, pour parler comme CALVIN, notre « service légitime », est un sacrifice de notre corps, un sacrifice réel et non idéal, un sacrifice de notre personnalité totale.

N'offrons pas à Dieu un culte de tradition, si glorieuse que puisse être cette tradition. N'offrons pas à Dieu un culte de devoir, qui ne lui livrerait pas notre être tout entier dans une prompte et sincère adoration. N'offrons pas à Dieu un culte de réflexion intellectuelle, dont nous resterions maîtres et qui ne nous conduirait pas à Celui qui est infiniment au-delà de ce que nous pouvons penser et définir, dans le mystère inaccessible de sa Souveraineté sur l'univers. Mais offrons à Dieu un culte logique, celui qui découle de cette constatation : « *Nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes.* » Il n'y a pas de lieu plus propice à ce sacrifice que ce lieu d'assemblée sous les châtaigniers, ce lieu où depuis des siècles s'est exprimée dans la rude simplicité des cultes réformés, loin de tout apparat extérieur et des pompes inutiles, la ferveur des âmes formées à l'école de CALVIN. Il nous dit : « Nous ne sommes point nôtres, nous sommes au Seigneur. Que toutes les parties de notre vie soient référées à Lui comme à leur fin unique. Oh ! combien a profité l'homme qui, se connaissant n'être pas sien, a ôté la seigneurie de soi-même à sa propre raison pour la remettre entièrement à Dieu. »

Jean CADIER.

## LE RAYONNEMENT DE CALVIN

par Jacques ALLIER

*Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme*

*La Société de l'Histoire du Protestantisme français* se félicite de ce que le thème général qui est offert aujourd'hui à cette Assemblée du Désert soit la Commémoration du 4<sup>e</sup> Centenaire de la mort de CALVIN.

CALVIN, un grand méconnu ! De cet homme d'une puissance spirituelle hors de pair, d'une volonté indomptable, des détracteurs passionnés ont voulu, parce qu'il alla son chemin sans jamais s'en laisser détourner, parce qu'il resta toujours austère, rigide, faire un homme implacable, aigre, méchant. Certes nous entendons, nous Protestants, nous garder des excès laudatifs : « Si j'avais à faire le portrait des réformateurs, écrivit Alexandre VINET, je ne leur ferai pas grâce d'une rousseur. » Et d'ailleurs CALVIN disait lui-même qu'il avait horreur des glorifications : *A Dieu seul la gloire*, comme le répète si opportunément le mot d'ordre de cette journée. Convenons donc que CALVIN, en qui Daniel ROPS a vu une lame d'acier tranchant, fût auto-

ritaire, qu'il était de ces contradicteurs persuadés d'avoir toujours raison, qu'il se rendit coupable de véhémence et même de colère. Mais ajoutons tout de suite qu'il fut un chrétien d'une humilité totale, et que, loin d'être le théologien abstrait et le froid dialecticien que l'on a décrit, il sut aussi se montrer compréhensif, porté à la sympathie, amical.

Le dénigrement qui s'est exercé sur lui, et dont nous commençons à peine à être démystifiés, ne s'explique que trop. Que cet homme de la Renaissance, cet humaniste, se soit insurgé contre la scolastique du Moyen Age et les entraves qui en résultaient, qu'il lui ait reproché d'avoir travesti la vérité en dénaturant les Ecritures : cela allait suffire pour qu'il soit exposé lui-même à la calomnie. Qu'il se soit résolu à rejeter, fût-ce à regret, mais avec une totale fermeté d'âme, ce catholicisme dont il ne pouvait admettre les dogmes et dont les pratiques le heurtaient — quand bien même il était partisan de sa réforme pacifique, et si possible, de l'intérieur : et voilà son œuvre vouée à être défigurée, lui-même exposé à être traité en ennemi public. Comment s'étonner dès lors qu'il ait fallu attendre la critique moderne pour que justice soit rendue à cet homme dont BOSSUET — qui ne fut pourtant pas tendre pour lui — n'avait pas hésité à dire qu'il avait eu du génie ?

La place que l'histoire a ainsi fini par lui donner comme à regret, CALVIN la doit, tout d'abord, à ses ouvrages, et au plus célèbre d'entre eux : *l'Institution de la Religion Chrétienne*. C'est à 27 ans qu'il publia la première édition, celle-là en latin d'ailleurs : ce livre allait être le plus lu de toutes les œuvres de pensée nées au XVI<sup>e</sup> siècle. Vers 1900, un grand universitaire, incroyant, a pu, après avoir salué en CALVIN un des pères de la langue française moderne, dire que jamais, depuis l'Antiquité romaine, on n'avait parlé de l'homme avec autant d'ampleur, que CALVIN avait montré le chemin à la philosophie religieuse, cette gloire de notre âge classique, et qu'en particulier il avait ouvert la voie à ce qu'il y a de pénétrante et solide psychologie dans la théologie de PASCAL et de BOSSUET.

Mais ici, au Désert, nous devons nous souvenir au moins autant d'un autre trait de la vie de CALVIN : après avoir traduit en principes de vie civique les conséquences inéluctables des Ecritures, cet homme d'étude qui, nous dit-il aurait préféré « son repos et sa tranquillité », dut faire figure contre son gré de chef spirituel, et organiser la défense de ses frères en la foi. De Genève, où il avait trouvé asile, ce Picard fit la Cité du Refuge, c'est-à-dire cette capitale académique, scientifique et lettrée qui allait s'illustrer comme foyer de haute culture ; mais plus encore, il l'organisa en citadelle de la Réforme de langue française, avec toutes les implications politiques en résultant. Certes, il se tint toujours en marge, au temporel, du gouvernement de Genève, et ne descendit jamais non plus dans l'arène des luttes engagées dans

sa France natale. Mais il s'imposa à ses contemporains par ses conseils, par son ascendant et son autorité morale : de sorte qu'il apparaît aujourd'hui comme l'un des plus puissants conducteurs d'hommes qui aient vécu.

Hélas, CALVIN ne tardera pas à s'épuiser à la tâche : travailleur acharné — qui, pour faire face à son labeur, poussé aux limites du possible, avait organisé méthodiquement chaque instant de sa vie —, il s'enfoncera avec joie dans son effort quotidien sans vouloir et pouvoir s'en abstraire. Mais il y ruinera sa santé. Lorsque, à 54 ans, il succombera, après avoir prononcé le plus émouvant des adieux, il faudra que l'on porte son cercueil de planches, sans hymnes et sans discours, jusqu'à sa tombe, qui devra rester — et est restée — anonyme. N'avait-il pas dit, et prouvé toute sa vie, qu'il avait l'humilité d'un pauvre pécheur, et que la primauté de l'homme est d'être le serviteur de tous ?

En France même, depuis sa mort, le reflux du Protestantisme a été suffisant pour que, sauf dans nos rangs, sa haute figure ait été — je l'ai dit — volontiers ignorée. Et pourtant, son œuvre est restée d'une extraordinaire actualité. C'est un fait qu'à travers le monde 50 millions de réformés et de presbytériens vivent aujourd'hui dans le cadre ecclésiastique qu'il avait tracé. Relisons d'ailleurs ensemble la liste des lieux où, cet été, le 4<sup>e</sup> centenaire de sa mort a été commémoré : en France, à la radio, à la télévision, à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque du Protestantisme français, à Noyon, à Strasbourg — où eut lieu un colloque particulièrement important ; encore à Paris, au Centre d'Etudes de recherches marxistes où — curieusement — des intellectuels communistes exprimèrent avec sympathie leur point de vue sur son rôle comme éveilleur de responsabilités dans ce monde du XVI<sup>e</sup> siècle en voie de profonde transformation. A l'étranger, son souvenir a été évoqué à Bâle et à Genève, en Belgique, Hollande, Ecosse, Allemagne, Italie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, aux Etats-Unis, au Canada, dans divers pays de l'Amérique latine et d'Afrique francophone, en Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande.

Ici-même, aujourd'hui, je me suis borné à esquisser par très larges touches le portrait de CALVIN. Deux orateurs, beaucoup plus qualifiés que moi, vont maintenant le considérer tour à tour et plus attentivement sous deux de ses aspects auxquels j'ai fait allusion. Je pense cependant que c'est à moi qu'il incombe de tenter un rapprochement entre les Camisards et lui, si séparés qu'ils soient par un siècle et demi marqué par tant de bouleversements.

Certes, CALVIN n'a rien d'un homme du Midi : tout au plus est-il allé une fois en Italie. A part une pointe jusqu'à Nérac, il ne séjourna jamais dans la partie sud de la France : sans doute, par son tempérament, ne s'y serait-il pas senti chez lui. Et pourtant, sans son

œuvre, l'*Histoire du Midi protestant* aurait été tout autre : il lui a donné son armature. Et il l'a fait bénéficiar de sa *Discipline*, qu'après les égarements du prophétisme, Antoine COURT devra restaurer dans nos Cévennes.

En réalité, CALVIN ne s'attachait pas volontiers au problème de l'organisation politique, relative et changeante, alors que l'infrastructure divine, seule, est absolue et intangible. Il rêvait cependant d'un Etat qui, chargé des affaires temporelles, remplirait une vocation chrétienne, sous la surveillance d'une église, s'assurant qu'il s'acquittait bien de sa mission : à Genève, il fut bien près de réaliser son idéal, puisque, pour lui, le véritable souverain devait y être la Bible, le gouvernement veillant, comme un corps de police, au respect de la Loi divine.

Ne peut-on retrouver une lointaine résonance de cette conception, fût-elle informulée, dans le sursaut des Camisards, dans leur refus de se soumettre, lorsqu'ils jugèrent bafouée leur volonté de vivre selon leur foi dans les Saintes Ecritures ?

Ce qui est certain, c'est que, au minimum, CALVIN admit le droit de résistance passive. Homme d'ordre, il prescrivait l'obéissance aux princes : « Il faut leur attribuer, dit-il, honneur et crédit ; on se doit assujettir à eux pour garder les lois et édits qu'ils font. » Mais il en va tout autrement si les princes sont, suivant son expression, « sans nulle fidélité aux Ecritures » ; il faut bien alors affronter la tempête, mais, dit-il, sans « épandre le sang humain ».

Est-ce dire cependant qu'à l'extrême, CALVIN ait admis le droit à l'insurrection ? Il ne le semble pas. Comme il l'a dit : « Nos armes pour bien batailler et pour résister aux ennemis sont de nous fortifier en ce que Dieu nous montre par sa Parole. » Et d'ailleurs, il désavouera les initiatives violentes d'un John KNOX en Ecosse. En réalité, il était partisan de la conquête du pouvoir par d'autres voies, autant que possible légales. Les historiens, il est vrai, disputent encore aujourd'hui sur le point de savoir s'il eut une part directe ou lointaine aux conjurations et aux complots qui, s'appuyant sur tel ou tel prince du sang, visaient à encadrer le roi mineur : en tout cas, il accorda un jour, suivant son expression, qu'on « se pourrait mettre en chemin », puisqu'il serait « licite à tous bons sujets de prêter main forte ». N'avait-il pas dit aussi que, si les tyrans usurpent les droits de Dieu, ils ne doivent pas être considérés « plus que des savates » ?

De CALVIN, cet intellectuel qui avait été contraint à s'expatrier, aux rudes et simples Camisards qui combattirent les armes à la main, les hommes, les époques se suivent et ne se ressemblent pas. Ne peut-on pas néanmoins appliquer aux uns et aux autres le vers de SAINT JOHN PERSE : « Gens de péril et gens d'exil » ? De part et d'autre, nous trouvons la même totale soumission aux Ecritures, la même austérité, la même intransigeance. Mais au temps de CALVIN, la réalité poli-

tique était fluide et mouvante, les virtualités étaient infinies : aussi le loyalisme constitua-t-il pour les protestants, au début, un élément fondamental de leur action. Au temps des Camisards, au contraire, l'Etat avait pris une structure fortement hiérarchisée et centralisée, l'oppression de la minorité protestante était devenue accablante et sans issue : de la résistance passive au refus violent, et du refus violent à l'insurrection, le glissement allait s'opérer de façon inexorable. CALVIN eût-il admis ce glissement ? L'on peut à tout le moins se poser la question. Mais, à vrai dire, on ne voit pas comment il aurait pu être évité, étant donné cet encerclement dans lequel se trouvaient pris nos grands ancêtres.

Je terminerai très brièvement en me hasardant à souligner deux points, dans ce haut lieu de la résistance huguenote.

Le premier, c'est que CALVIN travailla de toute son âme au rapprochement des Eglises protestantes — « pour cela, disait-il, je traverserais dix océans » — et fit un effort incessant pour contenir l'apréte des polémiques engagées entre elles : « Quel réjouissant spectacle, écrivit-il, nous offrons aux papistes ! C'est pour eux que nous travaillons. »

En second lieu, n'est-il pas saisissant — et, je l'espère, encourageant — que, dans la mesure où elle envisage son *aggiornamento*, l'Eglise catholique soit en train de redécouvrir certaines vérités qui, pour nous, étaient acquises depuis le temps de CALVIN ? Ne devons-nous pas nous féliciter aussi de voir s'instaurer un meilleur climat entre Rome et les autres Eglises, cela au moment où, hostiles nous-mêmes à un immobilisme systématique qui serait stérile, nous désirons que s'établisse de part et d'autre une véritable compréhension ? En ces temps de dialogues et de confrontations, qui exigent l'esprit de charité, mais aussi le sang-froid, soyons donc attentifs à l'enseignement de Calvin : puissions-nous rester comme lui d'une exigeante lucidité et faire preuve de la fermeté d'âme et de la fidélité dont il nous donna toute sa vie l'extraordinaire exemple.

# LE RÔLE HISTORIQUE DE CALVIN

par Daniel ROBERT

*Le court exposé donné ci-après a été fait à l'Assemblée du « Musée du Désert », le 6 septembre 1964.*

*L'on s'est efforcé de le reconstituer, autant que possible, tel qu'il a été réellement prononcé, avec son caractère en quelque sorte « populaire ». Il s'agit d'un exposé non seulement destiné à être aisément suivi par un public très large, mais en outre contraint de respecter d'étroites limites de temps : un lecteur, même bienveillant, ne peut pas ne pas être frappé de son caractère sommaire.*

*Quant aux thèmes choisis, il a été décidé de traiter — sommairement — de plusieurs d'entre eux à cause précisément du caractère particulier de l'Assemblée du « Musée du Désert », et des Eglises voisines dont provenaient une grande partie des auditeurs : thème de Calvin, homme d'ordre, appel au souvenir respecté de Calvin contre les « ultra-protestants » en même temps que contre les « ultra-œcuméniques ». Que ces thèmes répondent bien à la vérité, aucun doute assurément : mais le sujet était si vaste qu'il eût été possible, dans d'autres circonstances, et les mêmes limites de temps étant imposées, de consacrer beaucoup moins de temps encore à ces thèmes particuliers.*

Parler, en moins d'une demi-heure, du rôle historique de CALVIN — c'est le sujet qui m'a été assigné — est bien évidemment une tâche impossible ; je dirais même qu'il faut ne pas être un spécialiste de CALVIN pour avoir accepté une tâche pareille : un spécialiste aurait jeté les hauts cris, et aurait tout honnêtement refusé ! Ce qu'il est possible d'essayer de faire, c'est tout juste d'indiquer quelques directions de pensée. Ces idées, je les choisis de préférence parmi celles qui sont relativement peu connues du protestant moyen. C'est ainsi que, je l'espère, ce petit exposé pourra présenter quelque utilité.

Il importe tout d'abord de répéter une notion qu'il faut toujours conserver présente à l'esprit lorsque l'on parle du xvi<sup>e</sup> siècle.

Nos réformateurs — tous — n'ont point eu l'intention de créer des Eglises, auxquelles la postérité attacherait leur nom, comme l'on attache une étiquette, une marque de fabrique ! (luthériens, calvinistes !). Ce qu'ils souhaitaient, tous — et le nom de Réformateurs est en cela un nom très bien choisi — ce qu'ils souhaitaient, c'était de réformer, selon l'Ecriture Sainte, l'Eglise d'Occident dans son ensemble,

cette Eglise, où ils avaient été élevés (ils se sont peu souciés de l'Eglise d'Orient, alors mal connue). Ce qu'ils ont proposé — LUTHER le premier — ce sont des plans de réforme de l'Eglise chrétienne d'Occident. Expulsés, les uns après les autres, de cette Eglise par sa direction hiérarchique romaine, les réformateurs n'ont jamais cessé d'espérer que leur plan de réforme, ou un plan voisin, serait finalement adopté — que la division de l'Eglise d'Occident en groupes séparés ne serait ainsi qu'une phase *d'épreuves*, une phase *provisoire* qui se terminerait un jour, grâce à la bonté de Dieu, par le triomphe de la Réforme.

Deuxième point, élémentaire lui aussi, mais non moins capital : CALVIN, né (à Noyon) à l'été de 1509, avait 25 à 26 ans de moins que LUTHER et que ZWINGLI. CALVIN est un homme de la *deuxième génération* de la Réforme. Il a lui-même, dès sa jeunesse, vécu dans un monde religieux divisé : lorsque, à 24 ou 25 ans, vers 1533-1534 — les spécialistes ne discutent que sur quelques mois — à Paris probablement, le brillant humaniste qu'était Jean CALVIN prend parti en faveur de ce que nous appelons maintenant « la Réforme », la Réforme inspirée de l'Ecriture Sainte, les Eglises d'inspiration, soit luthérienne, soit zwinglienne, étaient déjà solidement établies dans l'Allemagne moyenne, l'Allemagne du Sud et dans ce qui sera la Suisse. CALVIN donc, sitôt arrivé à l'âge d'homme, a connu un Occident presque aussi divisé déjà qu'il l'est autour de nous. Non seulement la séparation d'avec Rome, tragique pour lui comme pour tous les hommes de ce temps (CALVIN a exprimé ce « tragique » dans sa lettre au Cardinal SADOLET) — mais, en sus, divisions entre groupes séparés de Rome, tout particulièrement entre disciples de LUTHER, disciples de ZWINGLI, et restes des sectaires rebaptiseurs ou « anabaptistes », honnis à la fois de LUTHER, des successeurs de ZWINGLI, et des Romains !

Or CALVIN sera toujours ce que l'on peut appeler un *homme d'ordre*; probablement de par les tendances propres de son tempérament particulier — de par aussi la formation juridique très complète qu'il avait acquise, selon la volonté de son père, autour de ses 20 ans (il était, dirions-nous aujourd'hui, docteur en droit, juriste). Ce qu'il s'est donc efforcé de faire pendant les 30 ans qu'il lui restait à vivre — 1534 à 1564 — c'est de *mettre de l'ordre* dans le champ de la Réforme — champ assez chaotique, il faut bien le reconnaître, lorsque CALVIN, tout jeune encore, entre dans la carrière. Selon un mot peu connu, mais à mon avis très frappant d'Alexandre VINET<sup>1</sup> ; « C'est dans le besoin le plus élevé dont le cœur humain soit capable, dans la faim et la soif de la justice, que la Réforme a pris sa source » VINET pensait ici aux affres de LUTHER, à sa quête passionnée de justification) ; « le fleuve ensuite, poursuivit VINET, a dû traverser, cela va bien

<sup>1</sup> Lettres, IV, 237-238.

sans dire, le terrain fangeux de notre humanité ». CALVIN, s'il n'a jamais, après 1534, douté de la pureté de la source, a été très frappé des divisions, des discordes, des imperfections, de tout ce que VINET appelait, de façon très romantique, le « terrain fangeux »; nous userions d'un terme plus modéré.

CALVIN a donc consacré tous ses efforts à ordonner ce désordre — et cela tout jeune, dès 25 ans, car c'est vers cet âge qu'il a commencé, à Angoulême, à préparer son « *Institution de la Religion Chrétienne* »; c'est bien à tort, en effet, que l'on ne se représente CALVIN que vieux ou presque vieux ! CALVIN ne fut *jamais* vieux ! Il est mort à 54 ans, et il avait exercé, dès avant 30 ans, une influence étonnante !

Ce que je viens de dire vous permet de supposer que je voudrais souligner quelques points où CALVIN a fait œuvre *d'ordonnateur du désordre*, de créateur d'institutions autour desquelles, pensait-il, pourraient se regrouper toutes les tendances diverses — et parfois ennemis — de la Réformation. Institutions qui, à l'esprit très clair, *lucide*, de ce Français du Nord, apparaissaient comme fondées sur l'Ecriture Sainte — non point sur un texte isolé, comme trop souvent chez d'autres théologiens, mais sur *l'ensemble* de l'Ecriture, dont CALVIN voulait avant tout être le commentateur complet et fidèle.

Un point au sujet duquel je serai très bref, n'étant point théologien : la doctrine de la Sainte Cène. Dans la première génération des Réformateurs, nul ne l'ignore, deux types de tempéraments s'étaient heurtés avec violence. D'une part Martin LUTHER, de toute la vigueur de sa foi robuste, de sa foi, si j'ose dire, d'athlète, était convaincu que la Sainte Cène comportait un aspect de miracle *matériel*, de présence *effective* du Corps et du Sang. A l'opposé, ŒCOLAMPADE et ZWINGLI, les réformateurs de Bâle et de Zürich, de tendance plus intellectualiste, interprétaient la Cène principalement comme une commémoration du sacrifice volontaire du Christ : d'où luttes et polémiques, souvent bien dépourvues de douceur et de charité.

CALVIN, dès la première *Institution* (latine) — donc dès 26 ans, c'est l'âge où il en achève la rédaction, à Bâle — CALVIN n'hésite pas, lui, à tenter de *surmonter* le désaccord: reprenant avec plus de clarté, plus de vigueur dans l'exposition, des thèses déjà proposées à Strasbourg un peu plus tôt, par BUCER (ou BUTZER), l'un des Réformateurs alsaciens, il s'efforce de concilier les deux points de vue inconciliables, en revoyant à cet effet *l'ensemble* des textes, en ne négligeant aucun des textes du Nouveau Testament : aux intellectualistes qu'étaient les Zwingliens, il demande de reconnaître que saint Paul tout d'abord, et plus tard l'Evangile de Jean, avaient clairement fait allusion à un *miracle* de la Sainte Cène, à une *présence divine*; à LUTHER et à ses disciples, il demande par contre d'admettre que rien dans le Nouveau Testament ne pousse à penser que cette présence divine ait pour *condition*, ou *support*, un miracle d'ordre matériel, une transmutation miraculeuse intime de l'essence du pain et du vin. Sans doute, cette

conception de CALVIN ne fut-elle pas admise par tous les théologiens de la Réforme; du moins rallia-t-elle, parmi les anciens Zwingliens, les pasteurs de Zürich et de Bâle, et le premier grand Réformateur français : Guillaume FAREL, le Dauphinois, l'aîné et le précurseur de CALVIN à Genève. Ces ralliements, il ne faut pas minimiser leur importance : ils ont permis la formation de ce que nous appelons aujourd'hui les Eglises Réformées.

Un second sujet de réflexion : le rôle respectif des ministres du culte et des simples croyants dans la vie de l'Eglise. LUTHER, suivi sur ce point par tous les Réformateurs, avait protesté — avec quelle vigueur ! — contre le rôle excessif que l'Eglise d'Occident avant la Réforme attribuait au sacerdoce, à la prêtrise, et à la vie monastique tenue pour source de mérites; LUTHER avait enseigné qu'il n'y a point de différence fondamentale, devant Dieu, entre les simples croyants et ceux qui, en vertu de talents particuliers et d'études particulières, reçoivent dans l'Eglise la haute charge d'enseigner, pasteurs ou ministres. Mais il est bien évident que cet enseignement, si biblique qu'il pût être, ne résolvait pas tous les problèmes, ni théoriques ni pratiques: quel devait être le rôle exact des ministres du culte ? quelle part dans la vie et l'administration de l'Eglise devait revenir aux meilleurs des croyants non ministres ? quelle influence devaient avoir les représentants du pouvoir civil (les princes, les magistrats des villes libres, Genève ou Strasbourg), dans la direction de l'Eglise ? autant de questions — importantes ! — que la Réforme laissait posées. A ces questions, LUTHER et les premiers Réformateurs avaient donné des réponses que je n'ai certes pas à juger ici; mais CALVIN, lui, devait les juger avec sévérité dès qu'il eût de grandes responsabilités dans la vie d'une Eglise, c'est-à-dire dès son premier séjour à Genève, de 1536 à 1538, avant sa trentième année. Que reprochait-il, le lucide et énergique — et *jeune* — théologien, aux solutions de ses devanciers ? d'une part, de laisser trop d'action au pouvoir civil dans la vie de l'Eglise; en second lieu, de ne pas assez bien organiser la vie interne de l'Eglise, chacun à la place selon ses dons.

CALVIN à Genève — s'inspirant d'expériences faites ailleurs, à Bâle et à Strasbourg surtout (semble-t-il), mais traitant du problème avec des vues beaucoup plus systématiques et avec une beaucoup plus grande énergie — CALVIN, disais-je, lors de son retour à Genève à la fin de 1541 (ce retour dont le doyen CADIER vous a dit ce matin que CALVIN s'y résolut à contre-coeur), CALVIN obtint, non sans peine, que l'essentiel de ses idées fût agréé et appliqué. D'une part, l'Eglise de Genève obtint à l'égard des magistrats élus de la cité une certaine indépendance — moindre toutefois que CALVIN ne l'eût souhaitée — : les hommes qui exercent les charges principales dans l'Eglise, pasteurs et anciens, s'ils devront être agréés par les magistrats civils, seront du moins proposés par les pasteurs et anciens déjà en fonctions. Ces mêmes responsables de l'Eglise pourront exclure de la Sainte Cène — mesure

que CALVIN jugeait prescrite par l'Ecriture — les pécheurs les plus gravement scandaleux, fussent-ils, ces pécheurs, magistrats dans l'ordre civil, magistrats de la République (il devait y avoir, au moins une fois, un exemple éloquent, celui du capitaine général Ami PERRIN, exclu après qu'il l'ait amplement mérité !) : l'Eglise obtenait ainsi la mesure de liberté nécessaire à sa mission.

D'autre part, CALVIN fait organiser et répartir les responsabilités à l'intérieur de l'Eglise elle-même, en tirant parti de toutes les indications (un peu vagues) des Epîtres Pastorales de saint Paul : à côté des pasteurs, chargés de la prédication, de la distribution des sacrements, et de surveiller l'éducation religieuse des jeunes, CALVIN place les « anciens » et les diacres.

Aux anciens incombe la surveillance des mœurs, et, de plus, les décisions importantes sont prises en commun par les pasteurs et les anciens, s'éclairant et se soutenant les uns les autres. Aux diacres est confié le ministère de la charité, terme qu'il faut entendre en un sens très large, ministère de l'aide sociale, ou de la sécurité sociale. CALVIN en effet a attaché une grande importance à cette action de l'Eglise exercée principalement par le moyen des diacres, action que nous appellerions aujourd'hui sociale. CALVIN, comme LUTHER, rejettait avec horreur la critique — radicale — du droit de propriété qu'avaient esquissée, entre 1520 et 1535, plusieurs des chefs des groupuscules « anabaptistes ». CALVIN admet et respecte la propriété. Mais CALVIN a, en compensation, marqué avec une grande force — plus de force encore que les autres réformateurs — que la propriété, et naturellement la richesse davantage encore, entraînent de grands devoirs et de grandes responsabilités (« le riche, a-t-il écrit, est le serviteur du pauvre »); au nom de l'Eglise et de la cité à la fois, CALVIN a encouragé le travail, combattu avec persévérance *l'oisiveté* en même temps que les vices. Sans prétendre transformer les bases de la société, il s'est efforcé de faire, de cette société genevoise où il vivait, quelque chose de plus humain, de plus fraterno.

Le dernier point dont je voudrais dire un mot est celui de l'attitude de CALVIN à l'égard de l'ancienne Eglise, de l'Eglise catholique romaine en son temps. Si je dis un mot de ce sujet — difficile — la raison en est simple : assez souvent, l'on a eu tendance, ces dernières années, à invoquer — bien à tort — le nom de CALVIN comme une autorité, soit du côté des adversaires farouches de tout rapprochement entre confessions — les « ultra-protestants » — soit au contraire du côté de ceux qui ont tendance à tout sacrifier, ou presque, au rapprochement entre confessions — les « ultra-œcuméniques ».

En fait, la position de CALVIN n'est pas si simple ! Sans aucun doute, CALVIN enseigne que l'Eglise de Jésus-Christ doit être une Eglise *une*. Cet enseignement, de toute évidence, va un peu dans le sens de l'interprétation que donnent de CALVIN ceux que j'appelais, il y a un instant, un peu méchamment, les « ultra-œcuméniques » ; le théologien,

selon CALVIN, doit travailler à l'*unité visible* de l'Eglise de Jésus-Christ; CALVIN se contente, se satisfait beaucoup moins aisément que LUTHER de l'affirmation de la foi selon laquelle une Eglise *invisible*, l'Eglise de tous ceux que Dieu agrée, transcende les frontières ecclésiastiques — bien que CALVIN *partage pleinement* cette affirmation de la foi.

Par contre, en sens opposé, CALVIN affirme, avec son énergie habituelle, et en même temps avec une certaine froideur glacée — comme une vérité tout à fait claire et évidente — que « l'Eglise du pape » n'est pas la véritable Eglise, que cette communauté s'est placée elle-même *en dehors* de la véritable Eglise, en ce qu'elle n'est pas restée entièrement fidèle à la règle qui oblige tout chrétien, la Parole de Dieu; CALVIN, en mille endroits, et parfois dans des opuscules entiers, s'exprime de façon très dure au sujet de l'ancienne Eglise; de ces textes polémiques très sévères, je ne citerai qu'un seul (emprunté à la première *Institution* en français, celle de 1541) : « Or si, rejetant « toute feintise et fausseté, nous considérons... quelle Eglise requiert « Jésus-Christ... il nous sera assez évident que cette (celle-là) n'est « point l'Eglise, laquelle en outrepassant les limites de la parole de « Dieu, s'ébat (s'amuse) à faire nouvelles lois et inventer nouvelle « façon de servir Dieu... ...Connaissions que le nom de l'Eglise est « faussement prétendu, quand on en veut couvrir la folle témérité « des hommes. ...Ces paroles ne sont pas difficiles, ni ambiguës, ni « incertaines, par lesquelles il est défendu à l'Eglise universelle « d'ajouter ou diminuer de la parole de Dieu... »<sup>1</sup>. De tels textes sont, naturellement, invoqués par ceux que je qualifiais, un peu méchamment aussi, d' « ultra-protestants »; les mêmes hommes font valoir, avec raison, que CALVIN, de son vivant, a contrecarré les efforts de plusieurs théologiens luthériens, MÉLANCHTON surtout, pour se rapprocher de l'ancienne Eglise.

Je crois cependant que l'interprétation de CALVIN qui ne repose *que* sur les écrits où il parle de l'unité de l'Eglise, comme celle qui ne repose *que* sur ses écrits violemment polémiques à l'égard de l'ancienne Eglise, sont, *l'une et l'autre*, des interprétations *unilatérales* et *un peu forcées*: il ne faut négliger *ni l'un ni l'autre* de ces deux aspects de la pensée du réformateur : de même que CALVIN s'efforçait d'envisager l'ensemble des textes du Nouveau Testament, de même, par l'*ensemble de son œuvre*, CALVIN nous invite, à mon avis, à être « ouverts » à tout rapprochement; il nous convie à nous réjouir de ce que théologiens et fidèles catholiques romains connaissent de mieux en mieux l'Ecriture Sainte; à nous réjouir du *début* de dialogue qui s'est institué entre les confessions chrétiennes; et notamment, dans notre pays et dans plusieurs autres pays voisins, de l'évolution — bien marquée dans les diverses confessions — vers plus d'amitié et de compréhension mutuelles. Mais CALVIN nous invite aussi à une grande prudence dans

<sup>1</sup> Institution de 1541, éd. Pannier, IV, 163-164.

ce dialogue ébauché entre confessions, et notamment à tenir ferme ce qui fait l'originalité de la pensée calvinnienne — nous l'avons vu à propos de la doctrine de la Cène — le respect scrupuleux non pas d'un verset pris dans la Bible et « monté en épingle », mais de *l'ensemble* de textes contenus dans les Saintes Ecritures.

En concluant, je voudrais rendre un dernier hommage à la puissance de la personnalité de notre grand CALVIN; cet homme qui n'a voulu être qu'un fidèle interprète de l'Ecriture, non seulement a modelé, pour des siècles, la confession qui se rattache la plus directement à son influence, mais il n'a laissé aucun théologien chrétien indifférent — qu'on le suive ou qu'on le combatte, car personne n'a été à la fois plus admiré et plus attaqué ! Et, j'ai essayé de le montrer, il peut et doit encore être pour les chrétiens d'aujourd'hui, un *guide de juste milieu* fort utile, un guide qui condamne deux types d'*outrance* également dangereux à l'égard de la grande nouveauté qu'a vu naître notre génération, ce dialogue interconfessionnel si riche à la fois et de périls et de promesses.

## LA JOIE DE CALVIN \*

par Daniel BUSCARLET

*« Il importe, sachons-le bien, que même accablés de beaucoup de misères et de douleurs, nous soyons toujours joyeux (hilares) et que, dans toutes les difficultés, nous surmontions cette tristesse par la joie spirituelle. »*

Ces paroles sont de CALVIN. On en trouverait bien d'autres dans les ouvrages qu'il a écrits, dans ses sermons, dans sa correspondance, qui toutes parlent de joie. Voilà qui peut étonner ceux qui ne connaissent de CALVIN que la caricature que ses ennemis en ont faite, le triste CALVIN de la légende. Voilà qui peut étonner ceux qui voient dans le calvinisme la religion du devoir que l'on accomplit sans joie, dans une morne austérité.

« Joie ». Un esprit « joyeux ». Vivre « allègrement ». Des mots que l'on entend souvent dire à notre Réformateur. Encore faut-il savoir le sens exact de ces mots et quelle sorte de joie est liée au calvinisme.

Commençons par nous demander quel était le caractère de CAL-

\* Le texte en italiques est celui qui a été prononcé lors de l'Assemblée du Musée du Désert. — L'ensemble de ce texte est tel qu'il a été écrit.

VIN. *Etais-il joyeux ou triste de nature ? Nous examinerons ensuite si les circonstances de sa vie ont été propices ou non à le rendre joyeux.*

## I. LE CARACTÈRE DE CALVIN.

CALVIN n'était pas de ces natures pour qui la joie est toute spontanée. Il se dit lui-même : « Un pauvre écolier timide comme je le suis et comme je l'ai toujours été. » Il se dit « *natura subrusticus* », c'est-à-dire d'une nature aimant la vie rustique. Il se dit « *d'un naturel un peu sauvage et honteux* », c'est-à-dire craintif et s'extériorisant peu.

Dire sa réserve, sa timidité, ne signifie nullement qu'il fut un esprit chagrin ou morose. C'est un homme sensible, qui n'a guère connu la douceur d'un vrai foyer, sa mère étant morte alors qu'il était très jeune. Envoyé à Paris dès l'âge de quatorze ans pour y continuer ses études, il est placé au collège de Montaigu, dont la saleté proverbiale et la rude discipline en font un lieu de séjour assez triste.

CALVIN jeune homme ne se lie pas facilement. Il se tient à l'écart de la vie bruyante, de la joie tapageuse des étudiants ; comme il le dit, il aime « *requoi et tranquillité* ». Mais il se fait des amis qui lui demeureront fidèles toute leur vie. Comme ce François DANIEL, d'Orléans ; il ne devint pas un réformé, mais il ne pouvait oublier l'amitié qui l'avait uni à CALVIN. DANIEL écrit à CALVIN après bien des années de séparation qu'il lui garde « une admiration et un amour sans bornes ».

CALVIN est donc doué d'une nature douce et sensible, attachante au point d'attirer à lui des amis qui découvrent ses qualités de cœur. Il n'a pas l'exubérance du méridional Guillaume FAREL, ni la jovialité de l'étudiant Martin LUTHER, ni la joie pétillante du brillant lettré que fut Théodore DE BÈZE.

Réserve, sensible, timide, ayant souffert dès son enfance, CALVIN n'est donc pas prédisposé à la joie.

## II. LES CIRCONSTANCES DE SA VIE.

Cet homme fin et discret, qui aimait « *requoi et tranquillité* », a connu toutes les difficultés qui peuvent rendre sombre et morose.

Il a dû fuir son pays, où il ne devait plus retourner, mais dont il ne pouvait détacher sa pensée. « Je sais, dira-t-il à l'un de ses correspondants, que c'est chose dure de quitter le pays de sa naissance. »

Lui, qui était fait pour l'étude et le travail au milieu de ses livres, loin de la foule et des affrontements humains, s'est trouvé bientôt, malgré lui, à la tête de la Réforme, de cette « cause » pour laquelle il fallait livrer le plus dur des combats. Le voici à Genève, dans une ville qui lui est longtemps hostile, où son autorité ne sera pleinement reconnue que tout à la fin de sa carrière ; quand viendra cette heure,

où il pourrait connaître un peu de paix, c'est la situation des Eglises de France qui devient de plus en plus tragique. *De Genève, CALVIN écrit aux Eglises pour les conseiller, les avertir. Il écrit à l'Eglise de Paris, à celle de Poitiers, à celle d'Anvers, à celle de Francfort, à tant d'autres encore. Il écrit à des rois, à EDOUARD VI d'Angleterre, à ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre, à Jeanne d'ALBRET, au futur HENRI IV. Il écrit à des prisonniers.* Il leur dit : « Nous bataillons avec vous par prière. » Il leur dit : « Messieurs et honorés frères, vos fascheries et angoisses nous touchent de telle tristesse que doivent ressentir tous les membres d'un corps du mal l'un de l'autre. » Et voilà le mot de « tristesse » qui semble plus à sa place dans la vie de CALVIN que celui de joie. Qui oserait le lui reprocher ? Car ses frères sont en danger. L'avenir est lourd de menaces. Pour les Eglises de France, mais aussi pour Genève, ce « nid d'hérétiques » qu'HENRI II a déclaré vouloir bientôt « raser ». CALVIN écrit : « Vrai est que je parle à cette heure étant hors des coups, mais pas fort loin, et ne sais jusques à quand, car, à ce qu'on peut juger, notre tour est bien prochain. »

*CALVIN connaît-il au moins les joies de la famille ? En 1540, il se marie.* Mariage de raison plus que d'inclination. Pourtant il goûte la joie d'un bonheur partagé. Mais de courte durée. *Cinq mois après son mariage, délégué en Allemagne à une rencontre de théologiens, il apprend que la peste fait des ravages à Strasbourg, où deux de ses pensionnaires sont emportés par la maladie. Sa femme se réfugie chez un proche parent.* CALVIN écrit à FAREL : « A la cruauté de la douleur s'est ajoutée avec violence une crainte anxieuse pour ceux qui survivent. Jour et nuit ma femme est présente à mes pensées... Ces événements me causent une telle tristesse qu'ils pourraient accabler complètement mon âme et briser mon esprit. » Il retrouve toutefois sa femme. Tous deux se fixent à Genève. Idelette met au monde un fils qui ne survit pas. Dès lors, elle reste malade et meurt en 1549. CALVIN écrit à FAREL : « Je tâche autant que possible de ne pas être totalement abattu par le chagrin... Je dévore ma douleur. » Sept ans plus tard, il écrira à un collègue devenu veuf : « Quelle blessure cruelle, quelle douleur t'a causé la mort de ton excellente femme, j'en juge d'après ma propre expérience. Car je me rappelle combien il me fut difficile, il y a sept ans, de triompher d'un deuil semblable. »

*CALVIN demeure seul, bientôt malade, épuisé par les veilles, par les soucis que lui donnent toutes les Eglises.* Il écrit encore à des prisonniers huguenots : « Il ne faut jamais qu'un homme pense être propre à consoler ceux qui sont en trouble et fascherie, sinon qu'il se revête de leurs passions, c'est-à-dire qu'il se mette comme en leur lien. » Avec son extrême sensibilité, il se met vraiment au niveau de ceux à qui il écrit, il se « revêt » de leurs souffrances, de leurs angoisses, de leur « passion ».

Lui, adversaire de la violence, lui qui a si souvent dit : Mieux

vaut verser son propre sang que d'épandre une seule goutte du sang des autres, voit les réformés qui ont longtemps souffert en silence, reçu des coups sans y répondre, recourir aux armes dont on s'est servi contre eux. A Genève, c'est le bûcher de SERVET, condamné à mort comme fauteur de troubles et semeur d'hérésie. En France, ce sont les guerres de religion. CALVIN entoure de ses conseils l'amiral de COLIGNY, lui-même ennemi de la violence et qui ne prend les armes que lorsqu'il y est contraint. Qu'au moins dans cette guerre pour la liberté de la foi on ne se laisse pas griser par les combats et que l'on respecte ses adversaires ! CALVIN apprend qu'à Lyon les troupes huguenotes ont fait du butin et pillé des églises. Il s'en indigne. Il écrit au baron DES ADRETS, le chef de l'armée huguenote : « Il est bien temps qu'on se modère, et même que ce qui était confus soit remis en bon ordre... Il convient de faire publier par les carrefours que ceux qui auront pris du butin ou en auront celé et caché rapportent dedans les huit jours ce qu'ils en ont, sous peine d'être coupables de larcins, et d'être punis comme larrons. »

Tristesse de CALVIN qui, se voyant déjà accablé par l'âge et la maladie, alors qu'il n'a que 54 ans, pourrait être cet homme morne, abattu, insensible à toute joie, que l'on nous dépeint parfois. Un homme digne de pitié en tout cas.

Or, ce n'est pas là le vrai CALVIN, celui qui jusqu'à la fin de sa vie dira : « *Il importe que, même accablés de beaucoup de misères et de douleurs, nous soyons toujours joyeux.* » Comment peut-on connaître la joie dans une vie où tout concourt à vous accabler de tristesse et d'angoisse ?

*C'est ce qu'il nous faut chercher à découvrir maintenant.*

### III. JOIE DE LA FOI.

Pour CALVIN, la foi est une si merveilleuse découverte qu'elle ne peut être reçue que dans la joie.

« Si nous considérons, écrit-il, ce que nous avons reçu de Christ, il n'y aura aigreur de tristesse, tant grande soit-elle, qui ne soit adoucie et surmontée par la joie spirituelle. Car si cette joie ne règne en nous, le royaume de Dieu n'est point en nous, ou pour mieux dire, nous en sommes hors. »

« Les incrédules, écrit-il à Mme de ROTHÉLIN, ne savent ce qu'est la vraie joie, puisqu'ils n'ont point leur conscience paisible envers Dieu. » En dehors de la foi, il n'y a donc point de joie véritable. Mais dans la foi nous aurons « courage de porter patiemment les fâcheries qui nous pourraient troubler, d'autant qu'elles ne peuvent empêcher que nous ne goûtions toujours la bonté de notre Dieu et Père, et l'amour qu'il nous porte ».

La joie nous est donnée dès le moment où nous commençons à nous tourner vers Dieu et à le servir. « Quand il plait à Dieu de nous

*réveiller, écrit-il à la REINE DE NAVARRE, et d'allumer en nos cœurs un ardent désir de servir à sa gloire, c'est une inquiétude plus heureuse et désirable que toutes les délices, plaisirs et voluptés auxquels s'égarent les pauvres mondains. »*

*Soulignons ce mot « inquiétude ». Une inquiétude qui est déjà une joie. Une inquiétude qui est une porte ouverte sur la joie, et qui nous conduit à nous soumettre plus totalement à Dieu, à ne plus désirer que sa gloire, à faire partie de « son peuple ».*

*« Il n'y a d'autre bonheur et félicité que d'être peuple de Dieu, écrit CALVIN à Mme de COLIGNY, et si le monde ne goûte point cela, reconnaissons que Dieu nous fait sentir en secret et comme en cachette la grandeur infinie de sa bonté. »*

Bonheur, joie, joie au plus profond de nous-mêmes, joie secrète et cachée aux yeux du monde.

*Cette joie ne supprime pas la tristesse, mais elle la surmonte ; elle vient en surimpression et elle est assez forte pour dominer les images les plus violentes que nous offre le tragique de notre destinée. En 1559, CALVIN écrit « aux fidèles de France », au moment où HENRI II ayant fait la paix avec l'Espagne se propose de détruire, d'entente avec l'Espagne, tout ce qui demeure de l'Eglise de la Réforme. Il les invite à « s'ésjouir de ce qu'il leur est fait cet honneur d'être plutôt affligé pour la Parole de Dieu que châtiés pour leurs péchés ».*

*Quand il écrit à des prisonniers, il leur dit : « Autant notre cœur est enserré en la croix par l'aigreur naturelle d'icelle, d'autant il sera dilaté de joie spirituelle. De là aussi s'ensuivra action de grâces, laquelle ne peut être sans joie. »*

#### IV. JOIE DE L'ESPÉRANCE.

*La joie, que Calvin appelle « spirituelle » pour la distinguer des joies passagères que peut connaître le monde en dehors de Dieu, est une joie présente. Mais elle n'atteindra sa plénitude que dans le ciel.*

*« Nul n'a bien profité en l'école du Christ, sinon celui qui attend en joie et liesse le jour de la mort et de la résurrection. »*

*Ceux qui ont accepté de soumettre leur vie à Dieu, écrit-il dans l' « Institution Chrétienne », « auront toujours devant les yeux ce jour dernier auquel ils sauront que le Seigneur doit recueillir ses fidèles au repos de son royaume, torcher les larmes de leurs yeux, les couronner de gloire, les vêtir de liesse, les rassasier de la douceur infinie de ses délices, les exalter en sa hautesse, en somme : les faire participants de sa félicité. ».*

A lire certaines pages de CALVIN sur la vie future, certaines de ses exhortations aux prisonniers, on pourrait penser que la joie ne commencera pour le chrétien qu'à la résurrection, et qu'il n'y a ici-

**bas que tristesse, que tout en ce monde n'est que « fierte et ordure ».** Il n'y aurait de joie que dans l'espérance chrétienne.

Nous avons montré par quelques citations que la joie spirituelle est déjà dans le présent, que Dieu nous fait sentir ici et maintenant « la grandeur infinie de sa bonté ». Mais CALVIN nous dit que cette joie présente n'est qu'un avant-goût de la joie réelle et parfaite qui est dans le ciel.

*Joie de la foi. Joie de l'espérance. Il y a des croyants qui pensent qu'il ne peut y avoir d'autres joies en ce monde, que tout est méprisable en dehors de ces joies-là. CALVIN serait-il de ces gens-là que rien ne réjouit en dehors de l'invisible ? Non pas, et c'est peut-être un aspect de la piété calviniste méconnu de bien des gens. CALVIN nous invite à ne pas mépriser ce qu'il appelle « les joies de la vie terrienne ».*

#### V. JOIE DE LA VIE TERRIENNE.

Dieu ne nous a pas appelés à vivre dans un monde que nous ayons à mépriser. « *C'est un don de la clémence divine que la vie terrienne* », dit-il. « Nous commençons à goûter ici la douceur de la bénignité en ses bénéfices. »

« *Combien que cette vie soit pleine de misères infinies, toutefois à bon droit elle est nombrée entre les bénédictions de Dieu, lesquelles ne sont point à mépriser... Si nous ne reconnaissions nulle grâce de Dieu en icelle, nous sommes coupables d'une grande ingratitudo.* »

*Ne soyons donc pas ingrats envers le Créateur qui a mis en ce monde caduque, sur cette terre qui est pour nous une patrie provisoire, de la beauté et de la douceur. Nous y sommes comme « oiseaux sur la branche », dit CALVIN. Il ne faut donc pas trop s'attacher à cette branche. Mais si cette branche est belle et fleurie, si ses feuilles ont de tendres couleurs, nous avons à l'aimer et à nous en réjouir. Le Créateur nous a donné en cette vie terrienne déjà quelques marques de sa bonté.*

« *Pensons-nous que le Seigneur, écrit CALVIN, eût donné telle beauté aux fleurs, qu'il ne fût licite d'être touché de quelque plaisir en la voyant ? Pensons-nous qu'il leur eût donné si bonne odeur qu'il ne voulût bien que l'homme se délectât à les flairer ?* »

« Ne faut-il pas que nous soyons plus que ravis en admiration, dit-il dans un de ses sermons, quand nous avons les yeux ouverts et que nous contemplons les œuvres si admirables de Dieu, et que nous entendons cette mélodie qui est en toutes ses œuvres ? Hélas ! faut-il que nous soyons si ingrats de fermer les yeux pour n'en rien voir ? »

*CALVIN sait apprécier la nature. Il a aimé sa Picardie, son pays natal, sa douce France. A Genève, il a aimé son lac. Bien qu'il ait eu*

peu de loisirs, il a certainement dû apprécier les joies de quelques instants passés sur le lac, car, lorsqu'il écrit à M. DE FALAIS, qui doit le rejoindre à Genève, il lui conseille de « faire une partie du chemin par eau pour se rafraîchir ». Il aime son petit jardin de la rue des Chanoines, d'où il a vue sur le lac et le coteau de Cologny. Il choisit pour M. DE FALAIS une maison avec un jardin. « Nous y sémerons sans bruit et ferons tailler les treilles. » Il se réjouit de lui avoir trouvé « une salle d'autant belle vue que vous en sauriez souhaiter ». Il aime à prendre quelques rares moments de repos avec ses amis FAREL, VIRET, ou dans une cure de la campagne genevoise, pour y « rustiquer ».

CALVIN ne condamne pas les réjouissances que l'on donne lors d'un mariage ou lorsqu'on est entre amis. C'est contre l'abus de ces réjouissances qu'il s'élève. Genève interdit des festivités « pendant que nos frères ont le couteau sur la gorge ». « Je ne suis pas si austère, écrit CALVIN au duc DE LONGUEVILLE, que de condamner ni les festins des princes ni la réjouissance qu'on démène en leur mariage. » Mais il le met en garde contre les « pompes, vanités et excès » auxquels on se livre trop souvent. L'austérité de CALVIN et de la Genève du seizième siècle n'est donc pas mépris des joies terriennes, mais sens de la mesure et de la place qu'il convient de donner à ces joies en des temps où tant de nos frères sont dans la peine, et qu'il faut résérer le meilleur de son temps à « batailler par prière, sollicitude et compassion, puisque nous sommes tous unis en un corps, sous son Fils, notre chef ».

Ces joies terriennes ne doivent pas d'autre part nous faire oublier que d'autres joies, plus élevées, la joie de la foi, la joie de l'espérance, nous sont offertes. Dans la prospérité, nous sommes en danger de trop nous attarder sur cette branche qu'il faudra quitter. Il nous est bon que parfois Dieu vienne briser notre branche, nous prive de joies terriennes qui étaient pourtant légitimes, afin de nous faire désirer plus fortement la joie spirituelle.

Il écrit à l'amiral DE COLIGNY, prisonnier après la bataille de Saint-Quentin, et de surcroît gravement malade : « Dieu, en vous envoyant cette affliction, vous a voulu comme retirer à l'écart, pour être mieux écouté de lui. Car vous savez assez, Monseigneur, combien il est difficile parmi les honneurs, richesses et forces du monde, de lui prêter l'oreille, parce qu'on est par trop distract à ça et là, et comme évanoui, sinon qu'il use de tels moyens pour recueillir ceux qui sont à soy. »

Enfin, dans l'usage des biens de ce monde, en goûtant aux joies terriennes, n'oublions pas que nous vivons sous le regard de Dieu, « comme en sa présence ». « Que Dieu puisse toujours bénir nos joies et les approuver. »

## VI. NOTRE JOIE, A NOUS.

Voilà ce que CALVIN appelle la joie, non seulement la joie qui est permise, mais la joie qui est une attitude de reconnaissance envers Dieu.

*Calvinistes, nous n'avons pas à imiter CALVIN. Ce n'est jamais ce qu'il a demandé de ses amis. Chacun a sa nature, son caractère, ses dons particuliers. Chacun traverse des temps qui diffèrent les uns des autres. Mais tous nous avons, comme CALVIN, une source où puiser la Parole de Dieu. « Nous devons tout puiser en cette unique fontaine et ne rien imaginer en notre cerveau. »*

*Cette Parole, sachons la lire et y trouver comme CALVIN la joie qui nous permettra de triompher dans toutes nos épreuves.*

Apprenons à accueillir avec reconnaissance envers Dieu les joies terriennes que Dieu nous distribue. Mais prenons garde que ces joies ne prennent trop de place dans nos vies, au point de nous river à ce monde et de nous empêcher de rechercher les joies spirituelles de la foi et de l'espérance. CALVIN rappelle qu'Esaï « pour une esculée de potage vendit sa primogéniture ». Tout ce qui appartient au corps n'est qu'une « esculée de potage auprès de la grâce d'adoption que Dieu nous présente ». Combien d'entre nous sont prêts à désobéir à Dieu pour posséder une satisfaction immédiate, une de ces joies terriennes qui ne sont qu'une « esculée de potage » auprès de la grâce que Dieu donne abondamment à ceux qui lui obéissent, à ceux qui se laissent « adopter » par lui !

*Celui pour qui l'obéissance à Dieu est la règle de vie, celui-là connaît la joie. Le calvinisme, c'est la religion du devoir. Oui, mais d'un devoir que l'on accomplit « allégrement », dit CALVIN, « avec une allégresse, laquelle est contraire à chagrin ».*

*Et pour conclure, laissons encore CALVIN nous dire : « Toutes fois et quantes qu'on nous prêche l'amour et la bonté paternelle de Dieu envers nous, sachons que matière de vraie réjouissance nous sera donnée. Non pas que les fidèles soient entièrement exempts de toute tristesse, mais parce que la joie l'emportera ; en aucune sorte ils ne seront engloutis d'aucune crainte, ou tristesse, ou anxiété ; car ni la vie, ni la mort, ni aucune fascherie ou misère n'empêcheront point ceux à qui il est donné de mettre leur gloire en Christ de dénier hardiment toute tristesse. »*

## Lucidité

**SCHISME ET UNITÉ.** — Le Professeur Frank MICHAELI, pasteur de l'Eglise réformée de France et Professeur de théologie à Paris, met les protestants en garde contre les simplifications faciles et exagérées et les généralisations abusives qui menacent les discussions publiques concernant l'unité des Eglises et les problèmes qu'elle comporte.

Ecrivant récemment dans *Le christianisme au xx<sup>e</sup> siècle*, il déclare qu'il serait faux de prétendre que toutes les divisions entre chrétiens sont, en principe, condamnables et que tous les moyens proposés pour réaliser l'unité sont bons.

« Le fait que trop de divisions ont eu pour origine des causes secondaires et très humaines, parfois même des attitudes d'orgueil et d'intolérance, pour lesquelles nous devons demander pardon à Dieu, n'est pas une raison pour condamner en principe toutes les séparations, aussi douloureuses soient-elles. »

« Si les Eglises issues de la Réforme se sont fragmentées à l'excès pour des motifs dont l'importance n'éclate plus à nos yeux, nous n'avons pas le droit de condamner le grand mouvement de la Réforme et nous en humilier rétrospectivement... Admirons plutôt la foi et le courage de ceux qui ont préféré le schisme à l'erreur et la souffrance de la séparation au compromis. » — (S.P.R.).

Loin de cultiver un anticatholicisme borné, nous voudrions que Rome, qui, elle, sait ce qu'elle veut, eût en face d'elle des protestants non point hostiles, mais simplement lucides, qui ne se laissent pas séduire par un sentimentalisme que le mot d'unité dépouille de toute capacité de discernement. Or, la quête passionnée d'unité qui caractérise notre époque a créé et entretient un climat d'équivoque, de confusionnisme anémiant et dangereux pour la foi d'un grand nombre. Nous en avons des preuves fréquentes.

Plus rien n'est vrai, ni erroné. Catholique ou protestant, c'est indifférent. Vive l'unité avant tout. Or, de tous ceux qui ont sans cesse ce mot d'unité sur les lèvres, il n'est personne, Rome exceptée, qui soit au clair sur ce que cela veut dire.

Dans ces conditions, nous nous tenons à la remarque sensée de l'apôtre Paul : « Si la trompette rend un son confus, qui se préparera au combat ? » (1 Cor. 14 : 8).

Voilà pourquoi « Vigilance » continue, au risque d'être une voix dans le désert. — (*Vigilance*, n° 55-56).

**DE LA « CONTRE-RÉFORME » A LA « CO-RÉFORME ».** — Ce qui a été fait jusqu'ici « eut contribuer à mettre de la clarté dans les motifs de scission entre Rome et les Eglises non romaines, à distinguer entre les « motifs appartenants » et les motifs réels et fondamentaux pour lesquels il faut lutter. Ce sont les vieilles questions pendantes entre Rome et les Eglises évangéliques, à savoir :

Si Dieu est seul Sauveur et Rédempteur du monde ou si l'Eglise, d'une manière ou d'une autre, a une fonction rédemptrice ;

Si l'Ecriture est l'unique témoignage valable de sa révélation en Jésus-Christ ou si l'Eglise détient aussi une autorité de révélation ;

Si la foi seule a la suprême assurance de la grâce de Dieu ou si l'Eglise peut créer ou remplacer sacramentellement une telle assurance ;

Enfin, si l'Eglise romaine reconnaît la Parole de Dieu comme son instance suprême et se laisse interroger par elle dans les questions de dogme, de culte et de droit.

Dans les rapports des Eglises entre elles, l'autorité de la Parole de Dieu s'affirmera dans la manière dont ces Eglises se laisseront interroger et juger par cette instance dernière quant à leur responsabilité à l'égard du monde. — (*Vigilance*, n° 55-56).

## Intolérances

**EN BULGARIE.** — *Fondation de clubs « athéalistes »* : En Bulgarie, des « clubs athéalistes » se fondent pour combattre l'activité croissante de certains groupements chrétiens. Un article du « Rabotichesk Delo », organe officiel du parti communiste bulgare, met en

garde ses lecteurs contre la propagande religieuse. Il condamne « le manque d'intérêt » et la « passivité » en cette affaire de certains membres du parti qu'il appelle à lutter contre « ces restes de vieilles croyances ».

**AU CANADA.** — *Les protestants français du Canada n'ont pas accès à la radio : A plusieurs reprises, et notamment dans un mémoire en mars 1963, les pasteurs des différentes églises protestantes de langue française de la province de Québec ont demandé à la direction de Radio-Canada d'accorder une émission hebdomadaire à la radio aux protestants de langue française.*

Le Directeur général de la Radiodiffusion française à Ottawa leur a répondu : « Comme suite à votre communication du 20 mars et à ma lettre du 27, j'ai le regret d'avoir à vous informer qu'il nous est impossible de donner suite à votre demande. Nous nous sommes longuement interrogés, mes collègues et moi, et très sérieusement arrêtés à votre proposition. Compte tenu de la politique établie et suivie par Radio-Canada dans le domaine des émissions religieuses, nous en sommes venus à la conclusion que l'inscription à l'heure des réseaux français de la Société, d'une émission régulière protestante en langue française ne saurait se justifier... Cependant, puis-je vous assurer que nous continuerons d'inviter régulièrement les pasteurs protestants à venir, en français, exposer leurs opinions sur les problèmes religieux contemporains et à participer aux émissions d'information religieuse générale... ». — (B.I.P.).

**A CEYLAN.** — *A Colombo, capitale de Ceylan, 300 lépreux soignés dans des hôpitaux sont résolus à organiser une grève de la faim pour protester contre une mesure gouvernementale ordonnant le départ d'un dernier groupe d'infirmières catholiques romaines. Les autorités de ce pays, à majorité bouddhiste, ont décrété en 1962 que toutes les religieuses catholiques devraient avoir quitté les centres de soins médicaux d'ici le 15 mars 1964. Cette décision s'inscrit dans un programme prévoyant le retrait des effectifs missionnaires étrangers de Ceylan. Les écoles chrétiennes, tant catholiques que protestantes, ont déjà été prises en charge par le gouvernement.*

**EN COLOMBIE.** — *La Confédération évangélique de Colombie communique (oct. 1963) :*

M. Victor MENDEZ, directeur de l'école supérieure de San Carlos, à Bogota, a été révoqué pour avoir adopté la religion protestante. Il fut reçu membre de l'Eglise baptiste de Botonia, en juillet. Il y avait deux ans

qu'il était directeur de l'école. Son renvoi serait dû en grande partie à l'intervention d'un prêtre catholique romain, le Père Abel GIORDANA. En septembre, ce dernier demanda son rappel dans une lettre adressée au secrétaire du Département de l'Instruction publique à Bogota. Il fit valoir que M. MENDEZ « avait adopté une religion différente de la religion catholique » et pria « respectueusement » le secrétaire de procéder à la révocation immédiate du directeur. Au cas où cela ne serait pas fait, le Père GIORDANA se déclarait prêt à dénoncer publiquement M. MENDEZ, « ce qui ne résoudrait naturellement pas le problème, mais... entraînerait des conséquences que je désirerais éviter », dit-il.

Le 28 septembre, M. MENDEZ fut révoqué. Trois jours plus tôt, il s'était rendu au bureau du Père GIORDANA pour lui demander une copie de la lettre qu'il avait adressée au secrétaire. Cette lettre lui fut remise, mais il fut enfermé dans le bureau durant deux heures et, pendant ce temps, on appela la police. A l'arrivée d'un inspecteur et de quatre agents, le Père GIORDANA accusa M. MENDEZ d'avoir volé la lettre et il demanda son arrestation. M. MENDEZ fut arrêté et emmené dans la prison de Tunjuelito, où il fut mis au secret jusqu'au lendemain dans des conditions extrêmement précaires. Il a été informé depuis lors qu'il devra payer 50 pesos « pour manque de respect à l'égard d'un ecclésiastique ».

**A CUBA.** — D'après une nouvelle du Service de presse baptiste en Europe, le gouvernement cubain a récemment confisqué et détruit des milliers de bibles, de «sautiers et de livres venus d'Angleterre, du Canada, du Mexique et d'autres pays encore, et destinés aux chrétiens cubains. — (S.E. P.I.).

**AU GHANA.** — *Au Ghana, le Ministre de l'Education a déconseillé aux groupements religieux de s'opposer au système gouvernemental du pays, officiellement socialiste. M. A. J. Dowouna-HAMMOND leur a déclaré que si la Constitution du Ghana garantit la liberté religieuse, les autorités « ne toléreront jamais l'existence d'une religion dont l'enseignement pousse à la rébellion et au manque de respect envers l'Etat ».*

**EN ISRAËL.** — On assiste actuellement à un raidissement des milieux

religieux de l'Etat d'Israël contre l'action des « missions chrétiennes ». Des manifestations se sont déroulées à Jérusalem contre une mission canadienne. Par ailleurs, pour lutter contre ces missions, un Conseil a été créé à Tel Aviv pour ouvrir des maisons de jeunes dans les quartiers où l'action est la plus vivante. Un rabbin a demandé au Parlement israélien de prendre des mesures légales contre elles. Ces « missions » sont souvent assimilées par les Israéliens à l'antisémitisme dont l'Eglise a été si souvent complice dans son histoire. Le jour où ces missions accepteront de s'intégrer à la nouvelle organisation « C.I.M.-C.O.E. », un esprit nouveau permettra-t-il un témoignage qui apaise et réconcile au lieu de susciter ces douloureux durcissements ?

**AU SOUDAN.** — Tous les missionnaires sans exception ont été renvoyés. Le pays compte pourtant 95.000 chrétiens. Depuis novembre 1963, les jeunes gens de moins de 19 ans voulant se faire baptiser devront fournir une autorisation de leurs parents *et du gouvernement* ; il en est de même

lorsqu'ils veulent s'inscrire dans une institution confessionnelle.

**EN U.R.S.S.** — *En vue d'intensifier la campagne antireligieuse en Union soviétique*, la publication russe « Literaturnaja Gazeta » demande qu'on placarde davantage d'affiches antireligieuses dans le pays tout entier. Le périodique se plaint de ce que pendant les dernières années on n'en ait imprimé qu'une douzaine, tirées chacune à 30.000 exemplaires seulement.

*De nombreuses agences de presse* ont signalé que M. Leonide LIIVTCHEV, chef de la Commission idéologique du Comité central du parti communiste d'U.R.S.S., vient de publier dans la revue soviétique « Kommunist » une importante déclaration sur la lutte antireligieuse. Celle-ci devrait, d'après M. LIIVTCHEV, constituer dans son pays une des tâches permanentes auxquelles toutes les autorités publiques participent pour l'édification du communisme. Il suggère que la presse soviétique dans son ensemble, et non pas seulement certaines publications spécialisées, fasse de la propagande antireligieuse.

### Tolérance

**CHEZ LES CATHOLIQUES.** — Au cours d'un exposé sur la *tolérance religieuse*, au Concile du Vatican II, Mgr DE SMEDT a évoqué devant les pères conciliaires le « machiavélisme de l'Eglise, qui exige la liberté religieuse lorsqu'elle est en minorité et ne respecte pas cette liberté lorsqu'elle est au pouvoir ». Il a défini cette liberté religieuse, qui « doit être à l'abri de toute contrainte externe. Le pouvoir civil n'a pas le droit de peser sur l'individu. L'homme peut revendiquer la liberté religieuse comme un droit sacré donné par Dieu. Les catholiques doivent s'abstenir de toute coercition directe ou indirecte, ceci parce qu'il est dans la nature même de l'acte de foi d'être intégralement libre. Tous les hommes qui suivent leur propre conscience ont un droit naturel à une authentique liberté religieuse. Aucune personne humaine ne peut être l'objet d'une intolérance quelconque, parce que l'homme qui, de bonne foi, suit sa conscience, obéit à Dieu même s'il se trompe ».

Pour ce qui est des *mariages mixtes*, Mgr WEBER, archevêque de Strasbourg, a indiqué que « deux chrétiens, de confessions différentes, qui s'unis-

saient, étaient les ministres du sacrement. Pourquoi ne pas accepter alors que ce mariage soit valide, que celui-ci soit célébré devant un pasteur ou un prêtre ? ou ne pas autoriser qu'il soit célébré devant les ministres des deux cultes successivement ?

Mais Mgr WEBER a déclaré depuis qu'on avait mal interprété ses propos.

A MADAGASCAR, l'évêque catholique romain d'Ambatondrazaka, de retour dans son pays après avoir participé au Concile du Vatican, a annoncé que désormais, dans les écoles catholiques romaines de son diocèse, les enfants de parents protestants ne seront plus tenus de participer à la messe. « Les guerres de religion sont terminées », a-t-il dit. Il a proposé une coopération dans le domaine de l'éducation chrétienne au niveau de l'école secondaire, mais son offre a été repoussée par le Conseil de l'Eglise protestante locale, malgré un préavis favorable des missionnaires.

**AUX U.S.A.** — Selon une décision prise à l'unanimité par la Cour d'Appel des Etats-Unis, il n'est plus nécessaire qu'un objecteur de conscience fasse profession de foi en Dieu pour

être exempté du service militaire. La Cour a exprimé sa conviction qu'il n'y a aucune raison de respecter la conscience d'un homme pour la seule raison qu'il croit en un être suprême, quelle que soit la définition qu'il en donne.

**EN ALLEMAGNE DE L'EST.** — *L'Université d'Iéna, en Allemagne de l'Est, a créé une chaire d'athéisme scientifique dont le titulaire est le professeur Dr O. KLOHR.* — (S.O.E.P.I.).

**EN ISRAËL.** — *Des Israéliens réclament le mariage civil :* En Israël, la « Ligue contre la contrainte religieuse » a adressé une pétition au Parlement dans laquelle des milliers de citoyens demandent qu'on institue le mariage civil. Actuellement, les unions doivent être contractées devant rabbin.

C'est ainsi que les Israéliens qui ne professent aucune croyance religieuse ou n'appartiennent à aucune communauté religieuse n'ont pas la possibilité de se marier civilement. Si l'un des futurs conjoints n'est pas juif, il est impossible de célébrer un mariage religieux. Une femme non juive n'est pas autorisée à épouser un descendant des grands prêtres juifs, même si elle s'est convertie au judaïsme. Les enfants dont l'un des parents n'est pas juif sont considérés comme illégitimes. — (S.O.E.P.I.).

**AUX NATIONS-UNIES.** — *Les Nations-Unies étudient une déclaration contre l'intolérance :* Aux Nations-Unies, la Commission des Droits de l'Homme a pris connaissance d'un projet de déclaration contre l'intolérance religieuse. Selon ce projet d'une Sous-Commission, toute discrimination motivée par la religion ou les croyances d'un être humain ou d'un groupe d'êtres humains constitue une violation des droits de l'homme et des libertés garanties par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ce texte, qui reconnaît à chacun le droit de pratiquer et de professer librement sa religion, en privé et en public, sera transmis au Conseil économique et social, puis à l'Assemblée générale.

En examinant cette déclaration, le professeur O. Frederick NOLDE, directeur de la Commission des Eglises pour les Affaires Internationales (C.E.A.I.) du Conseil œcuménique, a souligné l'importance des efforts tentés aux Nations-Unies pour éliminer l'intolérance religieuse sous toutes ses

formes. Il estime cependant que ce projet est décevant pour trois raisons :

a) il ne pose pas explicitement le lien fondamental entre la liberté religieuse et les autres droits mentionnés dans la Déclaration des Droits de l'Homme ; b) dans sa manière de traiter les aspects spécifiques de la liberté religieuse, il tend à limiter la portée de l'article sur la liberté religieuse de la Déclaration universelle ; c) en énumérant les droits relatifs au culte et à l'enseignement, il omet celui de manifester la liberté religieuse sur le plan pratique.

A propos de ce dernier point, M. NOLDE rappelle que, selon la Déclaration sur la liberté religieuse, adoptée à la Nouvelle Delhi par la troisième Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises, en 1961, la liberté de vivre sa foi doit impliquer la liberté de pratiquer sa religion, de manifester ses croyances, par la parole et par l'action, exprimant ainsi cette foi dans le domaine social, économique et politique, au plan local et international.

La Sous-Commission des Nations-Unies a pris connaissance d'un rapport de la C.E.A.I. sur son projet de Déclaration, qui lui a été présenté par M. A.-Dominique MICHELI, secrétaire à New-York de la C.E.A.I. Ce rapport formule notamment le vœu que les avertissements formulés contre les discriminations soient plus fermes ; que les éléments constituant le droit à la liberté religieuse soient plus clairement explicités. Ce document suggère encore que les questions soient posées à l'échelon international afin que leurs solutions ne se règlent pas au niveau national seulement. Il demande que la portée de l'article 18 de la Déclaration universelle soit intégralement préservée et qu'on reconnaisse le caractère supranational des communautés religieuses. — (S.O.E.P.I., Genève).

**DÉCLARATION PRUDENTE DE « L'OSERVATORE ROMANO »** qui, le 26 novembre 1963, publie un article qui (c'est nous qui soulignons), d'après S.O.E.P.I., « traite notamment la question des *limitations* de la liberté religieuse. D'après l'auteur de l'article, M. Enrico CHIAVACCI, l'unique raison pour limiter la liberté religieuse est le *bien commun*, mais celui-ci doit être compris au sens strict. « Le bien commun, écrit-il, ne devrait jamais être utilisé par un gouvernement comme un prétexte pour limiter à l'excès

la liberté religieuse. » Il estime que des considérations sur le bien commun ne peuvent être avancées légitimement pour restreindre la liberté religieuse que si « certaines activités religieuses troubent la paix de la vie en commun au sein de la société civile ou si elles portent atteinte à l'ordre juridique de cette société ». Même alors, poursuit l'article, les autorités civiles n'ont pas le droit d'abolir toute liberté religieuse, mais seulement d'en limiter l'exercice dans la mesure où

celle-ci nuit à la vie civile de la communauté ».

Nous avons peine à croire, quand on connaît la définition catholique du « bien commun », et en mesurant la portée du style de cette déclaration, qu'il s'agisse là, comme S.C.P.I. l'affirme avec une joie prématûrée « d'un article entièrement en faveur de la liberté religieuse comprise dans le sens où l'entendent les organisations œcuméniques » (1).

## Divers

**RETRAIT DU C.O.E. — L'Union des Communautés baptistes aux Pays-Bas** a décidé de se retirer du Conseil œcuménique des Eglises et de se contenter désormais d'envoyer des observateurs aux conférences organisées par ledit Conseil.

**Remarquable activité du Service des réfugiés du Conseil œcuménique des Eglises :** Depuis 1948, le Service des réfugiés du Conseil œcuménique des Eglises a pris soin de 257.991 réfugiés ou migrants.

En 1962, ce Service a réinstallé plus de 15.000 de ces malheureux. Parmi les pays qui en ont accueilli, on peut citer notamment l'Australie, les U.S.A., le Brésil, la Suède et la France. — (B.I.P.).

**R.A.M. — En Suisse, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud** a décidé que désormais le « Réarmement moral », dont le siège est à Caux, ne sera plus exonéré d'impôts, la qualité « d'utilité publique » ne lui étant plus reconnue.

**ERRATUM. — Dans le n° 52 de *La Revue Réformée*, pages 25 et 54, il faut lire que le traducteur du livre de James A. ROBINSON, *Le Kérygme de l'Eglise et le Jésus de l'Histoire*, est Etienne DE PEYER (et non DE PEYSTER).**

**Souscription pour l'Anthologie malgache, de l'Institution chrétienne de Calvin :** En réponse à notre information publiée dans le n° 52, p. 45, c'est avec gratitude que nous avons reçu quelques dons : M. A. C., 20 F ; Mme L. D., 5 F ; A.-S. de V., 45 F ; M. A. C., 100 F ; J. C., 10 F. Nous rappelons que la Société Calviniste de France a mis à la disposition des éditeurs la somme de 1.000 F. Dans la mesure du possible, nous aimerais récupérer cette somme par des dons. Merci à tous ceux qui, se réjouissant de la publication en langue malgache des passages essentiels de l'Institution chrétienne de Calvin, voudront personnellement participer à cette publication.

# ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Janvier 1965

47, rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>)

## SAINT-ESPRIT ET ÉVANGÉLISATION

Plusieurs nous ont demandé quelles « positions » l'Alliance Evangélique avait prises sur le rôle du Saint-Esprit dans l'évangélisation. Une rectification s'impose. Nous n'avons pris aucune position, car l'Alliance Evangélique laisse à chacun de ses membres l'entièvre responsabilité de ses actions et positions, sauf en ce qui concerne sa base doctrinale, fermement biblique. D'autre part, elle rassemble des chrétiens d'Eglises variées, depuis des luthériens et réformés jusqu'aux « frères larges », sans jamais demander à ses membres de prendre un parti qu'ils jugeraient contraire à l'Eglise de leur fidélité.

### INTÉRÊT SOULEVÉ DE NOS JOURS PAR CE PROBLÈME.

L'Alliance Evangélique n'est certes pas le seul mouvement à se préoccuper des questions que nous pose la Parole de Dieu au sujet du Saint-Esprit et de notre obéissance à son égard, comme de l'action qu'il s'offre à mener à travers nous dans nos ministères d'évangélisateurs. L'Alliance Réformée Mondiale (Pierre Bourguet nous l'a rappelé lui-même lors de notre rencontre à Nogent) a fait de la prière : « Veni, Spiritus Creator » le thème de sa dernière Assemblée Générale au début de l'été 1964. Parmi les anglicans, tout un mouvement, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, recherche et reçoit le baptême du Saint-Esprit comme les dons charismatiques, y compris le parler en langues ; je dis bien : des anglicans. Et à Nogent, dans la discussion qui suivit le rapport d'Hofman, la plupart des interventions soulignèrent en nos divers pays représentés là, la puissance d'expansion des communautés pentecôtistes, expansion qui, quoi qu'on dise, se poursuit, en particulier dans les milieux les plus déchristianisés de notre Europe scientifique et industrielle.

J'ignore qui avait suggéré ce sujet au Comité Européen de l'Alliance Evangélique réuni à Nogent en fin septembre. Nous, Français, l'avions déjà traité lors de notre Retraite de deux jours en juin dernier à

Lamorlaye. Nous n'en fûmes que plus heureux de pouvoir confronter nos idées avec des frères allemands, anglais, suisses, nordiques, espagnols et finlandais. Nous nous référons ici à trois textes importants, présentés (deux à Lamorlaye, un à Nogent), par les pasteurs P. Marcel, réformé et calviniste, Jules Thobois, baptiste et revivaliste, Hofman, du mouvement piétiste et interconfessionnel de St-Chrischona, bien connu en Suisse, Allemagne et chez nous en Alsace.

Signalons d'abord notre joie, notre étonnement joyeux : sans aucune pression, ni préparation et même avec l'ardent désir de souligner chacun ses propres convictions, joie de nous trouver si proches les uns des autres en ce domaine d'importance capitale. Certes je suis très conscient du risque couru en prétendant résumer des études fouillées, longues et riches de substance. Il reste toujours dangereux, on nous l'a rappelé, de beaucoup parler du Saint-Esprit si l'on n'en parle pas dans Sa puissance.

#### AUSSI INDISPENSABLE QUE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS.

« Le Saint-Esprit, tant pour le chrétien individuel que pour toute Eglise et pour toute activité de l'Eglise, est aussi indispensable que l'air sans qui nul ne respire et le soleil sans qui rien ne vit », ainsi commença le pasteur Hofman. Jamais nos moyens ne furent plus nombreux, nos méthodes plus riches, nos propagandes mieux équipées qu'aujourd'hui. Et pourtant comme notre évangélisation reste pauvre au milieu de cette humanité démesurément croissante ! Avons-nous vraiment reconnu au Saint-Esprit toute l'autorité, l'hégémonie qu'il requiert ? Le Saint-Esprit n'est certes point force anonyme, supérieure, surnaturelle. Il se lie absolument et intimement à la personne même de Jésus-Christ. Paul parle indifféremment du chrétien comme étant en Christ ou dans l'Esprit. Le Christ vivant agit en nous. « Le Seigneur c'est l'Esprit ». Et par suite le témoignage chrétien vers l'incroyant ne peut se présenter que comme christocentrique. Il rend témoignage de l'œuvre que Christ a accomplie et d'elle seule. Il ne peut rien y ajouter, rien en retrancher. Il ne cherche pas tant à répondre à nos besoins que d'abord à glorifier Dieu et offrir au monde le salut accompli par Jésus-Christ, maintenant réalisé par l'Esprit en nous. Par exemple le Saint-Esprit n'a plus sa vraie place là où l'œuvre de la Croix est minimisée.

L'Esprit inaugure et poursuit en nous la rédemption déjà accomplie par le Christ et ainsi l'Eglise se présente toujours comme l'organe créé et vivifié par l'Esprit. Par cet Esprit vivant, gage en nous du monde nouveau, Dieu habite au milieu des siens et les dirige. Mais peut-on demander si cette réalité inspire vraiment nos activités d'Eglise aujourd'hui ?

L'Eglise naît de l'Esprit ; la Bible aussi nous vient de Lui, d'abord parce qu'il en a inspiré les auteurs, puis à travers son Eglise il en a

choisi les livres, et enfin seul l'Esprit nous rend ces textes vivants, nous les applique et nous enrichit positivement des réalités que l'Ecriture promet et décrit.

Cette hégémonie de l'Esprit ne méprise nullement nos dons naturels, nos forces ou les divers moyens que notre intelligence peut employer sous sa direction. Mais il nous met en garde contre nos volontés de puissance. Nous ne pouvons par nous-mêmes convaincre personne ; seul l'Esprit peut convertir et transformer. Il ne nous assure pas la victoire en ce monde, mais sa puissance : chaque témoin du Christ connut souvent l'opposition, la persécution, parfois dans la mesure même où il se laissa mener par l'Esprit. Au fond, la doctrine du Saint-Esprit nous rappelle que tout nous vient de Dieu, quand nous le laissons agir à travers nous.

#### REVÉTUS DE LA PUISSANCE D'EN-HAUT !

A Lamorlaye, Jules Thobois avait décrit l'action du Saint-Esprit dans la vie du croyant comme dans le rayonnement de l'Eglise. D'après le témoignage unanime de Jésus, des Actes des Apôtres et des Epîtres, seul le Saint-Esprit crée les Eglises en convertissant à Christ des gens de toute origine, race et milieu social. La prédication des témoins se montre puissante non par des arguments, mais par la force de l'Esprit qui ouvre les cœurs. A Athènes, Paul essaie de parler comme les philosophes, mais essuie un demi-échec ; à Corinthe malgré sa « faiblesse », il ne veut savoir que la folie, le scandale de la Croix et voit naître une communauté bouillonnante. La folie de Dieu s'avère autrement plus sage que les hommes. Le Saint-Esprit, personne divine, continue donc l'œuvre de Christ. Il est le Christ vivant. De Lui dépend l'évolution de la vie du croyant, repentance, conversion, foi, baptême d'eau et baptême d'esprit. A vrai dire nous ne voyons pas très clairement à travers le texte écrit de J. Thobois<sup>1</sup> quelle différence il constate entre ces deux baptêmes, mais il souligne avec force que ce dernier nous gressant en Christ, nous plongeant en son œuvre de mort et de résurrection, nous ouvre à la puissance du témoignage. Car la « plénitude » nous est promise et tout simplement à notre foi.

Désormais revêtus de la puissance d'En-Haut, les apôtres font fonction d'ambassadeurs pour Christ. C'est comme si « Dieu, lui-même, exhortait par eux ». C'est l'autorité et la puissance du Seigneur qui émanent d'eux. Et dans le nom de Jésus, mort et ressuscité, maintenant présent et agissant par son Esprit, ils font reculer le péché, les démons, la maladie et la mort. Ils font entrer dans la bergerie, à la suite et au nom du Christ, les foules languissantes qui n'avaient pas de berger. Après l'Ascension du Christ et depuis la Pentecôte, c'est

<sup>1</sup> Le texte intégral a paru dans la *Revue de l'Evangélisation* et comme la 2<sup>e</sup> partie de « La Mission d'Evangéliser » aux éditions « Croire et Servir », 48, rue de Lille, Paris.

donc la présence divine du Saint-Esprit répandu dans et sur les croyants, qui leur permet de s'approprier personnellement tout ce que le Christ est venu accomplir en leur faveur et ainsi de continuer son œuvre.

Puis-je me permettre ici une curiosité ? Quelques-uns auraient aimé voir J. Thobois, avec sa longue et belle expérience d'évangéliste nous dire comment, en pratique, il recherche et constate cette action de l'Esprit dans un ministère auprès des incroyants. Certains auraient peut-être souhaité qu'il se montrât très différent de nous, réformés ou autres. Mais comment ne pas se réjouir que tel ne fût point le cas ? Notre cohésion, sans l'avoir cherché, s'en trouva renforcée.

#### NOTRE AVOCAT DANS LE GRAND PLAIDOYER.

L'exposé que P. Marcel nous présenta à Lamorlaye eut pour nous l'avantage d'éclairer la pensée de Calvin sur le Saint-Esprit, simplement en nous présentant des textes bibliques. Il faudrait publier cette étude. J'en tirerai seulement quelques passages.

C'est le Saint-Esprit qui inspire l'Ecriture puis, à travers elle, apporte à l'homme la lumière de Dieu. Et l'on nous fait assister alors au grand plaidoyer cosmique mené contre l'homme par Satan, l'accusateur : devant le tribunal du Souverain Juge, l'Esprit intervient comme notre témoin à décharge, simple témoin. En nous, il intervient pour nous assurer de notre salut, comme témoin des promesses et de l'œuvre de Christ. C'est lui qui nous incite à soupirer après notre libération, lui qui nous atteste que nous sommes délivrés des chaînes du grand adversaire.

Le rôle de l'Esprit reste ainsi tout de modestie et d'effacement. Il se présente comme témoin. Il n'ajoute rien de neuf à l'œuvre de Christ, ne dit que ce qu'il a entendu, ramène toujours tout au Christ incarné. En lui c'est le Christ qui revient chez les siens. Nous ne pouvons donc faire aucune expérience de l'Esprit qui soit autre chose que celle de la présence du Christ vivant (suivait un large parallèle des textes où s'identifient Christ et l'Esprit). Et comme le Père s'est donné tout entier en son Fils, de même le Père et le Fils se donnent tout entiers à nous par l'Esprit.

L'action du Saint-Esprit en nous, crée alors l'homme nouveau, en agissant sur notre être tout entier, afin que nous devenions à notre tour les témoins du Père et du Fils. C'est ainsi que l'Esprit parle, à travers les fidèles, au monde ignorant (Math. 10 : 19).

Dans la discussion fut souligné plus encore le fait que le Saint-Esprit nous est donné dès nos premiers balbutiements chrétiens (voir I Cor. 12 ; nul ne peut dire : « Jésus est le Seigneur » sinon par le Saint-Esprit). Il peut nous être renouvelé ou plus puissamment accordé par une série de révélations plus complètes (voir Actes 2 : 4 et Actes 4 : 31). Le Saint-Esprit nous engraine ainsi dans la communion avec

Christ. Il nous invite à parvenir à cette « plénitude » parfaite en Christ, que Dieu veut pour nous. Il semble que cette notion de la montée en nous du Saint-Esprit à travers les étapes de notre vie en Christ ait trouvé large audience parmi les assistants ; en même temps d'autres ont souligné les paroles où Jésus promet le don du Saint-Esprit, si seulement nous le demandons (Luc 11 : 13), comme Paul en sa prison prie pour ses amis d'Ephèse afin que Christ habite en eux « par la foi » (Ephés. 3 : 17). Demander et croire. Etre assoiffé et boire. Se sentir impuissant et saisir cette puissance de Christ à nous gracieusement offerte. Là se résume notre rôle de fidèle, rôle si simple et si efficace.

### LES MANIFESTATIONS DE L'ESPRIT.

Avons-nous suffisamment mis en lumière l'affirmation paulinienne que, dans cette puissance, le don par excellence, la voie parfaite de l'Esprit en nous c'est la charité, l'amour pur et désintéressé, la seule chose qui éternellement demeure ? L'hymne de St-Paul au chap. 13 de la 1<sup>re</sup> épître aux Corinthiens, comme les derniers enseignements de Jésus dans la Chambre Haute, et plus encore, à elle seule, sa mort victorieuse en Croix sur le Golgotha, tout l'évangile devrait nous bouleverser et nous laisser confondus : Dieu est amour et qui connaît Christ et vit en Lui, vit de l'amour et dans l'amour. Mais comme nous restons encore loin de cette plénitude de Dieu, connaissance de l'amour du Christ qui surpassé toute intelligence d'homme !

Les guérisons et les dons charismatiques, y compris le parler en langues, se virent fermement défendus par plusieurs, à Nogent. Et l'on peut admirer que ce fut en particulier grâce à l'insistance d'un anglican, puis d'un luthérien finlandais. Par contre, il nous paraît toujours difficile d'accepter la thèse que le parler en langues se présenterait dans la Bible en « signe initial et indispensable » du baptême de puissance, du don de l'Esprit. Mais nous serions infidèles à l'Evangile en négligeant de prier pour la guérison des malades et nous l'oublions trop.

Dans la même ligne, nous sousestimons le fait que non seulement le livre des Actes et les évangiles, mais des textes dont nul exégète incroyant ne suspecte l'authenticité (Rom. 15 : 19 ; II Cor. 12 : 12 ; Hébr. 2 : 4), affirment nettement que la prédication des évangélistes se « confirmait » par les miracles, signes et prodiges dont Dieu les accompagnait. Point ne s'agit de rechercher l'attrait d'une alléchante propagande, mais bien de recevoir avec ces signes les marques de la compassion de Dieu pour les souffrances humaines et la manifestation de sa présence souveraine au milieu de nous.

En conclusion, reconnaissons que nous n'en avons pas fini avec le Saint-Esprit ! Ces études et nulle étude ne se peuvent croire définitives, ni exhaustives quand il s'agit de l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire

de l'action souveraine du Dieu de la Vie qui veut nous mener. Or, c'est en des temps tragiques que le prophète Ezéchiel reçut l'ordre d'appeler l'Esprit à souffler sur les ossements desséchés de son peuple et il les vit revivre. Le Seigneur ne peut-il pas aujourd'hui susciter les évangélistes puissants dont nous manquons tant ? Ne peut-il pas nous remplir de sa joie, force et charité, surtout si nous nous voyons aujourd'hui faibles et peu suivis ? Nos études paraîtront encore trop théoriques, ce qui n'est point les juger inutiles, loin de là.

#### UN APPEL.

**Mais je me demande si nous ne devrions pas diffuser dans toutes nos communautés un triple appel :**

- 1) à se préoccuper vraiment de rechercher le Saint-Esprit ;**
- 2) à prier Dieu qu'il nous donne des pasteurs-évangélistes, des diaconesses-évangélistes, des évangélistes bénévoles, avec les dons nécessaires, pour en France, annoncer Christ à ceux qui l'ignorent ;**
- 3) à se lancer en 1965, par la puissance de l'Esprit, dans une évangélisation plus effectivement rayonnante.**

Jean-Paul BENOIT.

### Pouvez-vous aider notre Propagande ?

Nous prions tous ceux qui reçoivent ce Bulletin et l'aiment de nous indiquer d'autres noms et adresses de chrétiens à qui nous l'enverrons sans engagement pour eux, et gratuitement. Merci.

Naturellement n'importe quel chrétien ou chrétienne peut devenir membre de notre Alliance Evangélique en signant le texte ci-contre et en nous indiquant, nom, adresse et communauté dont il fait partie.

Nous prions tous ceux qui connaissent un pasteur susceptible de signer notre Déclaration de foi, de nous envoyer ses nom et adresse. On ne peut être membre de notre mouvement qu'après avoir signé cette Déclaration dont voici le texte :

*Nous croyons :*

— à l'Ecriture Sainte, Parole infaillible de Dieu, autorité souveraine en matière de foi et de vie ;

— en un seul Dieu, Père, Fils et

*Saint-Esprit de toute éternité ; — en Jésus-Christ notre Seigneur, Dieu manifesté en chair, né de la Vierge Marie, à son humanité exempte de péché, ses miracles, sa mort expiatoire et rédemptrice, sa résurrection corporelle, son ascension, son œuvre médiatrice, son retour personnel dans la puissance et la gloire ; — au salut de l'homme pécheur et perdu ; — à sa justification non par les œuvres, mais par la seule foi, grâce au sang versé par Jésus-Christ notre Seigneur ; — à sa régénération par le Saint-Esprit ;*

*— En l'Esprit-Saint qui, venant demeurer en nous, nous donne le pouvoir de servir Jésus-Christ, de vivre d'une vie sainte et de rendre témoignage ; — à l'unité véritable dans le Saint-Esprit de tous les croyants formant ensemble l'Eglise Universelle, corps du Christ ; — à la résurrection de tous : ceux qui sont sauvés resusciteront pour la vie, ceux qui sont perdus ressusciteront pour le jugement.*

# TOUT S'EFFACE DEVANT UNE AME A SAUVER

Quel est le but de l'Eglise du Christ ? On peut tourner et retourner cette question, on en arrive toujours à la conclusion que l'Evangélisation est la raison d'être de l'Eglise.

— *Evangéliser c'est prendre conscience de l'immense détresse du monde.*

Quand journaux, radio, télévision mettent sous nos yeux le désespoir des foules qui ont faim, ou la condition pitoyable de ceux qui n'ont que des taudis pour abriter leurs familles, ou le drame des millions d'enfants que la mort décime encore..., nous avons le cœur déchiré. Et pourtant, ce que nous voyons là n'est rien, à côté des multitudes qui doivent affronter l'hiver spirituel de ce monde et qui n'ont pas d'abri, pas de pain, pas de salut. Or, dans ces multitudes se trouvent des visages connus de voisins, parents, amis, collègues, promis aux « ténèbres du dehors là où il y a des pleurs et des grincements de dents » s'ils n'invoquent pas le nom du Seigneur.

— *Evangéliser, c'est être étreint par l'immense amour de Dieu pour le monde.*

« Il m'a aimé et il s'est donné pour moi », affirmait l'apôtre Paul, mais, sans oublier que la volonté de Dieu est que « tous les hommes soient sauvés ». Il savait le festin des noces ouvert à tous ; il parcourrait le monde pour annoncer ce salut et convier tout homme à le recevoir et à se préparer dans la joie au banquet des noces de l'Agneau. Il allait le long des haies, dans les carrefours, sur les places s'efforçant de convaincre juifs et païens de se repentir et de croire à l'Evangile afin qu'eux aussi « poussent des cris de joie et éclatent en chants de triomphe et d'allégresse ». (Esaïe 54 : 1).

Il allait... renonçant à ses aises et à sa tranquillité « pour en sauver à tout prix quelques-uns ».

Il allait... possédé par l'amour du Christ au point, comme son Seigneur, de pleurer sur ses contemporains incrédules.

Combien de croyants ont un jour pleuré en considérant la détresse spirituelle du monde ? L'amour du Christ ne nous pressetrait-il plus ? Ne devrions-nous pas apprendre à pleurer ? L'apprendre du Seigneur et de son amour ? « Notre cœur s'est élargi » écrivait l'apôtre aux Corinthiens (2 Cor ; 6 : 11) et il demandait à ses corres-

pondants d'élargir aussi le leur. N'est-ce pas là ce que le St-Esprit nous demande, à nous si facilement insensibles ?

— *Evangéliser, c'est prendre conscience que le Christ n'a pas d'autre plan pour le salut du monde.*

« Allez, faites de toutes les nations des disciples » (Mat. 28 : 19). « Prêchez l'Evangile à toute créature. » (Marc 16 : 15). « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Actes 1 : 8). Tels sont ses ordres à son Eglise. Il compte sur elle ; selon ce qu'enseigne la Bible il n'a pas de solution de rechange au cas où elle serait défaillante. Il lui fait totale confiance. Est-il possible de le décevoir ? Qui enverrait-il, et qui parlerait pour lui, si l'Eglise ne disait pas : « Me voici, Seigneur, envoie-moi » ?

D'ailleurs pour qu'elle puisse aller et faire connaître le seul nom par lequel le salut est donné, il l'équipe en lui accordant la puissance de son Saint-Esprit.

L'Eglise, c'est tout le peuple des croyants. L'Eglise n'est pas fidèle à son Seigneur quand elle a réussi à enrôler quelques-uns de ses membres pour évangéliser. Chaque croyant est appelé à être missionnaire. Tous ne pourront pas prêcher, tenir des réunions..., mais chacun, comme le dit un de nos cantiques peut, sans franchir les mers rendre témoignage qu'en Christ est le pardon. Charles Studd qui fonda « la Croisade Mondiale d'Evangélisation » il y a quelques décennies, écrivait cette boutade à une dame qui venait de lui faire part de sa conversion à Jésus-Christ : « La foi, c'est comme la variole, quand on l'a, on la donne aux autres. » Une foi vivante peut-elle être autre que contagieuse ?

Dans le compte rendu de la vaste campagne « d'évangélisation totale » que des Eglises d'Amérique du Sud ont lancée ces dernières années, l'auteur rapporte que ses promoteurs ont étudié divers mouvements dont la croissance fut spectaculaire depuis le début du siècle : le communisme, les témoins de Jéhovah, le mouvement de Pentecôte... « Nous nous trouvions, écrit-il, en face de trois mouvements : le premier anti-chrétien, le second pseudo-chrétien et le troisième chrétien, mais pas du type classique. Quel était le secret de leur succès ?

Etait-ce leur doctrine ? Certainement pas, puisque chacun d'eux prêchait un message différent. Leur orientation ? leurs méthodes ? leur organisation ? Nous ne le pensions pas. Finalement, notre conclusion fut qu'en dépit de leurs nombreuses différences en matière de doctrine, d'organisation et de pratiques, ils avaient un point commun, secret de leur succès : ils réussissaient à mobiliser la totalité de leurs effectifs dans une action permanente vers l'extérieur. Nous avons résumé le secret de leur expansion dans cette formule : L'EXPANSION

DE TOUT MOUVEMENT EST EN RAISON DIRECTE DE SA CAPACITÉ A MOBILISER ET A METTRE A L'ŒUVRE LA TOTALITÉ DE SES MEMBRES DANS LA PROPAGATION CONSTANTE DE SES CROYANCES.

Chose étrange, arrivés à cette conclusion, nous réalisâmes soudain que nous avions redécouvert un élément fondamental de l'action apostolique. La croissance rapide et étonnante de l'Eglise chrétienne du premier siècle était due précisément à ceci : l'audace de tous les croyants, leur témoignage incessant et, de ce fait, leur puissance de multiplication. C'était là le secret de leur expansion rapide dans le monde en ébullition de leur époque. Et, tandis que nous y réfléchissions dans la prière, il nous semblait que nous avions trouvé la clé d'une évangélisation effective<sup>1</sup>. »

— *Evangéliser, c'est « attendre de grandes choses de Dieu et entreprendre de grandes choses pour lui »* selon la parole de William Carey.

Autrement dit : travailler de toutes ses forces, avec zèle, mais aussi avec intelligence ; et prier inlassablement, avec ferveur que le St-Esprit prépare les cœurs, les ouvre, les convainque, dans la certitude que « hors du Seigneur nous ne pouvons rien faire ».

— *Evangéliser, c'est encore se souvenir que le temps est court*, que demain pour beaucoup il sera trop tard. L'hiver meurtrier est commencé. Tandis que l'Eglise fait des plans d'évangélisation et prépare ses troupes, des multitudes sont jetées dans l'éternité sans salut. Les plans sont nécessaires, la préparation est indispensable, mais en attendant leur mise en action, il faut *des secours d'urgence* !

L'incompétence, l'inexpérience, le manque de temps et tous les arguments que notre cœur sait trouver ne sont pas des raisons suffisantes pour ne rien faire.

Laissons plutôt brûler en nous la flamme qui embrasait le cœur de tous ceux qui ont amené des âmes à Jésus-Christ. L'un d'eux, le missionnaire François Coillard, l'a définie dans cette déclaration qui devrait être la devise de chaque croyant : « *Tout s'efface en présence d'une dame à sauver.* »

André THOBOIS.

<sup>1</sup> « *Evangélisation totale* » par K. Strachan. Editions de la Mission Evangélique Belge, Bruxelles 1964. Demandez-le à votre librairie... Il vaut d'être lu, médité et appliqué.

### POUR DES CAMPAGNES D'EVANGELISATION !

Le pasteur J.-P. Benoit a mené au cours du trimestre dernier une série de campagnes d'évangélisation au Cateau, Vitry, Clermont-l'Hérault, Portes, Jemmappes, Liège. Il est prêt à en épauler d'autres mais son programme est presque complet d'ici Pentecôte. Se hâter de lui écrire. Il reste encore quelques vides. Veuillez le Seigneur nous inspirer de tout son amour.

# ÉVANGÉLISATION PAR LES ONDES \*

En automne 1948, deux serviteurs de Dieu, sans expérience dans le domaine de la radio, demandent au Directeur de Radio Monte-Carlo s'il accepterait de diffuser à titre d'essai quelques émissions évangéliques :

— Personnellement très favorable à votre initiative, je ferai tout pour vous aider, nous répond-il. Seulement, ici, nous sommes des commerçants... Pouvez-vous payer ?

A 22 h 05 — heure que nous fixons pour le démarrage de nos émissions — ce sera 350 francs suisses pour quinze minutes (400 nouveaux francs).

Une telle somme, pour annoncer la Bonne Nouvelle un quart d'heure, n'est-ce pas folie ! Mais une seule âme n'a-t-elle pas plus de valeur aux yeux de Dieu que toutes les richesses de l'univers ? « Que servirait-il à un homme de gagner le monde, s'il perdait son âme ? »

Six mois plus tard, le 7 avril 1949, pour la première fois notre indicatif : « Si tu veux le bonheur, le vrai bonheur... », chanté par la voix ample et chaude de René Robert, passe sur les ondes. Tous les membres de notre équipe sont à l'écoute...

Bientôt, de l'Afrique du Nord et de presque tous les pays d'Europe, des cartes et des lettres arrivent à notre boîte postale de Genève. Les auditeurs disent leur reconnaissance, demandent les textes de nos messages, des Nouveaux Testaments, des Bibles. Beaucoup nous confient leurs difficultés. Plusieurs se décident à suivre Jésus-Christ, en général après avoir écouté plusieurs émissions et correspondu avec nous. Une œuvre profonde s'est faite dans ces coeurs.

En juin 1949, une jeune femme de 26 ans, alitée depuis un an pour une maladie de cœur, et condamnée par la science, capte Radio-Réveil à Amsterdam. Voulant écouter de la musique légère pour se distraire, elle nous entend « par hasard ». Bouleversée par la simplicité et la conviction avec lesquelles la Parole est annoncée, cette dame nous écrit et après un échange de lettres, le printemps suivant, elle témoigne : « C'est la première fois que Vendredi-Saint et Pâques signifient pour moi autre chose que trois jours de congé. »

Dieu reste fidèle. Portés par sa grâce, soutenus par l'intercession et les offrandes de nombreux chrétiens de différentes communautés, encouragés par les pasteurs et évangélisateurs de diverses Eglises qui se reliaient au micro, nous ajoutons des émissions italiennes, espagnoles et allemandes. Chaque pas en avant est un nouvel acte de foi en Celui « à qui appartiennent l'or et l'argent » et toujours, tôt ou tard, Il vient à notre secours.

Comme le travail augmente, nous engageons plusieurs collaborateurs, véritables missionnaires, dans le nouveau champ de l'évangélisation par les ondes. L'un s'occupe de l'enregistrement et du montage des émissions, d'autres répondent au courrier, tiennent notre comptabilité, impriment les messages, envoient les bandes magnétiques aux stations de Monte-Carlo et de Luxembourg, expédient nos traités, ainsi que les disques et les livres commandés à notre petite librairie.

Qui nous écrit ? Des hommes et des femmes de toute condition, beau-

\* Le présent article concerne Radio-Réveil, mais les expériences des animateurs de ces émissions sont aussi celles des autres équipes d'évangélisation par la Radio.

coup d'isolés, et ceux qui se sentent seuls, même au milieu de leur famille, des malades. Durant la guerre d'Algérie, de nombreux soldats ont correspondu avec nous et, maintenant encore, plusieurs militaires de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse. Et tous ceux qui luttent courageusement pour faire face à une existence difficile (parmi eux, bien des jeunes demandent nos conseils et nos prières).

Quelques personnes, obsédées par la pensée du suicide, ont été sauvées *in extremis*. Telle femme pauvre atteinte d'une maladie incurable, habitait avec son mari une ferme retirée du Jura neuchâtelois. N'en pouvant plus, elle résolut de boire, un certain jeudi soir, une fiole de poison qu'elle cachait depuis longtemps. Ce soir-là, la musique du poste, réglée sur Monte-Carlo formait un fond sonore auquel Mme X... ne prêtait guère attention... Soudain, elle entendit ces mots : « Et voici Radio-Réveil... », suivis de notre joyeux indicatif : « Si tu veux le bonheur... » Le message lui fit tant de bien qu'elle en oublia son projet et n'eut qu'une préoccupation : écouter le jeudi suivant ce même rayon de lumière pour son âme où tout était noir. Elle nous écrivit... Je n'oublierai jamais la visite-surprise que nous lui fimes et toute la suite avec elle et son mari.

Diffusées jusqu'en 1960 par la seule station de Monte-Carlo, nos émissions françaises sont également transmises depuis cette date par Radio-Luxembourg. Et en 1961, nouvelle épreuve de foi : la puissante station d'Europe n° 1 se déclare disposée elle aussi à diffuser des programmes évangéliques matinaux qui passeront sur l'antenne avant ses propres émissions. Quant aux prix !... à vous d'en juger ! Plus de 900 francs français le quart d'heure... Faut-il saisir l'occasion ou la laisser passer ? Si nous répondions par la négative, le Seigneur ne pourra-t-il pas nous dire un jour : « Je vous avais donné une occasion unique d'atteindre les foules par cette grande station si écoutée..., mais vous n'avez pas eu confiance en moi... » Nous décidons de risquer. A notre budget déjà très chargé, nous ajoutons ce poste en laissant à Dieu la responsabilité de cette nouvelle « aventure ». Et maintenant, sur Europe n° 1, nous en sommes à notre 187<sup>e</sup> émission. « O Dieu, que Tu es grand ! Et combien petite est notre foi ! »

Plusieurs stations missionnaires d'Outre-Mer incluent aussi nos émissions dans leurs programmes, ce qui étend notre action aux deux tiers de l'Afrique à l'île de Haïti, ainsi qu'au Vietnam, au Laos et au Cambodge touchés par les ondes de la grande station chrétienne de Manille dans les Philippines.

Avec joie, nous lisons les lettres souvent savoureuses de nos amis africains, de tous les Etats francophones et de Madagascar. Le zèle avec lequel bien des noirs étudient la Parole de Dieu est pour nous un véritable stimulant. Une jeune Malgache nous demande de lui envoyer des traités « chaque mois et si possible chaque semaine », tandis qu'un Congolais nous écrit : « Votre bibliothèque m'excite... Au nom de Dieu, de votre bibliothèque et de moi, j'espère que vous allez m'envoyer votre catalogue. » Un autre nous exprime « ses remerciements inoxydables ». Plusieurs de nos correspondants africains nous disent s'être donnés au Seigneur et nous les remettons à sa grâce pour qu'il les fortifie et les garde.

Relevons encore l'immense reconnaissance de beaucoup de ceux qui, derrière le rideau de fer, écoutent nos émissions allemandes diffusées le lundi matin à 6 h 05 sur les petites ondes de Luxembourg.

La radio, quel excellent moyen d'accrochage, mais il faut que l'œuvre commencée dans les cœurs se poursuive... par le moyen des émissions, de vastes territoires entendent l'Evangile, les âmes sont préparées à telle offensive, campagne sous la tente, conférences dans une grande salle ou effort de colportage. C'est souvent dans ces occasions-là que ceux qui ne se sont pas convertis en écoutant le message reçu par les ondes prennent une décision vers laquelle le Seigneur les orientait depuis un certain temps.

Il est normal que ceux qui se donnent au Seigneur se joignent ensuite à une famille spirituelle s'ils n'en ont pas. Notre position n'est pas facile : nous ne visons pas à gagner des âmes à une dénomination particulière. Quand nos auditeurs nous demandent conseil, nous essayons de les orienter vers des communautés vivantes.

Après avoir entendu la Parole, nos auditeurs doivent pouvoir la lire. Nous leur offrons le Nouveau Testament ainsi que les textes de toutes nos causeries radiodiffusées. Un certain nombre d'entre eux ont été imprimés sous formes de traités et nous les envoyons gratuitement à ceux qui désirent les distribuer.

Plusieurs séries de messages ont paru sous formes de plaquettes vendues un prix très bas. La liste de ces publications peut être obtenue à Radio-Réveil, Genève 6.

Vous pouvez écouter Radio-Réveil :

*Chaque mardi matin, à 5 h 45, sur Europe n° 1 (1648 m)*

Ce poste diffuse, également, d'excellentes émissions présentées par des œuvres semblables les lundis, jeudis et vendredis à 5 h 45 et le dimanche à 6 h 15.

*Chaque mercredi, à 13 h, sur les ondes courtes de Monte-Carlo (41 m)*

De très belles émissions sont données chaque jour sur ce poste de 12 h 45 à 13 h 15.

*Chaque jeudi matin, à 5 h 40,*

*sur les grandes ondes de Luxembourg (1287 m)*

Autres émissions semblables les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 5 h 40 et le dimanche à 6 h 30

*Chaque vendredi matin à 6 h 20,*

*sur les petites ondes de Luxembourg (208 m)*

Des programmes détaillés sont à votre disposition en vue de la distribution.

Puis-je vous demander de vous souvenir, dans la prière, des quatorze membres de notre équipe de travail de Lugano, où se trouvent actuellement nos bureaux.

E. LORENZ. *Via Tessere 51, Lugano (Suisse).*

## ÉVANGÉLISATION PAR TÉLÉPHONE A PARIS

« Allô, allô..., ici la Bonne Nouvelle par Téléphone »... Ainsi commencent les messages de deux minutes enregistrés sur bandes magnétiques et que vous pouvez entendre en appelant MAR. 47-19. Ces messages sont renouvelés trois fois par semaine sur les neuf lignes accouplées qui sont en service jour et nuit. A la fin de chaque message un Nouveau Testament

est offert gratuitement. Les demandes de Nouveaux Testaments, moins nombreuses qu'au début, sont en moyenne de deux par semaine.

Depuis bien des mois aucune propagande pour ce service n'a été faite et, cependant, les appels se maintiennent à environ 20.000 par mois.

A toutes les personnes qui ont écrit pour demander un Nouveau Testament, le premier *Traité* de Billy Graham a été envoyé, accompagné d'une courte lettre circulaire (leur demandant si elles désiraient ou non recevoir la série des douze traités), et d'une carte-réponse imprimée, timbrée, à compléter avec les nom et adresse.

Ceux qui répondent reçoivent d'abord la série des douze *traités* à intervalles réguliers. Puis leur sont offertes, avec une carte-réponse, des fiches bibliques expliquant les grandes vérités chrétiennes ; plus tard encore — toujours avec une carte-réponse — trois cours bibliques : le premier sur l'Evangile de Jean, le deuxième sur les Actes des Apôtres et l'Epître aux Galates, et le troisième traitant des aspects pratiques de la vie chrétienne. Ce travail complet s'étendra sur une période d'un an et demi à deux ans. Son but est d'aider ces personnes dans l'étude du Nouveau Testament et de les amener à la connaissance personnelle de Jésus-Christ.

Demandons à Dieu de bénir cette évangélisation par téléphone.

Jacques BLOCHER.

— Un poste du même genre fonctionnerait à Marseille et à Bruxelles (*N.D.L.R.*).

## LA MISSION CHRÉTIENNE EUROPÉENNE

### *Evangélisation par la parole, par l'imprimé et par correspondance*

La Mission Chrétienne Européenne est, avant tout, une œuvre d'Evangélisation. Fondée en Europe orientale au début de ce siècle, elle a subi l'influence de deux guerres mondiales. L'œuvre dans nos pays occidentaux est relativement jeune, lancée en grande partie depuis la dernière guerre.

SON PROGRAMME EN FRANCE COMPREND :

Evangélisation régulière dans une *quinzaine de salles* appartenant à l'œuvre ou louées.

Stages de formation pratique pour *colporteurs-évangélistes*.

Organisation de *Conférences* bibliques et missionnaires, en dix villes différentes.

Publication et diffusion de *littérature*, tracts et brochures, (un million de tracts publiés en un an).

*Camps de vacances* pour jeunes.

Maison d'accueil pour *enfants*.

*Campagnes d'évangélisation sous la tente*.

*Cours par correspondance* pour adultes et enfants.

Le plus gros de son effort pionnier est porté sur les régions délaissées du centre de la France. Plusieurs serviteurs de Dieu travaillant à plein

temps dans différentes œuvres et Eglises en France ont fait leurs premières veillées d'armes dans ces efforts.

#### QUELQUES FAITS POUR LA FRANCE, BELGIQUE, SUISSE FRANÇAISE ET AFRIQUE DU NORD.:

Quelque huit mille enfants et jeunes sont inscrits pour le Concours biblique de notre collaborateur « Oncle Jacques » (un tiers entre 13 et 18 ans). Dans ces derniers mois nous relevons les faits suivants : 1 254 nouvelles inscriptions reçues, 1 200 leçons corrigées, 123 Nouveaux Testaments envoyés à ceux qui ont terminé avec succès le concours, 274 inscriptions et leçons en cours pour le deuxième cours Exploration biblique. Plus de vingt-cinq Bibles envoyées sur demande aux parents.

En outre la direction de la « Croisade, La Parole de Dieu dans chaque foyer » nous a été confiée. Depuis 1958 plus de cinq millions de brochures et tracts ont été imprimés et expédiés par notre bureau à Courbevoie. Près de quatre cents pasteurs, colporteurs et évangélisateurs rattachés à différentes Eglises, missions et œuvres sont engagés dans ce vaste programme de diffusion systématique de littérature.

#### NOTRE OBJECTIF.

La Mission Chrétienne Européenne cherche à coopérer dans un esprit fraternel avec les Eglises et œuvres partageant les mêmes convictions qu'elle. Elle cherche à établir des communautés évangéliques là où de telles communautés sont inexistantes ou ne répondent pas totalement aux besoins spirituels d'une région ou localité.

Comme le nom de son *Bulletin trimestriel* d'information l'indique : elle utilise tous les moyens possibles pour répondre à l'APPEL DES MULTITUDES.

40, rue du 22-Septembre, Courbevoie (Seine)

## LE CENTRE ÉVANGÉLIQUE D'INFORMATION ET D'ACTION se réunit à Nogent

Du 16 au 18 novembre 1964, plus de deux cents personnes se sont retrouvées à Nogent-sur-Marne pour la rencontre annuelle du Centre Évangélique d'Information et d'Action. Il ne s'agit là en rien d'une organisation ; en règle générale, nul n'est officiellement mandaté par son Eglise pour prendre part aux séances ; il n'existe ni comité, ni liste de membres attitrés. Les participants viennent la plupart de France, de Suisse et de Belgique ; ils appartiennent aux groupements évangéliques les plus divers, y compris des œuvres d'évangélisation d'inspiration anglo-saxonne.

Ce qui unit ces frères et sœurs, c'est d'abord une foi commune très semblable à la base de l'Alliance Évangélique Française.

Voilà plus de quinze ans que ces rencontres annuelles ont commencé, modestement, avec vingt-cinq participants. Elles ont pour but d'échanger des informations sur le travail qui s'accomplit, de coordonner les efforts individuels pour éviter les doubles emplois ou les frictions, de stimuler à l'occasion les entreprises en commun.

Ainsi les divers éditeurs de littérature évangélique font part de leurs dernières productions, ainsi que de leurs projets immédiats ou lointains.

Les directeurs et professeurs des Instituts Bibliques se sont concertés en vue de la création, à aussi brève échéance que possible, d'une Faculté de Théologie qui corresponde aux besoins et désirs des Eglises de protestants.

Les responsables des émissions radiophoniques ont eu de longs entretiens au sujet de leurs relations mutuelles et de leurs relations futures avec l'Emetteur Protestant International qui doit bientôt voir le jour en Suisse.

Des évangélistes ont raconté d'une manière suggestive les expériences récentes faites au cours de diverses campagnes et en appliquant des méthodes nouvelles.

Des paroles remarquables ont été prononcées sur la stratégie missionnaire en Afrique qui, trop souvent, s'est montrée déficiente, même dans les œuvres les plus bibliques et les plus fidèles. Il faut viser à l'évangélisation des centres urbains qui, en Afrique, connaissent un développement plus spectaculaire encore qu'en Europe. Il est urgent d'atteindre les élites dont l'action sera déterminante pour l'avenir des jeunes nations. Il convient de renoncer à un individualisme exagéré qui empêche de mener à bien des tâches pour lesquelles seules les forces conjuguées de plusieurs sociétés missionnaires sont suffisantes<sup>1</sup>.

Inévitablement quelques mots devaient être dits sur les derniers développements de l'œcuménisme catholique ou protestant.

Tout ceci n'est qu'un pâle reflet de ces journées, où les réunions générales se superposent aux conciliaires en petits comités, aux entretiens personnels, aux contacts fraternels. C'est une occasion unique pour des frères qui s'aiment et s'estiment de resserrer leurs liens sous le regard du Seigneur et de s'encourager mutuellement en vue d'un service toujours plus efficace sous la direction de l'Esprit Saint.

J.-M. NICOLE.

<sup>1</sup> Tout ce paragraphe nous paraît pouvoir parfaitement convenir à notre évangélisation en France (N.D.L.R.).

## NOS FINANCES

Nous remercions vivement tous ceux qui ont répondu à notre dernier appel financier.

Pouvons-nous rappeler qu'au cours des rencontres de la Semaine de Prière de janvier, les offrandes sont généralement collectées pour notre Alliance Evangélique (C.C.P. Paris 1245.433).

Cette note nous permet de dire notre joie de voir cette année la Semaine de Prière beaucoup plus suivie que les années précédentes.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que notre *Bulletin* paraît régulièrement encarté dans :

*La Revue Réformée*

que nous recommandons vivement à nos lecteurs.

Abonnement : 15 F. Abonnement de solidarité 30 F. Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit 10 F, à adresser à M. Jean Marcel, 23, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise,

Compte chèques postaux : Paris 7284.62.

# NOUVELLES

● UN STAND BIBLIQUE AU MARCHÉ AUX PUCEs, dirigé par nos amis « frères larges » de Paris-Nord, ouvre tous les samedis et dimanches en plein vent, à la Porte de Clignancourt, à Paris.

En un an on y a vendu 550 Bibles, 485 Nouveaux Testaments, tout ceci en 44 langues diverses et distribué des milliers de tracts.

Louons le Seigneur !

● A MARSEILLE, lors de la campagne d'évangélisation menée par les Frères Boyer, on a réuni sous la tente près de 1.500 personnes. Le samedi soir la réunion de jeunesse fut particulièrement vivante.

Et déjà une trentaine de pasteurs et fidèles s'unissent pour organiser en fin mars, début avril, une nouvelle campagne avec le pasteur Maurice Ray. Que Dieu les mène !

● A PARIS, on se préoccupe de connaissance poussée de la Bible. L'Alliance Evangélique en accord avec la Ligue pour la Lecture de la Bible organise un

## WEEK-END BIBLIQUE (27-28 février 1965)

à l'Eglise Baptiste de l'avenue du Maine, 123, à Paris.

### Programme

#### Samedi 27 février :

16 h : Etude et lecture personnelle de la Bible, conseils et entretiens, avec le pasteur Adoul, de la Ligue.

17 h : Exposé et « étude en commun » du chap. 19 de saint Jean, conduits par le past. J.-P. Benoit.

#### Dimanche 28 février :

15 h : Exposé et « étude en commun » du chap. 20 de Saint Jean, conduits par le past. Benoit.

17 h : Culte et étude sur « La Bible dans la communauté ». J.-P. Benoit.

En mai 65, nous espérons organiser un nouveau week-end biblique dans un autre quartier de Paris.

Comme nous lisons peu la Bible de nos jours ! Et comme nos contemporains en ignorent l'essentiel ! Notre ambition serait de développer à domicile chez des chrétiens solides, les petits cercles d'études en commun de la Parole de Dieu, où l'on puisse tout simplement s'instruire, mais aussi aimer des chercheurs incroyants. Pourquoi ne le tenteriez-vous pas vous-même ?

● LE GROUPE DES INFIRMIÈRES ÉVANGÉLIQUES vient de publier un numéro de propagande de son Bulletin trimestriel, qu'elle peut envoyer à qui le désire. A Paris le groupe s'est réuni bien des fois depuis octobre. Il aimeraient rencontrer de nouvelles infirmières et voir des groupes semblables se former ici ou là en province. Ecrire à Mlle Farina, 23, rue Denys-Roy, Argenteuil, (S.-et-O.). Présidente : Docteur Germaine Benoit.

● Le magazine illustré « DÉCISION » poursuit avec entrain son expansion. A partir d'octobre 64, il publie un fascicule tous les deux mois. Celui de Pâques sera illustré en 4 couleurs. Pourquoi n'y êtes-vous pas abonné ?

● L'ÉQUIPE DE BILLY GRAHAM a pu largement utiliser tout au long de l'année les deux films en couleurs, parlant français, « Ames en conflit » et « Visite en Afrique ». On nous promet un nouveau film pour le printemps. S'adresser au même bureau que « Décision » : Boîte postale 345-08, à Paris.

B. Graham vient en Europe (Angleterre et Allemagne) au printemps. Peut-être aurons-nous la joie de l'entendre un soir à Paris en une réunion publique, mais réservée aux pasteurs et chrétiens engagés.

● PRIÈRE. La Semaine Universelle de Prière est passée, mais l'intercession ne peut cesser. Prions les uns pour les autres.

Et dites-nous vos projets, afin que nous puissions les faire connaître et demander du Seigneur, bénédiction et puissance.

## TABLE DES ARTICLES

### 1° DANS « LA REVUE RÉFORMÉE » :

Les chiffres I, II, III et IV, qui précèdent ceux des pages, désignent les fascicules de l'année.

ALLIER Jacques, *Le Rayonnement de Calvin*, IV/38.

ROCKMÜHL Klaus, *La nouvelle Morale : Faits et arguments*, IV/12.

BUSCARLET Daniel, *La Joie de Calvin*, IV/49.

CADIER Jean, *Rachetés pour glorifier Dieu*, IV/31.

CHASTAND Emmanuel, *Protestantisme et Catholicisme en Amérique latine*, I/14.

COURTHIAL Pierre, *Autorité de l'Ecriture sainte et Ministère de l'Eglise*, II/26.

HOFFMANN J. G. H., *Barth et Bultmann mis en question*, II/1.

HOFFMANN J. G. H., *Vers une nouvelle morale chrétienne*, III/34.

MARCEL Pierre, *Inquiétudes*, I/1.

MARCEL Pierre, *Invites à l'hérésie*, III/16.

MARCEL Pierre, *Inquiétudes partagées*, *Correspondance*, III/27.

MARCEL Pierre, « Frères et Sœurs » du Christ, IV/18.

PETIT Pierre, *Quelques livres catholiques*, I/31.

ROBERT Daniel, *Le Rôle historique de Calvin*, IV/42.

STAUFFER Richard, *Un texte de Calvin inconnu en français : Le Sermon sur le Psalme 46 : 1-6*, III/1.

Fondation d'une Société œcuménique pour l'Ethique chrétienne à Bâle, III/37.

LES EGLISES ALLEMANDES sous Régime communiste précisent leur position.  
*Dix articles sur la liberté et sur le service de l'Eglise*, IV/1.

Nouvelles brèves, II/41 à 48 ; IV/56 à 60.

### 2° DANS LE « BULLETIN DE L'ALLIANCE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE »

Les chiffres I, II, III, IV désignent les fascicules de l'année.

Les chiffres 1, 2, etc., indiquent les pages du « Bulletin », que l'on trouve à la fin de chaque fascicule.

BENOIT Jean-Paul, *Aidons-nous les uns les autres pour l'Evangélisation*, I/10.

- BENOIT Jean-Paul, *L'Evangélisation par le Disque*, I/14.  
 BENOIT Jean-Paul, *Retraite spirituelle à Lamorlaye*, II/5.  
 — *Projets d'activité pour l'année ecclésiastique 1964-1965*, II/6.  
 BENOIT Jean-Paul, *Problèmes étudiés à Nogent*, III/2.  
 BENOIT Jean-Paul, *Saint-Esprit et Evangélisation*, IV/1.  
 BLOCHER Jacques, *La Vérité*, I/6.  
 BLOCHER Jacques, *Evangélisation par téléphone à Paris*, IV/12.  
 CONTAMIN, *Si les chrétiens sont divisés*, I/7.  
 GONIN François, *Parole de Dieu et Ecriture Sainte*, III/6.  
 LORENZ E., *Evangélisation par les ondes*, IV/10.  
 MARCEL Pierre, *Inquiétudes*, I/1.  
 NICOLE Jules-Marcel, *Le Centre évangélique d'information et d'action se réunit à Nogent*, IV/14.  
 THOBOIS André, *Enfants de Dieu et Hommes faits*, II/2.  
 THOBOIS André, *Le Comité européen de l'Alliance évangélique s'est réuni à Nogent*, III/1.  
 THOBOIS André, *Tout s'efface devant une âme à sauver*, IV/7.  
*Déclaration des Aumôniers militaires protestants de Belgique*, I/13.  
*Documents sur le Témoignage*, III/4.  
*Evangélisation par la Parole et par Correspondance*, IV/13.  
*Le Serment des Pères Conciliaires*, I/12.  
*Nouvelles*, I/15-16 ; II/8 ; III/15-16 ; IV/16.

#### CRITIQUES BIBLIOGRAPHIQUES

- CALVIN Jean, *Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens et Colossiens*, III/40.  
 CHARBONNEAU Bernard, *Teilhard de Chardin, prophète d'un âge totalitaire*, II/38.  
 MARXSEN Willi, *Einleitung in das Neue Testament*, II/40.  
 MEUZELAAR J.-J., *Der Leib des Messias*, II/39.  
 RENGSTORF Karl Heinrich, *Die Auferstehung Jesu*, II/38.  
 SMITH Elwyn Allen, *The Presbyterian Ministry in American Culture*, II/40.

#### *Catholicisme*

Voir l'abondante analyse de Pierre PETIT, I/31 à 42.

## TABLE DES NOMS DE PERSONNES ET D'AUTEURS CITES

Les chiffres : I, II, III et IV, qui précèdent ceux des pages, désignent les fascicules de l'année.

La lettre B indique que la citation se trouve dans le « Bulletin de l'Alliance évangélique française ».

### A

- ADRETS, baron des, IV/51.  
AFANASSIEFF, Père, I/38.  
D'ALBRET Jeanne, IV/50.  
ALEXANDRE VI, Pape, I/14.  
ALFRINCK, Cardinal, II/44.  
ALLAN, Tom, III/B. 15.  
ANCEL, Mgr, I/40.  
ANSELME, Saint, I/36.  
ARCEO, Evêque Mendez, II/44.  
ATHANASE, II/37 ; III/B. 11.  
AUGUSTIN, I/36, 40 ; II/37.

### B

- BALMFORTH, Rev., I/38.  
BARNES, Pasteur, II/B. 5.  
BARRÉ Henri, I/36.  
BARTH Karl, II/1 ; III/32, B. 7, 11.  
BEAUMONT, Pasteur, I/22.  
BERGMANN, II/1, 4.  
BERNANOS, I/17 ; IV/35.  
BERNOULLI, III/40.  
DE BÈZE Théodore, IV/50.  
BIOT, Père François, I/36.  
BLAURER Ambroise, III/4.  
BLOCHER Jacques, II/B. 5 ; III/  
B. 6.  
BLONDEL Maurice, I/42.  
BLOY Léon, I/39.  
BOCKLE, F., III/37.  
BOCKMÜHL Klaus, III/37.  
BOÉTHIUS Carl Gustaf, I/10.  
BOLIVAR, I/14.

BONINO, Dr J. M., I/23, 28 ; II/42,  
46.

- BORDIER Henri, III/1.  
BOSC Jean, I/37, 38.  
BOSSUET, IV/38, 39.  
DE BOURBON Antoine, Roi de Na-  
varre, IV/50.  
BOURGUET, Pierre IV/B. 1.  
BOVER-CANTERA, II/46.  
BOYER, Les Frères, I/B. 16.  
BRAEMER Henri, III/33.  
BRÉCHET, Père, I/6.  
BRECKINRIDGE, J., II/41.  
BUKER, IV/44.  
BUENO Y MONREAL, Cardinal, I/19.  
BULTMANN Rudolf, I/35 ; II/1 ;  
III/20, 32.

### C

- CADET Jean, I/36.  
CALVIN Jean, I/13, 34 ; II/25, 30,  
37 ; III/1, 24, B. 9, 11 ; IV/31,  
38, 41, 42, 49.  
CAMARA, Mgr Helder, I/25.  
CAPOVILLA, Mgr Loris, I/31.  
CAPRIOTTI L. R., I/16, 18, 21.  
CARDALIO, Evêque, I/25.  
CARDONA José, II/44.  
CAREY William, IV/B. 9.  
CARSTAIRS, Prof., IV/15.  
CASALIS Georges, III/16, 26.  
CATEL Pierre, III/32.  
CATHERINE DE SIENNE, I/42.

DE CHALENDAR Xavier, I/40.  
 CHARBONNEAU Bernard, II/38.  
 CHARLES, Père, I/26.  
 CHASTAND Emmanuel, III/29, 39.  
 CHAVEZ Enrico, I/22, 23, 24, 25.  
 CHENU, Père, I/37.  
 CHIAVACCI Enrico, IV/59.  
 CIVARDI, Evêque Luigi, II/45.  
 DE COLIGNY, Amiral, IV/51, 55.  
 DE COLIGNY, Mme, IV/52.  
 COLOMB, I/14.  
 COLUNGA, II/46.  
 COMFORT, D<sup>r</sup> Alex, IV/15, 16.  
 CONGAR, Père, I/32, 33, 34, 36, 38,  
     39.  
 COSTIELLA Y HAIZ, II/43.  
 COURT Antoine, IV/40.  
 COUTURIER, Abbé Paul, I/41.  
 CUADRADO, Mgr Pédro Cantero,  
     II/43.  
 CULLMANN Oscar, I/34 ; II/23.

## D

DABRY, I/39.  
 DAMBIENNA, Père, I/17.  
 DANIEL François, IV/50.  
 DOWUONA-HAMMOND A. J., IV/57.  
 DUBOIS-DUMÉE J. P., I/26.  
 DU MANOIR, Père, I/36.  
 DUMAS André, I/25.  
 DUPUY, Père, I/38.

## E

EDOUARD VI d'Angleterre, IV/50.  
 ELLUL Jacques, I/4 ; III/16.  
 ECOLAMPADE, IV/44.

## F

DE FALAIS, IV/54.  
 FAREL Guillaume, IV/31, 45, 50,  
     51, 54.  
 FELTIN, Cardinal, I/21.  
 FLORIS Ennio, I/4 ; III/16.  
 FRANÇOIS D'ASSISE, I/39.

## G

GÉLINEAU, I/35.

GERHARDSSON, Birger, III/32.  
 GIORDANA, Père Abel, IV/57.  
 GIRAUD, Père A., I/36.  
 GLORIEUX M. P., I/37.  
 GORDAN, Père, I/26.  
 GRÉGOIRE VII, I/40.  
 GUILLOT, Pasteur, III/B. 16.  
 GUISSARD, Père Lucien, I/42.  
 GUITTON Jean, I/26.

## H

HAAG Eugène et Emile, III/1, 4.  
 HAMER DE BARTH, Père, I/35.  
 HAMMAN, Père, I/19, 21, 25.  
 HAVARD Robert, I/40.  
 HEIDEGGER, II/3, 12.  
 HELMSING, Mgr, II/41.  
 HENRI II, de France, IV/50, 52.  
 HENRI IV, de France, IV/50.  
 HENRIQUES, Cardinal Silva, II/46.  
 HERRMANN Wilhelm, II/25.  
 HOFFMANN, J. G. H., II/38, 40.  
 HOFMAN, IV/B. 1, 2.  
 HOUTART, Abbé, I/16.  
 HOUTIN, Abbé, I/39.  
 HURTADO, Père, I/26.

## I

ILIYTCHEV Léonide, IV/58.

## J

JACOBS, III/37.  
 JASPERS Karl, II/3.  
 JEAN XXIII, I/31, 32, 33 ; II/45, 46.  
 JÉRÔME S., III/B. 10.

## K

KIERKEGAARD, III/38.  
 KINSEY, Rapport, IV/13, 14.  
 KIRBY, Rév., II/B. 8.  
 KIRCHGAESSNER Alfons, I/33.  
 KLEPACZ, Mgr, II/46.  
 KLOHR, D<sup>r</sup> O., IV/59.  
 KNOX John, IV/41.

## L

LABERTHONNIÈRE, I/42.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

v

- LACORDAIRE, Père, I/39.  
 LAGRANGE M.-J., III/19.  
 LAMBERT, Père Bernard, I/32.  
 LA RENAUDIE, III/4.  
 LARRAIN, Mgr, I/18, 23, 25.  
 LAURENTIN, Abbé, I/32, 35.  
 LE BRAS M., I/41.  
 LECERF Auguste, III/25 ; B. 7, 12.  
 LEE Sidney, III/2.  
 LEGRAND Fernand, II/B. 7, 16 ;  
     III/B. 15, 16.  
 LE GUILLOU, I/35, 37.  
 LÉON XIII, I/31 ; III/B. 8.  
 LEUBA, Prof., III/38.  
 LIÉGÉ, Père, I/35.  
 LOISY, I/42.  
 DE LONGUEVILLE, Duc, IV/54.  
 LUTHER Martin, I/34 ; II/5, 6, 26 ;  
     III/B. 8 ; IV/43, 44, 45, 46, 50.  
 LUTZ, IV/13.

M

- MADIRAN Jean, I/40.  
 MALET André, II/2.  
 MARCEL Pierre, III/40 ; IV/B. 2, 4.  
 MARLE, Père, I/35.  
 MARTIN Alain-Georges, II/39.  
 MARXSEN Willi, II/40.  
 MEHL Roger, III/37, 38.  
 MÉLANCHTON, IV/47.  
 MENDEZ Victor, IV/57.  
 MERCIER, Cardinal, I/17.  
 MÉTRAUX Jean, III/40.  
 MEUZELAAR J.-J., II/39.  
 MICHAÉLI Frank, I/5 ; IV/56.  
 MICHELI M.A., Dominique, IV/59.  
 MIRANDA, I/14.  
 MOELLER, Chanoine, I/38.  
 MOUNIER Emmanuel, I/40, 42.  
 MULHAUPT, Prof. Erwin, III/3, 4.

N

- NAGAR, II/46.  
 DE NAVARRE, Reine, IV/52.  
 NEDONCELLE, Mgr, I/41.  
 NOLDE O. Frederick, IV/59.  
 NYGREN, II/3.

O

- OLIVÉTAN Pierre-Robert, I/13.  
 OSTERMANN, I/20.  
 OTTAVIANI, Cardinal A., II/47.

P

- PARKER, T. H. L., III/1, 3.  
 PASCAL, IV/34, 39.  
 PAUL III, II/26.  
 PAUL VI, II/42.  
 PERRIN, Ami, IV/46.  
 PERRONE Juan, II/41.  
 PETER Rodolphe, III/3.  
 DE PEYER E., IV/1.  
 PIE XI, I/31.  
 PIE XII, I/15 ; II/43.  
 POLLARD Alfred-William, III/3.  
 PRADERVAND Marcel, II/42.

R

- RABELAIS, I/40.  
 RAHNER Karl, I/31.  
 RAY Maurice, IV/B. 16.  
 REDGRAVE G. R., III/3.  
 RENGSTORF Karl Heinrich, II/38.  
 RÉVEILLAUD Michel, III/40.  
 REYNERS, Père, I/38.  
 RHYMES, IV/15.  
 RIBAUTE Emile, III/32.  
 ROBERT Daniel, III/38.  
 ROBERT René, IV/B. 10.  
 ROBINSON James, II/2.  
 ROBINSON John A. T., III/20, 38 ;  
     B. 3 ; IV/12, 14, 15, 16.  
 RONCALI, Cardinal, I/31.  
 ROPS Daniel, I/31 ; IV/38.  
 ROTHELIN, Mme de, IV/52.  
 ROUQUETTE, Père, I/15, 16, 18, 27.  
 ROUX Hébert, II/47.  
 RUPP, Mgr, II/41.

S

- SADOLET, Cardinal, IV/43.  
 SAINT JOHN PERSE, IV/41.  
 SAN MARTIN, I/14.  
 DE SAVOIE, Duc, III/4.  
 SCHÄRF Kurt, IV/3.

SCHELSKY, IV/13.

SCHNEIDER, D', III/B. 2.

SCHOLLEGEN, Prof. W., III/37, 38.

SCHUTZ R., Prieur de Taizé, I/19,  
20, 21, 23, 27.

SCHWEITZER W., III/37.

SERVET Michel, IV/51.

SIEFER Grégor, I/39, 40.

DE SMEDT, Mgr, IV/58.

SMITH Elwyn Allen, II/40.

SØE, Prof., III/38.

STEINMANN, Abbé Jean, I/41, 42.

STRAUBINGER, Mgr, II/46.

STROTMANN, I/35.

SUBILIA Vittorio, III/32.

### T

TAIZÉ, Communauté de, III/29, 39.

TAVARD, Père George H., I/34.

TEILHARD DE CHARDIN, II/39.

THILS, Chanoine, I/38.

THOBOIS Jules, IV/B. 2, 3, 4.

THOMAS D'AQUIN, I/37.

THURIAN Max (Taizé), I/20, 23, 26.

TORRES AMAT, II/46.

TOROK, III/37.

TSCHUY, I/22.

TYRREL, I/42.

### V

VAN LIERDE, Mgr, I/36.

VAN OYEN Hendrik, III/37 ; IV/13.

VILLAIN, Père, I/41.

VINET Alexandre, IV/35, 38, 43,  
44.

VIRET Pierre, IV/54.

VISCHER Lukas, II/41.

VON ALLMEN Jean-Jacques, I/38.

VON BALTHASAR U. R. S., I/35.

VON HUEGEL Friedrich, I/42.

DE VOOGHT, Père, I/38.

### W

WARDE W., III/1, 5.

WEBER, Mgr, IV/58.

WENGER, Père Antoine, I/32.

WESTPHAL Charles, I/21.

WILLIAMS H. A., IV/15.

WINGREN Gustaf, II/1, 3.

### X

XAVIER François, I/26.

### Z

ZWINGLI, IV/43, 44.

## TABLE DES TEXTES BIBLIQUES CITES

Les chiffres : I, II, III, IV, qui précèdent ceux des pages, désignent les fascicules de l'année.

La lettre B indique que la citation se trouve dans le « Bulletin de l'Alliance évangélique française ».

Genèse 1 : 3, III/B. 6 ; 1 : 22, III/B. 6 ; 1 : 28, III/B. 6 ; 3 : 1, III/B. 6 ; 15 : 1, III/B. 6.  
Exode 24 : 4, III/B. 6 ; 31 : 18, III/B. 7.  
Deutéronome 4 : 2, III/B. 11 ; 12 : 32, III/B. 11 ; 17 : 19, III/B. 10 ; 29 : 29, III/B. 10.  
Juges 6 : 15, II/B. 3.  
Josué 1 : 8, III/B. 10.  
Job 5 : 7, I/2.  
Psaume 1 : III/B. 10 ; 22 : 23, IV/B. 21 ; 46 : 1-12, III/3 ; 48 : 1-7, III/3 ; 102 : 19, III/B. 10 ; 119 : III/B. 7, 10 ; 160 : III/40.  
Esaïe 8 : 6, III/10, 13-14, III/11, 18, IV/21 ; 30 : 8, III/B. 7 ; 40 : 8, III/B. 10 ; 51 : 16, III/B. 9 ; 54 : 1, IV/B. 7.  
Jérémie 6 : 6, II/B. 3 ; 23 : III/B. 12, 13 ; 31 : 3, II/25.  
Zacharie 2 : III/12.  
Habacuc 2 : 2, III/B. 7.  
Matthieu 1 : 22, III/B. 9 ; 2 : 15, III/B. 9 ; 17-23, III/B. 9 ; 4 : 14, III/B. 9 ; 5 : 18, III/B. 9 ; 22, 23-24, 48, IV/23 ; 8 : 17, III/B. 9 ; 21-22, IV/19 ; 9 : 13, III/B. 12 ; 10 : 19, IV/B. 4 ; 21-22, IV/19 ; 34-36, 37-38, IV/19 ; 10 : 40, III/B. 9 ; 11 : 25, IV/27 ; 12 : 3, 5, III/B. 12 ; 17, III/B. 9 ; 46-50, IV/21 ; 13 : 57, IV/19 ; 15 : 1-9, III/B. 11, 12, 18 : 1-14, IV/25, 26 ; 15-18, IV/23, 27 ; 19 : 4, III/B.

B. 12 ; 21 : 4, III/B. 9 ; 42, III/B. 12 ; 22 : 29, III/25 ; 31, 43-45, III/B. 12 ; 23 : 8, IV/21 ; 24 : 15, III/B. 10 ; 26 : 54-56, III/B. 9 ; 27 : 9, III/B. 9 ; 28 : 19, IV/B. 8 ; 20, III/B. 12.

Marc 3 : 21, IV/19 ; 6 : 4, IV/19 ; 7 : 6-13, III/B. 7 ; 9 : 34, 37, IV/25, 26 ; 10 : 29-31, IV/19 ; 16 : 15, IV/B. 8.

Luc 2 : 34, IV/13 ; 4 : 1-13, III/B. 10 ; 6 : 40-42, IV/23 ; 9 : 46-48, IV/25, 26 ; 10 : 16, II/30 ; 21, IV/27 ; 11 : 13, IV/B. 5 ; 14 : 26-27, IV/19 ; 17 : 3-4, IV/23 ; 21 : 33, III/B. 10 ; 24 : 25-27, 44-45, III/B. 8 ; 46-47, III/B. 9 ; 48, II/27.

Jean 1 : 1, III/B. 7 ; 3 : 31-33, III/25 ; 34, III/26 ; 5 : 39, III/B. 8 ; 8 : 7, III/B. 9 ; 26, 28, 38, 40, I/2 ; 10 : II/33 ; 35, III/25, B. 7, 9 ; 12 : 16, III/B. 9 ; 26, II/33 ; 38, III/B. 9 ; 41, III/B. 8 ; 13 : 18, III/B. 9 ; 33, IV/27 ; 14 : 10, I/2, III/25 ; 24, I/2 ; 26, III/25 ; 15 : 10, III/B. 11 ; 23, IV/28 ; 25, III/B. 9 ; 26-27, II/28 ; 16 : 13, I/28, III/25 ; 16-17, I/2 ; 17 : I/6, III/B. 7 ; 12, 14-17, III/B. 9 ; 19 : 24, 28, 36, III/B. 9 ; 20 : 31, II/28, III/B. 10.

Actes 1 : 8, IV/B. 8 ; 16, II/30 ; 2 : 4, IV/B. 4 ; 4 : 25, II/30 ; 31,

## TABLE DES TEXTES BIBLIQUES CITÉS

- IV/B. 4 : 5 : 28-29, III/B. 11 ; 32,  
 II/28 ; 6 : 2, III/B. 7 ; 8 : 14,  
 III/B. 7 ; 26-39, III/B. 10 ; 9 :  
 16-17, IV/22 ; 10 : 42-43, II/29 ;  
 13 : 5, 44, III/B. 7 ; 14 : 2, IV/  
 22 ; 17 : 11, III/B. 12 ; 20 : 27,  
 III/B. 11 ; 28 : 25, II/30.
- Romains 1 : 2, III/B. 6 ; 12, III/  
 27 ; 3 : 21 s., II/6 ; 4 : 25, II/21 ;  
 8 : 16-17, II/36, IV/21 ; 29, IV/  
 21 ; 12 : 6, III/B. 11 ; 13 : 1-7,  
 II/18 ; 14 : IV/24 ; 4, 10 s., IV/  
 23 ; 15, 20, IV/24 ; 15 : 4, III/  
 B. 10 ; 19, IV/B. 5 ; 16 : 13, IV/  
 20.
- I Corinthiens 1 : 2, III/B. 11 ; 2 :  
 9, III/B. 9 ; 14-15, II/36 ; 4 : 1-  
 2, III/27 ; 6, III/B. 13 ; 15, 17,  
 IV/20 ; 5 : 9-13, IV/27 ; 6 : 1,  
 IV/21, 22 ; 9-10, IV/27, 31 ; 8 :  
 9, 11-12, IV/24, 25, 26 ; 9 : 10,  
 III/B. 10 ; 10 : 11, III/12, B. 10 ;  
 11 : 1, 2, 23, III/B. 12 ; 12 : 3,  
 II/36, IV/B. 4 ; 13 : IV/B. 5 ;  
 14 : 8, IV/56 ; 15 : 14, II/21 ;  
 54, III/B. 6.
- II Corinthiens 2 : 17 ss., III/B. 12 ;  
 3 : 3, III/B. 9 ; 16-18, II/36 ;  
 4 : 6, II/36 ; 6 : 11, IV/B. 7 ;  
 14-16, IV/29 ; 6 : 13, IV/20 ; 11 :  
 26, IV/22 ; 12 : 12, IV/B. 5.
- Galates 1 : 8, III/B. 11 ; 2 : 4, IV/  
 22 ; 5, IV/21 ; 3 : 15, III/B. 11 ;  
 4 : 19, IV/20.
- Ephésiens 3 : 15, IV/18 ; 17, IV/  
 B. 5 ; 4 : 4-5, II/36 ; 14, I/3, 13 ;  
 6 : 17, III/B. 10.
- Philippiens 2 : 22, IV/20.
- Colossiens 1 : 5, 23, II/13 ; 2 : 9,  
 III/11 ; 4 : 16, III/B. 11.
- I Thessaloniciens 1 : 6-8, III/B. 7 ;  
 2 : 7, 11, IV/20 ; 4 : 6, IV/22, 23.
- II Thessaloniciens 1 : 12, I/12 ; 2 :  
 2, III/B. 13 ; 3 : 6, IV/27 ; 14-  
 16, IV/27.
- I Timothée 1 : 3, III/B. 13 ; 3 : 5,  
 15, IV/20 ; 5 : 1-2, IV/20 ; 6 : 2-  
 3, IV/21.
- II Timothée 1 : 2, IV/20 ; 3 : 15-  
 17, III/B. 10, 11 ; 16, I/2.
- Philémon 10, IV/20.
- Hébreux 1 : 1, III/B. 6 ; 2, I/2 ; 2 :  
 4, IV/B. 5 ; 10, 13, 17, IV/21 ;  
 3 : 1, 5-6, IV/20, 21 ; 7, II/30 ;  
 5 : 12-13, II/B. 2 ; 6 : 13-18, III/  
 B. 11 ; 10 : 16, II/30.
- Jacques 3 : 14-18, I/12.
- I Pierre 1 : 10-12, II/29 ; 21, II/30 ;  
 21-23, II/13 ; 2 : 2, II-B. 2 ; 4 :  
 10-11, III/27.
- II Pierre 1 : 1, III/B. 11 ; 4 : 11,  
 III/B. 13.
- I Jean 1 : 1 s., II/28 ; 4, III/B. 10 ;  
 2 : 23, IV/28 ; 3 : 10, IV/21 ;  
 14, IV/23 ; 4 : 2, II/36 ; 2-3, IV/  
 29 ; 5 : 1, IV/23, 24 ; 4, III/24 ;  
 19, IV/29.
- II Jean 9 et 10, III/B. 13 ; 1, 4, 13,  
 IV/20.
- Apocalypse 1 : 3, III/B. 10 ; 11,  
 III/B. 7 ; 2 : 13, IV/29 ; 3 : 1,  
 II/37 ; 11 : 15, IV/11 ; 12 : 7-9,  
 IV/29 ; 19 : 10, IV/21 ; 22 : 7, 9,  
 18-19, III/B. 10, 11.

# LA REVUE RÉFORMÉE

## Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue :  
a) à **prix réduit**, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants ;  
b) **gratuitement** aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc... ;  
c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en **vue** d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

**FRANCE** : Commandes : 8, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.). C.C.P. Paris 7284.62.

Abonnement : 15 F. Abonnement de solidarité : 30 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 10 F.

**ALLEMAGNE** : Pastor Wilhelm LANGENohl, Rheydt, Kirchstrasse 1. Konto Nr. 48 54. Städt. Sparkasse, Rheydt. Postcheckamt : Köln 7275.

Abonnement D.M. 13 ; Etudiants : D.M. 8,50.

**BELGIQUE** : M. le pasteur Paulo MENDES, 99, rue du Roi-Albert-1<sup>er</sup>, Dour (Hainaut). Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 140 francs belges. Abonnement de solidarité : 280 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 100 francs belges.

**ETATS-UNIS, CANADA** : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 3,—. Abonnement de solidarité : \$ 6 ou plus.

**GRANDE-BRETAGNE** : The Rev. G. S. R. Cox, 68, Warren Avenue, Bromley, Kent. Abonnement : £ 1, Student sub. sh. 13.

**ITALIE** : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lire 1.500.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lire 1.000.

**PAYS-BAS** : M. Th. J. BARENTSEN, Leijweg 176. s<sup>t</sup>-Gravenhage. Postrekening Nr. 384573. Téléphon : 335703.

Abonnement : Fl. 12. Abonnement de solidarité : Fl. 25 ou plus.

Etudiants : prix réduits : Fl. 8.

**PORTUGAL** : Rui Antonio ~~Ribeiro~~, Bairro da Boavista, 9-1°, Ponta Delgada. S. Miguel, Açores.

Abonnement : 60 ₩ 00.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 ₩ 50.

**SUISSE** : M. R. BURNIER, 39, boulevard Graney, Lausanne. Compte postal : II.6345.

Abonnement : 13,50 francs suisses. Abonnement de solidarité : 30 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 9 francs suisses.

AUTRES PAYS : F. 16

# PUBLICATIONS DISPONIBLES

## (Extraits)

1<sup>o</sup> Au siège de *La Revue Réformée*, cf. page 3 de la couverture : France 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue.

	F
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i> .....	4,50
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i> .....	4,50
Jean DE SISMONDI (1773-1842). Précurseur de l'Economie Sociale .....	6,—
Pierre BOURGUET, <i>Opinions sur le Concile</i> (2 <sup>e</sup> éd.) .....	6,—
Jean CALVIN, <i>Sermons sur la mort et passion du Christ</i> ( <i>Esaïe LIII</i> ) .....	5,—
<i>La Nativité :</i>	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph .....	4,—
2. Le Cantique de Marie .....	4,—
3. Le Cantique de Zacharie .....	4,—
4. La Naissance du Sauveur .....	4,—
Les quatre fascicules ensemble .....	12,—
<i>Sécularisation du Monde moderne</i> , par H. DOOYEWEERD, R. GROB, D. M. LLOYD-JONES, Jean CANIER, André SCHLEMMER, etc. ....	5,—
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i> .....	4,50
Théodore DE BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud .....	10,—
Herman DOOYEWEERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> .....	6,—
Pierre LESTRINGANT, <i>Le Ministère de l'Eglise auprès des malades</i> .....	9,—
John MURRAY, <i>Le Divorce</i> .....	6,—
Arthur PFENNINGER, <i>Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duménil .....	4,50
Auguste LECERP : .....	
<i>La Prière</i> .....	5,—
<i>Des Moyens de la Grâce</i> .....	6,50
<i>Le Péché et la Grâce</i> .....	5,—
Pierre MARCEL : .....	
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i> .....	10,—
<i>L'Actualité de la Prédication</i> .....	4,50
<i>Gethsémané</i> .....	2,—
<i>Le témoignage en paro et en actes</i> .....	2,—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i> .....	3,—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i> .....	3,—
2 <sup>o</sup> A la Librairie Protestante, 140, Bd Saint-Germain, Paris, 6 <sup>e</sup> .	
Pierre MARCEL : .....	
<i>A l'Ecole de Dieu</i> , Catéchisme réformé (9,60 F). <i>A l'Ecoute de Dieu</i> , Manuel de direction spirituelle .....	7,—
<i>Catholicisme et Protestantisme</i> , Lettre pastorale du Synode général de l'Eglise réformée des Pays-Bas sur l'Eglise catholique-romaine. 4 <sup>e</sup> éd., « Les Bergers et les Mages » .....	6,90
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France</i> , ou Confession de La Rochelle. Format de poche, « Les bergers et les Mages », .....	3,30
Jean CALVIN : .....	
<i>Brève Instruction chrétienne</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages » .....	3,45
<i>Petit Traité de la Sainte-Cène</i> , Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages » .....	3,45
<i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes, « Labor et Fides ». <i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , « Labor et Fides ». <i>Commentaire sur l'Epître aux Romains</i> , « Labor et Fides ». <i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens</i> . A paraître fin 1964. « Labor et Fides ».	